"REFUSONS D'ETRE COMPLICES DE L'UNITE DANS L'ASSIMILATION" (M. Maurice Duplessis – Voir page 10)

S. Pierre d'Alcantara, confesseur

BEAU

Minimum 46

Maximum 67

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national : deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

VOL. XL — No 244 — MONTREAL, MERCREDI, 19 OCTOBRE 1949 — Cinq sous le numéro

Vichinsky profère des menaces à l'O. N. U.

L'U. C. C. en congrès à Montréal

M. A.-B. Clément, élu président des conseils de comté

Québec, 19 (D.N.C.) — Le sixième congrès annuel de l'Union des conseils de comté s'est terminé, hier après-midi, par l'élection des officiers pour 1949-50.

M. le Dr A.-B. Clément, maire du village de Saint-Joseph de Soulanges, a été réélu président. M. A.-Gaston Munich, maire de Montcalm et préfet du comté d'Argenteuil, a bénéficié lui aussi d'une réélection comme vice-président.

Des changements ont été apportés parmi les directeurs. MM. Eloi Saint-Germain, maire de Saint-Casimir et préfet de Porneuf, et J.-Albert Simard, n.p., maire de Saint-Wenceslas et préfet de Nicolet ont été remplacés respectivement par MM. Hercule Riendeau, maire de Saint-Remi et député provincial de Laprairie-Napierville, et David Bouchard, maire du canton Granby. M. J.-C. Dufour, maire de Saint-Ulric et préfet de Matane, a été réélu, de même que M. E.-O. Hudon, comme secrétaire général.

Le conseil d'administration de l'union a subi plusieurs changements, aussi. Le mandat de plusieurs de ses membres expirant cette année, il a fallu leur donner des successeurs. Voici comment se composera ce bureau pour les 15 districts de la province, en 1949-50:

MM. Raymond Brochu, préfet du comté d'Abitibi, qui remplace M. Arthur Branchaud, maire de Bois-Franc; A.-Gaston Munich, réélu; D.-E. Mercier, maire de Shawinigan; Emile Vincent, préfet du Lac-Saint-Jean-Ouest, réélu; J.-A. Légacé, préfet du comté de Québec, qui remplace M. Eloi Saint-Germain; J.-C. Dufour, préfet de Matane, réélu; Alfred Plourde, m.p.p., préfet de Kamouraska, réélu; Antoine Lacoursière, c.r., préfet de Beauce, réélu; Raymond O'Herley, préfet de Lotbinière, qui remplace M. J.-Alb. Simard; J.-Roméo Gagnon, préfet de Frontenac, réélu; David Bouchard, maire de canton Granby, réélu; Philippe Proulx, maire de la Baie-du-Febvre, réélu; Hercule Riendeau, qui remplace M. Roch Payant, maire de Saint-Jacques-le-Mineur, Laprairie, et le Dr A.-B. Clément.

Messe basse ce matin à la chapelle Notre-Dame de Lourdes et sermon de M. l'abbé Ferdinand Mousseau – Ouverture officielle du congrès par M. Samuel Audette qui remplaçait M. Abel Marion, retenu à Ottawa – Lecture du rapport annuel par M. Thuribe Belzile, secrétaire général

La salle de l'Assistance publique était, ce matin, décorée de banderoles aux couleurs vives et l'animation était grande parmi les nombreux délégués venus de tous les coins de la province pour assister au 25e congrès général de l'U.C.C.

Comme par les années passées, le congrès a débuté par une messe basse célébrée à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes par le R. P. E. Lacasse, S.J., aumônier général adjoint de l'U.C.C. Le sermon a été donné par M. l'abbé Ferdinand Mousseau, de la Fédération de Joliette. Ce dernier a insisté d'une façon particulière sur la grande vertu d'obéissance comme moyen de mieux servir l'U.C.C. et surtout d'arriver à l'établissement du corporatisme. M. l'abbé Mousseau a expliqué que la grande loi de l'économie devrait être le service, non l'offre et la demande. Il a indiqué que l'application de la notion de service était le remède le plus efficace contre notre égoïsme qui a été la cause de nos grandes difficultés dans le domaine économique.

A la fin de la messe, un acte de consécration au Sacré Coeur a été lu par M. Samuel Audette, en l'absence de M. Marion, président de l'U.C.C.

Message du président

La première séance du congrès, tenue cette avant-midi, a débuté par l'envoi d'un message à Sa Sainteté le pape Pie XII pour lui demander de bénir d'une façon toute particulière ces deux jours d'études et de délibérations.

La bienvenue aux congressistes de la part de la ville de Montréal, a été souhaitée par M. J.-M. Savignac, qui remplaçait le maire Camillien Houde.

L'ouverture officielle du congrès a été faite par M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. en l'absence de M. J.-Abel Marion, qui a dû se rendre d'urgence à Ottawa pour assister à une réunion du comité consultatif du gouvernement fédéral. M. Audette a expliqué que la présence de M. Marion à Ottawa était des plus utile, car le comité consultatif sur l'agriculture doit faire cette semaine une étude approfondie des marchés agricoles et de la production. Cette présence à Ottawa de notre président, a noté M. Audette, indique bien le rôle de plus en plus grand que l'U.C.C. tient dans la détermination de la politique agricole du pays.

Le rapport du secrétaire général

Au début de son rapport sur les activités de l'année, M. Thuribe Belzile a noté que grâce à un concours heureux de circonstances, le vingt-cinquième anniversaire de l'U.C.C. avait été marqué par de grands projets tant dans le recrutement des membres que dans les services offerts à la classe agricole par l'Union.

Comme l'indique le rapport du secrétaire générale, l'événement le plus digne de mention qui s'est produit au cours de l'année, est peut être le geste posé par les délégués des fédération au congrès général de 1948 alors qu'on a décidé de porter de $3.00 à $6.00 la contribution annuelle des membres. Cette augmentation, loin de diminuer le nombre des membres, a été la cause d'un recrutement beaucoup plus fructueux, puisque l'U. C.C. compte maintenant plus de 43,000 membres.

Au chapitre des relations extérieures, le rapport mentionne la part importante prise par l'U.C.C. lors du congrès mondial de l'agriculture tenu à Guelph le printemps dernier. Les démarches faites auprès des gouvernements fédéral et provincial ont aussi été très nombreuses et plusieurs de l'U.C.C. ont été favorablement accueillies.

Le rapport fait encore mention des fêtes magnifiques qui ont marqué le 25e anniversaire de fondation de l'U.C.C., fêtes qui ont eu lieu à Québec au cours de l'été et qui ont groupé plus de 1,000 délégués.

Séances d'études aujourd'hui et demain

Le congrès général de l'U.C.C. se poursuivra aujourd'hui et demain. Cet après-midi, les délégués doivent étudier le rapport de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. M. Benjamin Manseau prononcera une allocution. La séance se terminera par l'élection d'un président général et de deux vice-présidents généraux.



Tiens . . . ! — C'est sérieux ! — Tout de même . . . !

Les photos ci-dessus représentent notre ministre des Affaires étrangères, M. Pearson, au travail d'écoute au premier comité des Nations-Unies, celui qui traite des questions de politique et de sécurité. On y traite de bien des sujets, et de bien des façons différentes. (Photo C.P.)

M. Marler convoque un caucus libéral

Il aura lieu à Montréal, le 25 octobre — Les huit députés libéraux provinciaux y assisteront

Les députés libéraux provinciaux se réuniront à Montréal, mardi le 25 octobre, pour se préparer à la prochaine session et pour étudier la possibilité de fixer une date pour la tenue d'une convention libérale provinciale.

C'est Me George Marler, député de Westmount-St-Georges et chef parlementaire du parti libéral, qui a convoqué cette réunion. L'attention des libéraux est surtout attirée sur la date de la convention qui devrait avoir lieu le printemps prochain. C'est à cette occasion que les libéraux se choisiront un chef provincial.

Outre M. Marler, les autres députés libéraux à la Législature sont MM. Henri Groulx, député de Montréal-Outremont; Dave Rochon, de Montréal-St-Louis; Dr C. A. Kirkland, député de Jacques-Cartier; Lionel Ross, de Verdun; J.-R. Lévesque, de Gaspé-Nord; Arthur Dupré, de Verchères, et Paul Earl, de Notre-Dame de Grâce.

Le Dr W. Penfield rentre au pays

Il arrivera ce soir à bord de "l'Empress of Canada"

Québec, 19 (D.N.C.) — Les Drs Wilder Penfield et Donald McEachern, tous deux de Montréal, neurologues canadiens de haute renommée, rentrent de Liverpool à Montréal ce soir, à 7 heures, à bord de l'*Empress of Canada*. Ces deux médecins étaient allés à Paris pour assister à un congrès international des neurologues. Les docteurs Penfield et McEachern sont respectivement directeur et chef de service à l'Institut neurologique de l'Université McGill.

Parmi les autres passagers à bord de l'*Empress*, il y a M. G. C. Bateman, de Montréal, membre de la Commission de l'énergie atomique. M. Bateman est de retour d'une conférence des trois grandes puissances, conférence tenue à Londres sur les recherches et les découvertes dans la matière. Mentionnons également sir Anthony Lindsay-Hogg, gérant général de l'*Anglo-Irish Bloodstock*, de Londres; M. A. Lewis Watson, M.B.E., d'Ottawa; Mlle Kathleen M. Richardson, de Winnipeg; le sénateur Rupert Davis, de Kingston, Ont.; M. R. R. Buchanan, de Toronto; Mme D. C. Neylor, de Winnipeg; sir Basil Tangye, de Londres; MM. W.-E. Bégin et Jean Poliquin, de Québec, et Mlle W. M. Dawson, de Victoria, C.-C.

REDDITION D'UN MEURTRIER A LA MANQUE

Un jeune homme de 22 ans, qui prétend n'avoir connu que des déboires dans son foyer, s'est livré hier soir à la sûreté municipale, croyant avoir tué une jeune filles qu'il aimait.

Cette jeune fille, pourtant, se porte à merveille. Mais il est arrivé que du côté de Gaspé, il y a quinze jours, ce jeune homme avait asséné des coups de bouteille sur le crâne de Mademoiselle, parce qu'il la voyait danser avec un autre.

Il la crut morte et vécut, depuis lors, une vie de désespoir. Maintenant, on prend soin de lui au quartier général de la police, qu'il le veuille ou non, jusqu'à ce que l'on décide ce qu'il faut faire d'un meurtrier à la manque.

ON A VOLE TROIS CAMIONS ET UNE AUTOMOBILE HIER

Un nombre considérable de vols ont été rapportés hier à la police municipale. Parmi eux, il convient de noter que trois camions et une automobile ont été subtilisés; sans compter que des objets de valeurs diverses ont été volés dans onze automobiles différentes dans l'espace de vingt-quatre heures, à Montréal.

La Yougoslavie devra être écartée, dit-il

Lake Success, 19. (C.P.) — La Russie menace aujourd'hui les Nations Unies de prendre des décisions qui auront des "conséquences désastreuses" pour cet organisme si jamais la Yougoslavie obtient l'un des trois sièges qui seront bientôt vacants au Conseil de Sécurité, à la place du candidat soviétique, la Tchécoslovaquie.

Le ministre russe des Affaires étrangères, M. Andrei Vichinsky, en a donné l'avertissement hier, à Lake Succes, au cours d'une entrevue générale de presse. C'était la première qu'il accordait en territoire étranger depuis de longues années.

Dans la même entrevue, le chef de la délégation moscoutaire a soutenu que son prédécesseur, M. Vyatcheslaff Molotoff, ne mentait pas quand il assurait dès 1947 que les Etats-Unis avaient cessé d'exercer un monopole sur le secret de fabrication de la bombe atomique. Cette déclaration est la plus précise qu'un dirigeant russe ait faite sur le sujet depuis que le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a révélé le mois dernier que les Soviets ont réussi à faire exploser une bombe atomique en leur pays.

On peut s'attendre à une séance tumultueuse de l'Assemblée générale des Nations Unies demain, quand les 59 Etats-membres seront appelés à choisir les nouveaux détenteurs de sièges au Conseil de sécurité. Aucun débat du genre n'est prévu pour les deux autres sièges en litige.

En 1947, la session n'avait pas été tapageuse quand la Russie avait tenté de faire élire l'Ukraine au Conseil et y avait réussi. Les interpellations de M. Vichinsky avaient alors été fréquemment déclarées hors d'ordre; mais le porte-parole de Moscou n'en avait pas moins maintenu un barrage constant de contre-points d'ordre et de commentaires acerbes.

Si la Yougoslavie était élue au Conseil, la Russie perdrait l'un des trois votes sûrs qu'elle détient dans cet organisme. Qui plus est, son prestige souffrirait grandement en Europe centrale et ailleurs si elle n'y faisait pas admettre la Tchécoslovaquie, présentement en vedette pour ses essais de socialisation intégrale.

Les propos de M. Vichinsky sont la seconde attaque directe de Moscou contre la candidature de Belgrade. La semaine dernière, le Kremlin expédiait à chaque Etat membre du Conseil une note l'avisant que l'élection de Prague est une nécessité urgente aux yeux des Soviets.

Le ministre russe s'est montré particulièrement amer pour l'appui que les Etats-Unis accordent à la cause de Tito. "On voit là, soutient-il, l'intention précise de Washington d'élargir la brisure entre Est et Ouest et de réduire encore les chances déjà faibles d'accord."

Il rappelle qu'une entente verbale (gentlemen's agreement) a statué autrefois que les candidats aux six sièges non permanents du Conseil doivent être choisis à proportion d'un pour chacune des six régions principales du globe, par les autres Etats de cette région. C'est ainsi, à son dire, que la région communisante d'Europe centrale a porté son choix sur la Tchécoslovaquie.

M. Vichinsky ne s'est pas fait faute de signaler qu'en 1947 son pays a voté en faveur de l'entrée du Canada dans le Conseil de Sécurité.

Notre pays doit quitter au 31 décembre un siège déjà promis à l'Inde comme autre membre représentatif du Commonwealth britannique. L'Argentine cédera son fauteuil à l'Equateur. Le conseil de 11 membres comprenant 5 membres permanents qui sont les cinq grandes puissances et six membres non permanents renouvelables par moitié tous les deux ans, le troisième membre non permanent à remplacer est un satellite de Moscou, l'Ukraine. C'est ce siège que se disputent la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

Chaque partie assure compter une majorité des membres de l'Assemblée en appui de sa cause; mais aucune ne peut encore prétendre ouvertement à la proportion obligatoire des deux tiers.

Le ministre russe refuse de préciser ce que Moscou fera en cas d'élection de la Yougoslavie contre son gré.

LE LOGEMENT

M. Robert Winters met surtout l'accent sur les plans et projets d'urbanisme

Ces plans sont du ressort provincial et local, déclare le ministre de la Reconstruction, mais le gouvernement fédéral est disposé à y collaborer

Hôte de la Ligue du progrès civique, à midi, à l'hôtel Windsor, M. Robert H. Winters, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, a préconisé l'établissement d'un plan d'urbanisme judicieux pour les collectivités. C'est l'un des besoins essentiels du programme de construction de logements à large envergure au Canada, dit le ministre.

Un vaste programme de construction de logements n'est pas suffisant par lui-même, ajoute M. Winters. Les maisons devront être édifiées sur des lots de superficie adéquate et sur des subdivisions tracées suivant les meilleures lois de l'urbanisme et pourvues des plus grandes commodités. Le passé du Canada en ce qui regarde l'urbanisme et le développement n'est pas autant un sujet de satisfaction, que certains sont portés à croire, ajoute M. Winters, qui précise:

Plusieurs centres urbains à travers notre pays sont fertiles en exemples de développement conduits au hasard, faute d'un plan d'ensemble du point de vue urbaniste. En cela, le ministre blâme l'apathie des citoyens.

"A moins que l'on apporte un encouragement plus actif à ceux qui s'emploient à dresser des plans d'urbanisme à l'intention des collectivités, le vaste programme de construction des maisons et la croissance rapide des centres qui s'ensuivront dans un avenir rapproché n'auront pour effet que d'aggraver la situation existant déjà à l'état très grave, et augmenteront considérablement le coût des rectifications qu'il faudra y apporter dans l'avenir.

L'élaboration des plans d'urbanisme pour les collectivités est d'abord du ressort provincial et local, déclare M. Winters. Toutefois, le gouvernement fédéral est désireux d'y collaborer dans la mesure où la Constitution le lui permet.

M. Winters dit qu'en vertu des dispositions de la Loi nationale de l'habitation, le gouvernement fédéral a déjà établi des règles pour la construction des maisons et la superficie des terrains, afin de prévenir l'érection de maisons de second ordre et d'éviter l'usage des terrains non désirables. Le gouvernement d'Ottawa s'est aussi employé à induire les petits et les gros constructeurs à adopter les principes modernes concernant l'urbanisme.

M. Winters ajoute que parmi les 81,000 maisons terminées au Canada l'année dernière, une bonne partie d'entre elles ont été construites avec l'assistance de l'aide fédérale.

Le radical René Mayer est le nouveau premier ministre désigné en France

(Dernière heure)

PARIS, 19 (Reuter) — M. René Mayer a formellement consenti, tôt ce matin, à sa nomination par le président Auriol comme premier ministre-désigné de France et se présentera à ce titre demain devant l'Assemblée nationale. Il lui faut, en effet, obtenir le vote de confiance nécessaire à tous les chefs de gouvernement français avant de constituer un cabinet.

* * *

Paris, 19 (A.P.) — La crise ministérielle en cours depuis le 6 du mois courant en France, quand le cabinet Queuille a démissionné, en est revenue aujourd'hui presque à son point de départ. En effet, après les vaines tentatives d'un socialiste, M. Jules Moch, et d'un membre du Mouvement républicain populaire, M. Robert Schuman, de former un cabinet, c'est à l'ex-ministre des finances du cabinet démissionnaire, M. René Mayer, que revient la tâche d'essayer de constituer un nouveau gouvernement à Paris.

M. Mayer n'avait d'abord accepté cette mission confiée par le président de la république, M. Vincent Auriol, que sous la réserve qu'il tenterait d'abord d'induire son ancien chef, le Dr Henri Queuille, a reprendre ses fonctions. Mais ce dernier s'y est obstinément opposé. Comme lui, M. Mayer est un membre du parti radical-socialiste du centre.

Aucun élément n'est encore venu indiquer s'il sera possible de refaire la coalition des socialistes, des radicaux et du M.R.P. qui était au pouvoir depuis deux ans en France et qui tâchait de trouver un moyen terme d'action à égale distance des communistes et des gaullistes.

De violentes tempêtes font rage dans plusieurs régions de l'Atlantique-Nord

(Canadian Press)

Les violentes tempêtes qui font rage depuis deux jours dans plusieurs régions de l'Atlantique-Nord se sont un peu modérées aujourd'hui. Ces rafales de vent ont considérablement nui à la navigation entre les îles Britanniques et la côte nord-est des Etats-Unis.

Le porte-avions *Albion*, nouvellement construit, et le charbonnier anglais *Maystone* sont venus en collision le long de la côte de l'Angleterre, entraînant la mort de 20 marins britanniques.

Le *Maystone* a coulé immédiatement et on n'a pu rescaper que quatre membres de l'équipage. Deux remorqueurs tenteront aujourd'hui de ramener l'*Albion* en cale sèche à la base navale Rosyth, en Ecosse.

Une pluie violente s'est abattue sur la Grande-Bretagne durant la nuit et dans certaines régions londoniennes, l'eau a tteint jusqu'à 18 pouces d'épaisseur.

Plusieurs paquebots et transatlantiques en route pour New-York sont en retard d'une journée ou plus. Le *Queen Elizabeth* est attendu cet après-midi avec un retard de 12 heures.

Laprès reçoit une sentence de vingt-trois mois

Pour homicide involontaire — Six mois à Banff Leo Smith

Le juge Wilfrid Lazure a imposé ce matin une sentence de 23 mois de prison à Jean-Claude Laprès, pour homicide involontaire.

Laprès, qui est également inculpé dans la fameuse affaire des narcotiques, n'a reçu qu'une sentence légère parce qu'il était sobre au moment de l'accident qui a causé la mort d'une femme.

Avant de prononcer la sentence, le juge Lazure a fait remarquer que l'homicide involontaire est une offense très grave. Mais dans votre cas, dit-il, l'illégalité n'est pas excessivement grave, parce que vous étiez sobre au moment de l'accident. Ce qu'il y a contre vous, c'est que vous un complexe de vitesse.

C'est la 3e offense du même genre pour laquelle vo... êtes condamné. Les circonstances qui ont entouré votre première offense, qualifiée de "conduite dangereuse", étaient plus graves que celles de votre homicide involontaire. Si les circonstances étaient les mêmes, je vous donnerais cinq ou six ans. Mais j'ai décidé de ne pas vous envoyer au pénitencier. Je vais vous donner une chance parce que vous étiez sobre.

Un autre inculpé a reçu sa sentence ce matin du juge Lazure. Il s'agit de Banff Leo Smith, un noir, convaincu d'assaut grave. (La première accusation avait été de tentative de meurtre).

60 Montréalais iront au congrès des plombiers

La Corporation professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage, créée au cours de la dernière session du Parlement provincial, tiendra sa première réunion annuelle à Québec, au Château Frontenac, les 21 et 22 octobre prochain.

Une soixantaine de délégués de Montréal participeront à ces assises. Ils auront à leur tête: MM. René Binette, président provincial des entrepreneurs en plomberie et chauffage; Donat Vaillancourt, président de la section de Montréal; Henri Hudon, trésorier; Gérard Franc, secrétaire; et J.-W. Jetté, l'initiateur du mouvement, qui a conduit à la Corporation.

M. Binette nous a déclaré que cette réunion est fort importante, car il est probable que l'on y réglera définitivement le sort des entrepreneurs en plomberie et chauffage dans la province. Il a dit que l'on ratifiera les actes administratifs posés au cours de l'année et que l'on adoptera aussi les règlements de la corporation.

"Tous les plombiers sont les bienvenus", a dit M. Binette.

QUATRE BANDITS VOLENT PLUS DE $1,000 CE MATIN

Quatre bandits masqués ont volé plus de $1,000, vers 1 h. ce matin, à la compagnie William Maybury Transportation, 87, rue Prince.

Le gardien de nuit de cet établissement, M. Charles Hugues, a raconté que les voleurs se sont introduits par une fenêtre du garage, qu'ils l'ont attaché et qu'ils ont ensuite brisé le coffre-fort pour s'emparer de $950 en billets de banque et $121 en chèques.

L'ENQUETE DE MME PITRE EST REMISE A DEMAIN

Québec, 19 (D.N.C.) — A la demande de Me Paul Miquelon, C.R., substitut senior du procureur général, l'enquête préliminaire de la femme A. Pitre, sous une accusation de tentative de suicide, a été remise à demain matin par M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la Paix.

Assemblées libérales ce soir

Le candidat libéral officiel, M. Sarto Marchand, tiendra ce soir deux assemblées. L'une à Dorval et l'autre à Pointe-Claire.

Les orateurs à ces deux assemblées seront MM. Marchand, Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont; Gérard Cournoyer, député de Richelieu-Verchères; le Dr C. A. Kirkland, député provincial du comté de Jacques-Cartier, et M. Harry Deluca.

Y aura-t-il un poste de radio à Thetford Mines ?

Winnipeg, 19 (C.P.) — M. Henri Lagueux a demandé, hier, à la Société Radio-Canada, qu'on lui accorde la permission d'opérer un poste de radiodiffusion à Thetford Mines. Il s'est adressé au Bureau des gouverneurs de la société, qui tenait une séance publique à Winnipeg.

Ce bureau a également entendu la requête de trois autres personnes qui voudraient obtenir des permissions semblables pour les villes de Saint-Jean (Terre-Neuve), Saskatoon et Victoria.

Les gouverneurs ont reçu, finalement, la requête du poste CFCF, de Montréal, qui demande une révision de ses opérations actuelles en fréquence modulée.

Les médiateurs n'ont plus grand espoir de mettre fin à la grève du charbon aux E.-U.

(par l'Associated Press)

Les médiateurs du gouvernement continuent leurs efforts pour trouver une solution à la grève du charbon et de l'acier, mais ils n'ont pas grand espoir d'y parvenir.

Actuellement on compte un million de grévistes et la continuation de la grève cause un préjudice très grave à la production industrielle et force des milliers d'autres travailleurs à demeurer inactifs.

On croit que si une solution n'est pas trouvée bientôt, les médiateurs s'en remettront au président Truman. Rien n'indique pour le moment si le Président recourra à une injonction ou à la saisie des mines et des usines pour obliger les grévistes à retourner au travail.

Cyrus H. Ching, médiateur en chef du gouvernement, est venu à New-York aujourd'hui pour un entretien avec les officiers de la U.S. Steel Corporation. Hier, il a rencontré le conseiller juridique du CIO. Ces entretiens n'ont apporté aucun résultat.

Ching a déclaré à Washington qu'il reprendrait les négociations cette semaine à moins que l'on en arrive à une entente bientôt.

Les United Auto Workers (C.I.O.) ont accepté de terminer leur grève de quatre mois à l'usine Belle Aircraft. Ils iront à l'arbitrage.

Une entente a été négociée entre la J.A.W. et la compagnie Chrysler. Dans certaines usines de la compagnie Ford, il semble que les ouvriers soient prêts à accepter les propositions qu'on leur a faites au sujet du fonds de pension.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

L'ASSERVISSEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

par Gérard FILION

Le nombre des tuberculeux a diminué à Montréal; il y a baisse de la mortalité

Rapport 1948 de l'Institut Bruchési de Montréal Inc. — Diminution de la mortalité, du nombre de tuberculeux et diminution de la contagion

Le nombre des tuberculeux a diminué et la mortalité due à cette maladie, à Montréal, est passée de 83.5 en 1938, à 51.6 en 1948.

C'est ce qui ressort du rapport du travail de l'Institut Bruchési, pour l'année 1948, rapport présenté par le Dr J.-A. Jarry, directeur médical de cet organisme.

En parcourant les statistiques de l'Institut, on constate une légère diminution du nombre des consultants et du nombre de tuberculeux. Ce qui est normal. Le dépistage se fait aujourd'hui sur une plus grande échelle. La population de la ville de Montréal et des environs est visitée par la Ligue antituberculeuse, même les gens de la campagne, par leurs unités sanitaires ou par leurs cliniques volantes, ont plus de facilités pour être radiographiés et diagnostiqués.

Collaboration avec les médecins de famille

L'Institut Bruchési a eu la curiosité de rechercher chez ses tuberculeux de 1948 la proportion des malades dirigés vers ses cliniques par leur médecin de famille; par des organismes de santé, (igue antituberculeuse, hôpitaux, service social); par d'autres organisations ou venus d'eux-mêmes.

Voici les pourcentages établis sur un échantillonnage assez important:

Médecins de famille	42.66 p.c.
Organismes de santé	29.33 p.c.
Autres organisations	3.33 p.c.
Venus d'eux-mêmes	22.66 p.c.

Les comparaisons permettent de constater l'importante collaboration que donnent les médecins de famille.

Rapports médicaux

En 1949, l'Institut Bruchési a fait parvenir 8,692 rapports médicaux. Ceci explique la conduite que tient l'Institut envers tous ceux qui collaborent avec lui. Dès que les examens sont faits et le diagnostic posé, le médecin ou l'organisation est mis au courant des résultats. S'ils veulent que l'Institut continue de suivre leurs malades ou de faire les démarches pour leur hospitalisation, il les garde sous sa surveillance. Sinon, le patient leur est retourné. L'Institut Bruchési accomplit ainsi la fonction d'un centre antituberculeux.

Le dépistage

Le dépistage est en fonction du nombre des tuberculeux. L'intensité n'a pas diminué. En 1947, il était de 10.30 p.c. comparativement à 10.65 p.c., en 1948. Chez les enfants le nombre des cas diagnostiqués a beaucoup diminué, 83 en 1948 et 142, en 1947. Le pourcentage de l'intensité de 7.32 p.c. en 1947, a été de 5.00 p.c. en 1948.

Le travail des succursales continue de se montrer efficace. Le tableau de leurs progrès depuis la fondation expliquerait l'amélioration de la situation tuberculeuse dans les quartiers qu'elles desservent. Il y a eu diminution de la contagion, à preuve l'augmentation du nombre des enfants réagissant négativement à la tuberculine — en 1948, à l'est 65.89 p.c. et au nord 63.65 p.c.

Il y a également un facteur de prophylaxie qu'il ne faut pas négliger. La visite, par les infirmières du Service social, des familles tuberculeuses, a une valeur prophylactique et éducationnelle de premier ordre. L'existence auprès des familles tuberculeuses d'une clinique leur permet de la fréquenter facilement, sans grand déplacement.

Dans son rapport, le Dr J.-A. Jarry rend hommage à la collaboration de la Ligue antituberculeuse de Montréal et à son président, M. C.-A. Monast. Le directeur médical profite de l'occasion pour remercier toute les autres organisations qui ont libéralement prêté leur concours afin de permettre à l'Institut Bruchési de poursuivre sa campagne d'éducation antituberculeuse parmi la population du district de Montréal.



Me GASTON TAILLEFER, ancien associé de l'hon. Joseph Jean, qui vient d'être nommé un conseil du roi. Me Taillefer est maintenant avec l'Etude légale de l'hon. sénateur Thomas Vien.

Léopold abdiquera si 45 p.c. des Belges ne veulent pas son retour

Mais il se réserve de décider seul de ses gestes si le prochai nplébiscite le favorise

Bruxelles, 19 (A.P.) — Le roi Léopold III, de Belgique, a déclaré hier, de son exil de Pregny, en Suisse, qu'il est prêt à abdiquer si l'on tient un plébiscite à son sujet et si au moins 45% des votes valides reçus se prononcent contre son retour. Les bureaux du premier ministre belge Gaston Eyskens et le secrétariat royal de Bruxelles viennent de le révéler dans un communiqué conjoint qui résume les récents entretiens de M. Eyskens et du souverain exilé, à Prégny même.

Le parlement belge doit entreprendre, le 25 du mois courant, un débat sur le projet de plébiscite et l'on prévoit que la motion d'appel au peuple sera aisément acceptée par les deux Chambres. En un tel cas, M. Eyskens a fait savoir qu'il tient à ce que le plébiscite suive le plus tôt possible le vote de la motion.

Les termes du communiqué conjoint d'hier indiquent que le roi se réserve de décider plus tard de son attitude, au cas où la majorité en sa faveur serait supérieure à 55% du vote. Le plébiscite ne doit être que consultatif, permettant ainsi aux diverses parties en cause de se faire une opinion définitive en pleine connaissance des voeux du pays.

Le parti ministériel des chrétiens-socialistes est favorable au retour du roi tandis que ses alliés libéraux y sont indifférents et que ses adversaires socialistes y sont opposés. Il reste à voir s'il sera capable de réunir la proportion nécessaire de 55% du vote. A la récente élection générale, qui l'a porté au pouvoir, ce parti, tout en se classant premier, n'a remporté que moins de 45% du scrutin total.

En Cour criminelle

Gaston Avon, le restaurateur accusé du meurtre de son épouse, a subi son examen volontaire hier matin. Comme ses avocats, Mes Chevalier et Fauteux, n'avaient rien à soumettre, Avon a été renvoyé aux Assises pour y subir son procès.

* * *

L'enquête préliminaire de Jack Hanlon, accusé du meurtre d'un de ses confrères du vaisseau "Mundoc", Stanislas Verkulivicius, a eu lieu hier matin, devant le juge C.-E Guérin. Les avocats des deux parties ont consenti à ce que la preuve soumise à l'enquête du coroner serve à l'enquête préliminaire. L'examen volontaire a immédiatement suivi et Hanlon a été envoyé aux Assises.

* * *

Arcade Dlugopolsky, 22 ans, a comparu hier devant le juge T.-A. Fontaine, sous l'accusation d'avoir volé pour environ $20,000 de bijoux à Strand Jewellery Store, rue Sainte-Catherine ouest.

Enquête le 25 octobre prochain.

* * *

Alphonse (je l'appelle Alphonse parce qu'il a l'air Alphonse) est revenu pour la nème fois hier devant la Cour pour répondre à une accusation de refus de pourvoir

Mais voilà: Alphonse est malade, et il ne peut gagner que l'argent nécessaire à sa seule et unique subsistance. Et puis, qu'il dit, je me suis fait voler mes outils . . .

Il plaide sa cause comme pas un, Alphonse.

Un mois, dit, impitoyablement, le juge T.-A. Fontaine.

"M. Saint-Laurent s'est révélé un chef à nul autre comparable"

(M. P.-E. Côté)

A l'ouverture de la campagne de M. Sarto Marchand, candidat libéral officiel dans Jacques-Cartier — "C'est leur appréciation sur ce chef que les électeurs seront appelés à donner le 24 octobre"

"Durant la dernière campagne électorale, notre chef, M. Louis Saint-Laurent, s'est révélé un chef à nul autre comparable. Depuis le 27 juin, nous assistons à la manifestation de ce grand homme d'Etat qui est à écrire les pages les plus glorieuses de l'histoire contemporaine du Canada. C'est sur cet homme que vous donnerez votre appréciation le 24 octobre, soit lundi prochain".

Voilà ce que M. P.-E. Côté, assistant parlementaire du ministre fédéral du Travail et député de Verdun à la Chambre des Communes a dit hier soir, aux électeurs de Ville St-Pierre et de tout le comté de Jacques-Cartier à l'ouverture de la campagne électorale de M. Sarto Marchand, candidat officiel du parti libéral à l'élection complémentaire du 24 octobre.

M. Côté a vanté les qualités d'homme intègre et honnête de M. Saint-Laurent. Il a souligné particulièrement le fait que le premier ministre s'était attaché, au lendemain même de l'élection du 27 juin, à remplir les promesses qu'il avait faites au cours de la campagne électorale.

M. Côté a incité les électeurs à exercer leur droit de vote le jour du scrutin pour appuyer l'homme qui présentement est à "consolider les bases de la nation canadienne"

M. Sarto Marchand

Le candidat, M. Sarto Marchand, qui n'est âgé que de 36 ans, s'est présenté, hier soir, à la population de Ville St-Pierre. Il a signalé que contrairement à ce qu'affirme son adversaire, il est électeur du comté de Jacques-Cartier, parce qu'il habite en permanence à Ste-Geneviève-de-Pierrefonds.

M. Marchand a déclaré qu'il se vouait à la politique dans le seul but de travailler pour ses concitoyens et pour les intérêts particuliers du comté de Jacques-Cartier

Autres orateurs

Le député provincial, le Dr C. A Kirkland, qui est aussi maire de Ville St-Pierre, a déclaré que sans se mêler à la politique fédérale il appuyait la candidature de M Marchand.

M. Roch Pinard, député fédéral de Chambly-Rouville, a dit qu'il fallait appuyer le candidat du parti libéral parce que ce parti n'était pas l'affaire d'une classe. Nous ne voulons pas, dit-il, que notre population soit composée d'une classe privilégiée et d'une classe pauvre. Nous voulons qu'entre les deux il y ait la classe des gens à l'aise et que celle-ci soit la principale de notre nation.

M. Pinard a alors expliqué que le gouvernement fédéral, par sa politique sociale, voulait répartir les richesses pour que tous les Canadiens jouissent de ces grandes richesses que contient notre pays.

Mes Paul Dalmé et Roger Ouimet, qui ont été les derniers orateurs de la soirée, s'en sont particulièrement pris au candidat adversaire, M. Edgar Leduc, qui n'a pas voulu se soumettre, malgré l'engagement signé qu'il avait pris au jugement de la convention "qui a été conduite de la façon la plus démocratique".

Finances de Montréal

La situation est solide

Toutefois, la demande continuelle d'augmentations de salaires et de gages de la part des employés de la Cité "inquiète le Comité des citoyens

Le *Comité des citoyens de Montréal* analyse, dans son dernier bulletin, le rapport financier de la Ville pour l'année 1948-1949. Il apporte cette conclusion: "Le rapport financier passé en revue montre une fois de plus que la situation financière de Montréal est solide. L'augmentation du revenu peut se trouver dans l'accroissement de la population et dans la construction d'immeubles domiciliaires et commerciaux, qui ont donné des augmentations de $1,818,539.76 en taxes immobilières, $2,028,894.10 en taxes personnelles, et $1,095,997.56 en taxes d'eau".

"Toutefois, il y a une ombre au tableau, ajoute le bulletin, c'est la demande continuelle d'augmentation de salaires et de gages des employés de la Cité qui obère le budget de sommes énormes, dont le flot ne semble pas prêt de s'arrêter". "Cette question sera étudiée dans un avenir prochain", note le bulletin, qui conclut: "Malgré ce drainage annuel opéré sur le revenu de la Cité, le Comité exécutif a su maintenir la position financière qu'il a assurée depuis quelques années".

A Sainte-Justine

Elections chez les infirmières diplômées

Garde Hermine Jolicoeur a été réélue présidente

A sa réunion annuelle tenue à l'hôpital, le 11 octobre dernier, l'Association des Infirmières diplômées de l'Hôpital Sainte-Justine a procédé à la nomination de son conseil pour 1949-51: Garde Hermine Jolicoeur a été réélue présidente, elle est assistée de Mlles Gabrielle Lemieux, vice-prédente; Françoise Pinard, secrétaire; Yvette Bellefeuille, assistante-secrétaire; Marguerite Laverdure, trésorière; Révérende Soeur Noémi de Montfort, Mlles Emilienne Audy, Ernestine Rioux et Thérèse L'Allier, conseillères.

Cette séance était rehaussée de la présence de Garde Suzette Panet-Raymond qui fit un récit fort intéressant d'un récent voyage en Europe accompli à l'occasion du Congrès International des Infirmières tenu en Suède et où avec ses dix-huit compagnes de voyage elle fut l'objet de maints honneurs de la part de hautes personnalités, dans les différents pays qu'elle visita.

Mlle L. Deguire, assisante-sociale, qui l'accompagnait dans ce voyage et qui en avait filmé de nombreux aspects, fit voir à l'auditoire présent les magnifiques souvenirs que toutes deux en avaient rapportés.

M Jules Jacob accompagné au piano par Mlle Pauline Phaneuf, charma l'assistance par un programme de chant fort apprécié.

M. l'abbé Chs.-Ed. Guilbeault, aumônier de l'hôpital, félicita l'Association de son bel esprit d'ensemble et remercia la conférencière et les artistes d'avoir fait de cette réunion la plus agréable des soirées.

LE CODE CRIMINEL CANADIEN A TERRE-NEUVE

St-Jean, Terre-Neuve, 19 (C.P.) — Le juge J. C. Martin, C.R., de Weyburn, Sask., a donné aux délégués présents au congrès des magistrats de Terre-Neuve, des instructions sur le code criminel canadien.

La princesse Elisabeth pose un précédent en blâmant le divorce

Elle rompt le silence de rigueur dans la famille royale britannique sur les problèmes d'intérêt public

Londres, 19 (A.P.) — La princesse héritière Elisabeth de Grande-Bretagne, vient de briser une tradition de silence de la famille royale britannique dans les débats sur des sujets d'intérêt public en condamnant l'augmentation constante du taux des divorces en son pays. Elle-même épouse et mère, la princesse, qui est âgé de 22 ans, a formulé cette déclaration devant une assemblée de l'union des mères, à Londres. Ses paroles sont les plus énergiques qu'aucun membre de la famille royale ait osé depuis longtemps prononcer sur un problème vital du Royaume-Uni.

"Nous vivons, a-t-elle assuré, en une époque de relâchement général des moeurs, de trop grande indulgence à l'égard de soi-même et de matérialisme croissant. J'oserais même dire que les principes constitutifs de la famille et de la nation sont en danger instant. A voir le mal qui a été fait par le divorce, surtout parmi les enfants, on ne peut douter que ces brisures répétées de foyers soient l'un des pires fléaux de notre âge.

"Vous ne pouvez donc rendre au monde un plus grand service que de lui rappeler que, selon la doctrine chrétienne, l'union de l'homme et de la femme est permanente et ne doit pas être rompue à la légère pour une simple querelle de ménage. L'enfant s'instruit d'abord par l'exemple et l'on ne peut par suite se contenter de voir à ce qu'il fréquente l'église mais encore doit-il mettre le christianisme en pratique dans sa vie privée. Il est vain d'escompter qu'ils feront ce que nous, adultes, sommes trop paresseux ou négligents pour faire nous-mêmes".

La princesse avait étayé ses remarques de statistiques récentes qui montrent que le taux des divorces en Angleterre et au Pays de Galles est maintenant d'un pour huit mariages.

Son audience comprenait 3,600 femmes, toutes mères d'enfants de 10 ans ou moins. L'union des mères comprend 2,000 sections en Grande-Bretagne et s'y consacre au bien de la famille et de l'enfant.

L'assemblée a présenté en même temps à la princesse des cadeaux pour son fils Charles qui célébrera son premier anniversaire de naissance le 14 novembre.

L'enquête fédérale sur le "Noronic" est dans sa 15e journée

Toronto, 19 (C.P.) — Les passagers et les membres de l'équipage du *Noronic*, qui a été complètement ravagé par les flammes le 17 septembre dernier, ont tout d'abord refusé de se rendre à l'évidence qu'il s'agissait d'un véritable incendie, qui a été gros de conséquences.

C'est ce qui ressort des témoignages entendus hier au cours de la 14e journée de l'enquête fédérale sur ce désastre, qui a entraîné 119 pertes de vie.

On a entendu hier 11 témoins, dont 5 Canadiens, tous survivants du *Noronic*, qui étaient montés à bord du bateau le soir de l'incendie. Nos compatriotes sont MM. R. C. Rodgers, St. Catharines, Ont.; Alfred Hertel, London, Ont.; A. H. Miller et Charles W. J. Coleman, Hamilton, Ont., ainsi que le Dr T. H. Young, Thorold, Ont.

Les autres témoins étaient des membres de l'équipage.

L'enquête se poursuit aujourd'hui.

M. M. C. DAVIES A LA LEGISLATURE DE TERRE-NEUVE

St-Jean, Terre-Neuve, 19 (C.P.) — Le rév. M. C. Davies, président à l'assemblée législative de Toronto, se rendra prochainement à Terre-Neuve et parlera devant les membres de la Législature provinciale. La date définitive de sa visite n'a pas encore été annoncée.

LE TOURISME SERA DEVELOPPE A TERRE-NEUVE

Halifax, 19 (C.P.) — "Les Terre-Neuviens développeront l'industrie du tourisme dans leur province aussitôt qu'ils auront appris à la faire mousser". C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, devant les délégués du congrès annuel de l'association canadienne du tourisme, congrès qui a lieu présentement à Halifax.

"Nous sommes ici, dit-il, pour apprendre à dépenser notre argent de la bonne manière pour développer l'industrie du tourisme chez nous, et nous en dépenserons beaucoup à cet effet. Le gouvernement actuel a foi en cette industrie et nous en ferons un de nos principaux objectifs".



VISITE DE COURTOISIE — Les chefs d'Etat-major de l'armée et de l'aviation belges ont visité récemment Ottawa. Ils y sont restés trois jours. On remarque ici, de gauche à droite: le lieutenant général Charles Foulkes, chef d'état-major de l'armée canadienne, le lieutenant-général Lucien Laboutte, chef d'état-major de l'aviation belge; le lieutenant-général Etienne Baele, chef d'état-major de l'armée belge; le vicomte du Parc, ambassadeur de Belgique au Canada, et le maréchal W.-A. Curtiss, chef d'état-major du C.A.R.C. (Photo C.P.)

Pensez-y...

C'est le même prix



Une prescription remplie chez Sarrazin & Choquette, spécialistes en ordonnances médicales ne coûte pas plus cher qu'ailleurs...

Pourquoi alors vous en priver?

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

NOUS VOUS RECOMMANDONS LES LAMPES LACO ELLES SONT DE TOUT REPOS — PLUS BRILLANTES — PLUS DURABLES FAITES-EN PROVISION!



LAMPES LACO

INCANDESCENTES et FLUORESCENTES

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

Ecoutez le jeudi

C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

FOURNAISES A L'HUILE

Nous offrons en vente deux fournaises à l'huile ayant servi une saison seulement.

1 DUO THERM avec souffleur électrique

1 DUO THERM sans souffleur.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

Votre dernière occasion cette saison-ci de visiter

AUSABLE CHASM

avec

LES AMIS DU BON VOISINAGE

Dimanche, 23 octobre

Une coupe profonde dans la terre, par la force de la Nature bien avant l'aurore de l'histoire. Un arrêt qu'il faut faire durant les voyages de vacances. Un mille et demi de beauté et de grandeur inoubliables, porté par un petit bateau qui vous promène à travers les rapides.



Sur la route des Adirondaks à 15 milles de Plattsburgh, sur la grande route No 9, U.S.

Argent canadien accepté au pair. Ecrivez pour le pamphlet gratuit.

AUSABLE CHASM CO.

AUSABLE CHASM N.-Y.

Café et magasins de cadeaux à l'entrée. Les autobus partiront de la Bibliothèque Municipale, rue Sherbrooke est, face au Parc Lafontaine, à midi et trente. Arrêts à Plattsburg, N.-Y., pour visiter la ville et pour les repas.

Retour dans la soirée.

Faites vos réservations

Pour renseignements:

LES AMIS DU BON VOISINAGE

FRontenac 1658

On peut aussi faire les réservations aux endroits suivants:

DANS L'OUEST:

Jeannette Lingerie, 2030, Metcalfe, BE. 3277 (Mlle Sabourin).

DANS L'EST:

Reo Service Store Reg'd., 1219 St-Denis, MA. 3000 (Mme Pouliot)

Soutenons VAILLAMMENT l'Eglise de Mandchourie qui souffre dans ses chefs et dans ses membres



En Mongolie, dix prêtres ont été massacrés parce qu'ils étaient catholiques.

D'autres ont été fusillés parce qu'ils refusaient de collaborer avec les communistes.

La préfecture apostolique de Lintung, à la fin de l'année dernière, par le massacre de ses deux derniers prêtres chinois, se trouve privée entièrement de son clergé.

En certaines régions de Chine, l'Eglise missionnaire souffre et saigne comme l'Eglise des Catacombes.

Soyez aux écoutes Poste CHLP Vendredi matin 7 h. 15.

Un cri de douleur se lève de ces terres dévastées, un cri de foi et une demande instante de secours spirituels et matériels.

DIMANCHE DES MISSIONS 23 octobre 1949

Offrez une journée de travail comme prière et comme aumône, pour nos missionnaires qui souffrent et qui travaillent pour nous à la conversion de mille millions de païens.

Inscrivez-vous comme associé à la Propagation de la Foi, $1.00. Donnez généreusement à la quête le dimanche des missions, 23 octobre 1949.

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

308 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 19 OCTOBRE 1949

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations



M. THURIBE BELZILE



M. J.-A. MARION



M. SAMUEL AUDETTE

OUVERTURE DU CONGRES ANNUEL DE L'U.C.C. — Louverture officielle du 25e congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs a été faite ce matin, à la salle de l'Assistance publique, par M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. M. Audette remplaçait M. J.-A. Marion, président d'Ottawa, qui avait dû se rendre d'urgence à Ottawa pour assister à une réunion du Conseil consultatif de l'agriculture du gouvernement fédéral. A la séance de cet avant-midi, M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'Union a fait lecture du rapport annuel et montré que l'U.C.C. avait connu au cours de son 25e anniversaire de fondation une année particulièrement brillante.

Production accélérée de la bombe atomique aux E.-U.

Le Sénat adopte deux mesures à cet effet

Washington, 19 (A. P.) — Les Etats-Unis se préparent à accélérer leur programme de production de la bombe atomique.

Il en coûtera $300,000,000 de plus pour accroître et améliorer la production aux deux usines-clés de Oak Ridge et Hanford.

Deux mesures adoptées par le Sénat hier, favorisent l'adoption de ce programme. Brien MacMahon, président du comité sur l'énergie nucléaire du Sénat et de la Chambre des représentants, a révélé que le Président Truman avait autorisé la commission de l'énergie atomique d'utiliser ses réserves, pour "mettre ce programme en branle". Les réserves représentent environ un montant de $30,000,000.

La seconde mesure a été l'approbation par le Sénat d'une proposition de MacMahon aux fins de lever certaines restrictions dans les dépenses, imposées à la commission d'énergie atomique. Cette mesure doit recevoir l'approbation de la Chambre.

Le sénateur MacMahon a refusé de répondre aux journalistes qui lui demandaient si le nouveau programme était commandé par le fait que la Russie avait la bombe atomique.

Hier, aux Nations Unies, Andrei Vishingsky, ministre des affaires étrangères de Russie, a réaffirmé que l'Union soviétique possédait la bombe depuis 1947. MacMahon a dit, en y insistant, que la décision d'accélérer la production de la bombe atomique faisait partie d'un plan général élaboré dès le printemps dernier.

Aucun autre détail n'a été fourni.

La survivance française

Le français reste à l'honneur en Louisiane – Un Louisianais le prouve

Par Pierre LAPORTE

Québec, 19—En Louisiane, c'est la radio qui sauvera le français.

Le représentant de cette région des Etats-Unis au comité permanent de la survivance française, M. Thomas Arceneaux, nous l'a déclaré lors de son passage à Québec ces jours derniers.

En Louisiane, nous a-t-il dit, il y a cinq postes de radio et tous, sans exception, donnent plusieurs fois par jour des bulletins de nouvelles en français. On irradie aussi des chansons françaises et plusieurs annonceurs tiennent à faire leur publicité en français.

"Cela prouve, nous dit M. Arceneaux, que le français y est toujours langue parlée en Louisiane, car ces commanditaires ne se soucieraient pas d'annoncer dans notre langue s'il n'y avait pas un marché pour justifier cette dépense".

Mais la radio ne sert pas de véhicule seulement aux nouvelles françaises et à la chansonnette. L'évêque du diocèse de Lafayette a demandé à ses prêtres de donner à la radio des sermons en français et le nombre de ces émissions augmente graduellement. Autre preuve que le français occupe toujours une place importance en Louisiane: les pasteurs de l'Eglise baptiste font actuellement campagne pour "convertir" les Acadiens à leur religion et ils ont jugé nécessaire de recourir aux émissions radiophoniques en langue française. "Leur succès est à peu près nul", nous dit M. Arceneaux, qui ajoute avec un sourire malin: "Vous verrez que ce sont les Baptistes qui vont assurer la survivance française en Louisiane!"

Notons que M. Arceneaux est doyen de la faculté d'agriculture au Southwestern Louisiana Institute, à l'université de Lafayete. Cette institution, qui groupe 3,500 élèves, donne également des cours de génie, de pédagogie, en plus d'enseigner les professions libérales.

La plupart des élèves sont Acadiens.

On parle français

A la campagne, dit M. Arceneaux, on parle encore abondamment le français. Même ceux qui ne peuvent plus l'écrire, le parlent encore et le comprennent bien.

Dans les églises les sermons se donnent encore en français et les gens se confessent dans cette langue. "Même quand ils parlent anglais, dit le délégué louisianais, les gens restent catholiques en français"!

Dans les villes, la situation est un peu plus difficile. Toutefois dans les magasins les commis parlent encore français et c'est une langue qu'ils utilisent souvent en répondant à la clientèle.

Deux facteurs principaux ont sauvegardé le français jusqu'ici: la religion catholique et la famille. Plusieurs prêtres de la province de Québec exercent leur ministère là-bas. Dans le seul diocèse de Lafayette, il y en a plus de vingt.

Les gens sont restés solidement attachés à leur religion et c'est là qu'ils ont trouvé leur première raison et leur principal moyen de survivre.

La famille

La famille a également fait sa part. Le français se parle encore autour de la table familiale et les enfants, entre eux, parlent notre langue. "Tant que cela durera, dit M. Arceneaux, le français survivra là-bas".

La troisième force qui est venue s'ajouter à ces deux premières, c'est la radio, dont nous avons parlé plus haut. M. Arceneaux insiste beaucoup sur ce dernier point. Il nous dit, par exemple, que l'on a commencé à donner des cours de français aux annonceurs des émissions radiophoniques françaises. On voudrait qu'ils parlent un français simple, mais excellent.

M. Arceneaux est optimiste. Avec la religion, la famille et le nouvel allié, la radio, l'espoir est grand, car les résultats ont été excellents jusqu'ici.

A LA C.E.C.M.

Nomination de Mlle Thériault à la direction du personnel enseignant

La Commission scolaire a annoncé hier soir, la nomination de Mlle Thérèse Thériault, directrice de l'école Garneau, à la direction du personnel enseignant.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion à huis clos, tenue hier soir. L'affaire avait été débattue dans l'après-midi, mais elle avait été remise par suite de l'opposition d'un commissaire, qui n'aimait pas voir entrer une femme à la direction. "Les femmes entrent partout, disait-il, elles prennent la place des hommes." Il faut croire que le commissaire s'est enfin rallié à la majorité, hier soir.

La commission n'a pas précisé les fonctions de Mlle Thériault. De toute façon, cette nomination répond au désir maintes fois exprimé des institutrices d'avoir une des leurs à la direction, afin qu'elles puissent lui soumettre leurs demandes.

A la réunion de l'après-midi, on a annoncé les résultats de la campagne de souscription de Sainte-Justine dans les écoles. Elle a rapporté la somme de $7,261, soit une centaine de dollars de moins qu'en 1948. Il est question que l'an prochain la quête dans les écoles soit remplacée par une souscription faite par la commission elle-même.

A la demande d'un des commissaires, M. l'abbé Emmett J. Carter, on soumettra à la commission, la semaine prochaine, un rapport sur le nombre de classes requises dans la nouvelle école de Saint-Malachie. On verra ensuite à décider en dernier ressort de la construction de cette école.

Il a été question, aussi, de la construction des bibliothèques scolaires. Le programme d'établissement, entrepris il y a quelques années, se poursuit. On a décidé de suivre la politique adoptée jusqu'ici, soit de construire des bibliothèques scolaires avant les bibliothèques régionales.

EXCURSIONS D'HIVER VERS LE PACIFIQUE

M. François Fortier, agent régional du service des voyageurs au Pacifique Canadien, annonce qu'il y aura, au cours de la saison qui commence et jusqu'au 15 mai, des excursions en bateau sur la côte accidentée et éminemment pittoresque du Pacifique, à bord des navires côtiers des Canadian Pacific Steamships. Les touristes désireux de visiter des contrées aux paysages grandioses pourront faire des croisières à Victoria, à Seattle, puis jusqu'en Alaska, pour s'arrêter aux célèbres villages côtiers dont l'histoire remonte à l'époque de la "course à l'or", tels que Ketchikan, Wrangell, Juneau, Skagway et Haines.

S. E. Mgr Chaumont chez les Hommes d'affaires de l'est

Il va bénir les chantiers où sont construits les chars allégoriques de la parade des étrennes — "Il faut que l'Est prospère" déclare Mgr l'évêque auxiliaire de Montréal

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, s'est rendu hier après-midi aux chantiers de M. Fleurimont Constantineau pour bénir les 13 chars allégoriques en construction, qui figureront dans le grand défilé de la parade des étrennes du 19 novembre.

Comme on le sait, cette parade a été organisée par un comité spécial de la Société des hommes d'affaires de l'est dans le but de promouvoir le commerce dans la partie est de Montréal.

Une quarantaine d'hommes d'affaires faisant partie de l'organisation de la parade ou encore des commanditaires des chars allégoriques ont assisté hier à la cérémonie de bénédiction des chantiers.

Les 13 chars allégoriques, sauf un peut-être, sont dépouillés du caractère strictement commercial et représentent des sujets puisés dans les livres de contes de Perrault ou autres, ou encore des scènes du temps des fêtes.

"Les hommes d'affaires de l'est ont voulu viser deux buts en organisant ce grand défilé. D'abord promouvoir le commerce dans l'est et aussi faire revivre les vieilles traditions canadiennes et catholiques. C'est pourquoi le "père Noël" n'apparaîtra pas dans ce défilé. Il sera remplacé par un char allégorique représentant la naissance de l'enfant Jésus". Voilà ce que déclarait M. Valère Vachon, conseiller municipal, à l'issue de la bénédiction.

Son Exc. Mgr Chaumont, qui est un ancien curé de la paroisse Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, a dit dans une brève allocution qu'il était fort heureux de constater que l'est de la métropole "se réveillait" pour réaliser de grandes choses. Il faut que l'est prospère, dit l'évêque auxiliaire de Montréal et c'est par des initiatives et des entreprises telles que celle-ci que vous parviendrez à mettre la partie est de Montréal sur le même pied que les autres quartiers de la ville.

M. le curé Henri Raynault, de la paroisse St-Jean-Baptiste de La Salle, qui assistait Mgr Chaumont, et M. Victorien Collerette, régisseur de la société des H.A.E., ont aussi dit quelques mots.

Fausse alerte : bébé dormait !

Il a fallu plus de six heures de recherches héroïques, entreprises dans l'espoir de trouver vivant le jeune William Bryones, de Lakeside Heights, pour constater que ce bambin de 2 ans dormait paisiblement, non loin du toit paternel.

Le jeune homme n'a pas fait de commentaires sur cette escapade! Aux journalistes qui l'interrogeaient, il a répondu par monosyllabes. On croit savoir qu'il avait pris la clef des champs pour méditer plus à son aise sur un procédé nouveau de salir des couches sans que la chose ne paraisse!

N'empêche qu'à un moment donné une cinquantaine de jeunes femmes des environs, aidées de vingt écoliers et de sept gendarmes, parcouraient les champs avoisinants pour y découvrir la trace du petit braillard Bryones.

AUCUN CAS DE POLIO

Depuis vendredi dernier, on n'a signalé aucun nouveau cas local de polio à Montréal. On a cependant relevé un cas de l'extérieur.

LA RADIO

"Le Devoir" reprend aujourd'hui la publication de l'intéressante chronique de notre camarade Gérard Pelletier: "Par la faute de M. Hertz".

On la trouvera en page 7.

Chaque mercredi Gérard Pelletier nous parlera des émissions radiophoniques de la saison d'hiver à Montréal.

"Le diable" et le tramway...

"Le diable" ne faisait pas plus de bruit que le tram....

Et c'est pourquoi le recorder Lachapelle a rejeté hier deux causes intentées par la ville à Pierre Dagenais, l'auteur du "Diable s'en mêle".

Un voisin de l'*Ermitage* (où s'est donnée la pièce), M. S. A. Richardson, prétendait que le bruit fait par la représentation l'avait dérangé dans son sommeil.

D'autre part un autre voisin, M. Jean Lallemand, a affirmé de son côté, que le spectacle ne faisait pas plus de bruit que le tram, et qu'il ne l'avait pas empêché de dormir. Et pourtant, dit-il, je demeure dans l'appartement le plus rapproché de la cour du Collège.

Me Jean-Marie Nadeau, occupant en défense, a soumis une motion de non-lieu qui a été acceptée.

Les problèmes de la radio

La Commission royale siège en Saskatchewan

Saskatoon, 19 (C.P.) — Les problèmes des radiophiles et des radiodiffuseurs ont été soumis hier à la Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences.

Les représentants de deux postes radiophoniques de Saskatchewan ont discuté de leurs difficultés pour arriver à la conclusion qu'elles n'étaient pas trop grandes. Le Dr S. R. Laycock, doyen de la faculté de pédagogie de l'Université de Saskatchewan, qui a souligné le fait qu'il ne paraissait que comme radiophile, a critiqué les "opéras-savon."

Il a dit qu'il voyait la radio comme faisant partie des arts et un moyen de développement intellectuel. Le présent système de la radio canadienne lui paraît devoir être maintenu.

Les postes privés ont leur domaine, a-t-il dit. Ils doivent répondre aux besoins de leur localité. Ils peuvent rendre des services que la radio nationale ne rend pas.

Radio-Canada fait une bonne oeuvre, a dit M. Laycock.

M. A. A. Murphy, représentant le poste C.F.Q.C., de Saskatoon, a dit que le prix du permis de radio ($2.50) constituait une "taxe nuisible".

M. E. A. Rawlinson, gérant général de C.K.B.I., Prince-Albert, a dit qu'il n'avait jamais eu de difficultés avec les règlements de Radio-Canada, et qu'il était d'avis que le coût d'entretien du réseau national devrait être partagé entre tous les citoyens du Canada.

LE DIMANCHE DE LA BIBLE 1949

Le Dimanche de la bible aura lieu, cette année, le 13 novembre prochain. A la demande des Evêques, la Société catholique de la bible a organisé un Dimanche de la bible chaque année, depuis 1946. L'expérience a prouvé que les catholiques trouvaient beaucoup de profit dans la propagande qui se fait à cette occasion. Aussi est-il important que tous travaillent au succès du Dimanche de la bible 1949 et contribuent, selon leurs moyens, à ce que les saints livres "aient désormais leur place dans chaque famille chrétienne et que chacun prenne l'habitude de les lire et méditer chaque jour" (Encyclique *Spiritu Paraclitus*).

Pour toutes questions concernant le Dimanche de la bible, prière de communiquer avec le secrétariat de la société, 25 est, rue St-Jacques, Montréal. Tél.: PL. 8335.

WAGONS A BASCULE LIVRES AUX C.N.R.

New Glasgow, 19 — Les premiers des 20 wagons à bascule tout acier construits pour le Canadien National ont commencé à être livrés par la Eastern Car Company. Ce sont aussi les premiers du genre construits au Canada. Ils serviront au transport de la pierre et du minerai.

Les nouveaux wagons du Canadien National mesurent 40 pieds de long. Leur appareil à bascule fonctionne à air comprimé. Chaque wagon est muni d'un réservoir à air qui permet de faire basculer l'ensemble même lorsque le wagon est détaché du train. Ces wagons ont une capacité de 50 tonnes et sont manoeuvrés par un simple levier. Pour la sécurité du personnel le wagon bascule du côté opposé au levier de commande.

Au Sénat

Le débat sur les appels à Londres est engagé d'hier

Ottawa, 19 (D.N.C. —) — Le rôle du Conseil privé est devenu une source de malaise et de mécontentement au Canada, selon l'hon. A.-K. Hugessen, sénateur libéral de Montréal.

M. Hugessen exposait au Sénat, au nom du gouvernement, hier après-midi, le projet de loi abolissant les appels judiciaires au Conseil privé de Londres. Il amorçait le débat sur cette importante mesure en en proposant la seconde lecture.

Et il déclarait: "N'est-ce pas inhérent à une situation qui confie à une cour de justice d'un pays l'interprétation de la constitution d'un autre pays situé à mille milles de distance, d'engendrer le doute, la suspicion et la récrimination?"

M. Hugessen a été le seul à parler hier sur ce projet de loi. Il engageait ainsi le débat, qui fut ajourné par l'hon. Paul-Henri Bouffard, libéral de Québec, qui le reprendra aujourd'hui.

A la même séance d'hier, le Sénat a passé en seconde lecture un bill privé incorporant une autre compagnie qui se propose de construire un oléoduc pour transporter le pétrole d'Alberta jusqu'à la côte du Pacifique. C'est la "Prairie Pine Lines, Limited", qui veut desservir des consommateurs du Canada et des Etats-Unis.

M. Hugessen

En proposant l'abolition des appels judiciaires au Conseil privé de Londres, le sénateur Hugessen a soutenu que ce tribunal avait rendu des décisions qui, par leur interprétation de nos problèmes constitutionnels, avaient en fait modifié la constitution de notre pays.

Le sénateur montréalais soutient que les arguments qu'on invoque pour retarder davantage l'abolition des appels à Londres ne sont "pas seulement spécieux, mais absurdes", car, dit-il, la question est depuis des années devant l'opinion publique.

Il rappelle qu'en 1873, le Parlement canadien avait inséré dans la loi instituant la Cour suprême du Canada une clause qui, dans l'esprit de ses auteurs, devait abolir dès ce moment les appels au Conseil privé. Il s'ensuivit, explique-t-il, une controverse acrimonieuse entre le secrétaire d'Etat aux colonies et le ministre canadien de la Justice. Un "point faible" fut découvert dans la loi canadienne, et cela mit fin à la controverse, et les appels à Londres furent maintenus.

M. Hugessen passe à une période plus récente de l'historique de la question: le projet de loi présenté en 1939 par feu l'hon. C.-H. Cahan pour abolir les appels au Conseil privé en matière civile. C'était la seconde année consécutive que M. Cahan prenait cette initiative, et le gouvernement soumit l'aspect constitutionnel de la question à la Cour suprême.

On connaît la suite: la Cour suprême reconnut l'autorité constitutionnelle du Parlement canadien d'abolir les appels à Londres, et le Conseil privé lui-même confirma cette décision de la Cour suprême. Le gouvernement canadien fit sienne cette décision, l'inscrivit à son programme électoral et la fit approuver par le peuple canadien à l'élection du mois de juin dernier.

Constitution modifiée

Reprenant son affirmation que le Conseil privé a modifié la constitution canadienne en l'interprétant, M. Hugessen cite l'un des membres de ce tribunal, Lord Haldane, disant que feu Lord Watson avait "donné à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une nouvelle interprétation conforme à ses propres idées sur ce qui convenait aux conditions prévalant au Canada à cette époque."

A l'heure actuelle, le tribunal qui interprète en dernier ressort nos questions constitutionnelles, est formé de juges qui siègent à Londres et qui réclament le droit d'interpréter, même de reviser notre Constitution à la lumière de ce qu'ils croient être les conditions existant au Canada.

M. Hugessen ne doute pas de la droiture des motifs de ces juges, mais il constate que certains d'entre eux ne sont jamais venus au Canada et n'ont aucune connaissance personnelle des conditions qui prévalent en notre pays, ils ne sont aucunement responsable à notre Parlement et le Canada n'a rien à dire dans leur nomination.

"Je déclare, dit M. Hugessen, que c'est là une situation intolérable à laquelle il faut mettre fin le plus tôt possible."

Le Sénat siégera de nouveau cet après-midi.

Le débat sur le pouvoir d'amender la Constitution se poursuit aux Communes

Les divorces dans la province de Québec

Ottawa, 19. (C.P.) — Parlant au cours du débat constitutionnel aux Communes, le député C.C.F. Stanley Knowles, a demandé que le Parlement ne se fasse pas autoriser à changer le terme des parlements élus. Le peuple doit être assuré, dit-il, d'une session au moins par année et d'élections tous les cinq ans.

M. Knowles est d'avis que la motion du gouvernement à l'effet de demander que le Parlement soit autorisé à amender la Constitution en matières fédérales, ne va pas assez loin. Il suggère par un amendement que le Parlement ne se donne pas le pouvoir de décréter quand une session ou une élection doit être tenue. Le député a déclaré qu'il appuierait la motion du gouvernement. Le Parlement, dit-il, doit faire ce que la résolution du gouvernement propose et non pas créer un précédent par lequel les provinces exigeraient ensuite d'être consultées sur tout amendement à la Constitution.

M. Knowles a enfin exprimé l'espoir que le gouvernement profiterait des amendements à la Constitution pour élaborer un programme de santé nationale et de sécurité sociale.

M. Fulton, député conservateur, a soutenu que les provinces devaient être consultées avant que l'on apporte un amendement à la Constitution. Il a été soutenu par M. Balcer, député conservateur des Trois-Rivières, qui a dit que tous les chefs libéraux avaient soutenu cette thèse.

M. Roch Pinard, député libéral de Chambly, a déclaré que les droits des provinces, des minorités seraient protégés: la résolution le dit clairement.

Auguste Maltais, député libéral de Charlevoix, appuie la résolution du gouvernement parce que l'expérience démontre qu'il est difficile d'établir des ententes-fédérales-provinciales et c'est le peuple qui en souffre. C'est ainsi, a continué le député, que l'on n'a pu s'entendre sur un programme de sécurité sociale.

Les divorces dans le Québec

Quarante-cinq bills de divorce demandés par des personnes habitant la province de Québec ont été approuvés en principe, hier soir, par les Communes.

Au moment que des députés des deux côtés de la Chambre demandaient le vote enregistré, l'Orateur les avertit que le vote verbal avait déjà été pris.

A chaque session, la présentation des bills de divorce demandés par Québec soulèvent un débat maintenant devenu classique, parce que la province, ainsi que Terre-Neuve, n'a pas de tribunaux de divorce, et en conséquence, les bills doivent être soumis au Parlement et au Sénat.

Des députés sont d'avis qu'en tant que catholiques ils ne peuvent pas approuver des mesures que leur conscience et leur religion leur interdisent; d'autres soutiennent qu'en approuvant les bills de divorce — tout en condamnant le principe même du divorce — ils ne font qu'appliquer la loi telle qu'elle est inscrite dans la Constitution. Enfin d'autres disent que le Parlement ne devrait pas avoir à s'occuper de cette question.

Une promotion à M. J.-E. Lacasse

M. G. E. Carter, directeur adjoint du trafic-voyageurs, au chemin de fer Pacifique Canadien, annonce la promotion de M. J.-E. Lacasse, de Montréal, agent du service des voyageurs dans les Cantons de l'Est et l'Etat du Vermont, au poste d'agent du service de vente des billets (trains, bateaux, avions) à Minneapolis, Minnesota.

Cette belle promotion met en vedette l'un des nôtres et elle reconnaît le dévouement et la compétence d'un cheminot de carrière. M. Lacasse compte en effet 22 années de service au Pacifique Canadien, ayant débuté dans cette compagnie en 1927, comme comptable, au service des voyageurs. Il fut par la suite affecté au service de vente des billets, dans les divers bureaux de Montréal, pour faire entretemps un stage de deux ans au bureau d'informations centralisées, à la gare Windsor.

En 1946, il était nommé agent des voyageurs à Winnipeg, avec juridiction sur la région des Prairies et il rentrait à Montréal, en 1947 pour remplir les mêmes fonctions dans les Cantons de l'Est.

MYSTERES DU CORPS MIEUX ENTREVUS

New-York, 19. (A.P.) — D'Upsal, en Suède, nous vient par le quotidien "New-York Times" la nouvelle qu'un médecin de là-bas, le Dr Arne Frantzell, a réussi à produire des radiographies beaucoup plus claires que toutes celles obtenues ailleurs auparavant. Ces radiographies montrent la différence entre les différentes couches de tissus tandis que seuls les os et certains organes de fort volume pouvaient être photographiés nettement aux rayons-X autrefois. Elles indiquent encore parfaitement le tracé des veines et les accumulateurs de graisses en des endroits où souvent le diagnostic ordinaire ne les aurait pas décelés chez les hommes jeunes encore. Le Dr Frantzell va jusqu'à espérer qu'on pourra ainsi découvrir des moyens de ralentir le vieillissement de l'individu par l'accumulation des graisses. La perfection de ses radiographies est due à son emploi de rayons-X à très bas voltage et d'un procédé d'impression photographique capable de distinguer entre 15 tonalités différentes du noir au blanc.



L'ACCORD D'ANNECY — Huit gouvernements ont signé l'accord d'Annecy, qui inclut quelques autres pays aux arrangements fiscaux de Genève. On voit ici M. Léon Mayrand, chef de la section de l'Amérique et de l'Extrême-Orient au ministère des affaires extérieures, signer l'accord au nom du Canada. Il est entouré de MM. Ivan Kerno, à droite, assistant du secrétaire général aux Nations-Unies, et Hanna Saba, du personnel des Nations-Unies également. (Photo C.P.)

Le régime rouge de Prague veut que les prêtres lui jurent nommément fidélité

On ne se contentera pas d'un serment d'allégeance à l'Etat, comme le Vatican l'ordonnait — Classe bourgeoise qui disparaît dans le nouvel Etat socialiste

Prague, 19. (A.P.) — A l'avenir, les prêtres catholiques de Tchécoslovaquie devront jurer allégeance aussi bien au régime communiste de leur pays qu'à la république tchèque elle-même s'ils entendent retirer le traitement qu'une nouvelle loi vise à leur accorder sur les fonds de l'Etat.

Ce nouvel édit contrevient aux ordres que le Vatican a récemment transmis aux 7,000 prêtres tchèques de n'engager leur fidélité qu'envers l'Etat seulement et de coopérer par ailleurs volontiers à tous les efforts faits pour améliorer le sort du peuple.

Une loi adoptée la semaine dernière par le parlement de Prague stipule qu'à l'avenir c'est l'Etat qui assumera les frais du traitement de tous les prêtres catholiques et pasteurs protestants ou schismatiques, ainsi assimilés à des fonctionnaires. En retour, le régime s'approprie la surveillance des finances et des nominations ecclésiastiques.

* * *

Prague, 19. (Reuter) — Selon une révélation du journal des unions ouvrières tchèques, le régime de Prague est en train de constituer un réseau de délateurs — appelés "confidents" ou "informateurs" — qui auront charge de faire rapport à l'Etat sur la loyauté de leurs voisins. Cette mesure doit aider à faire disparaître les dernières traces de la classe bourgeoise et à transformer le peuple en une société purement socialiste entendez par là "communiste".

On prévoit également à Prague une prochaine purge de la célèbre organisation sportive nationale des Sokols. Ces derniers ont été prévenus qu'ils doivent "se débarrasser de ceux de leurs dirigeants qui sont réactionnaires", consacrer désormais toutes leurs activités aux masses populaires et ne plus chercher à mettre en vedette des athlètes qui tendent au succès individuel et ne comprennent pas leur époque." Trois des meilleurs joueurs tchèques de gouret ont précisément été chassés la semaine dernière de l'équipe nationale à cause de leur manque de loyauté au régime.

Entre temps, 500 juristes tchèques s'occupent à une refonte complète du code pénal et de la loi militaire, en vue de "transformer l'armée en un bouclier du peuple dans sa tâche d'édifier l'Etat socialiste." Un fonctionnaire du ministère de la Défense, le colonel Rasla, précise à ce propos que les tribunaux du pays cesseront de considérer le criminel comme un être théorique, ainsi que le fait la jurisprudence "poussiéreuse" de l'Ouest. On ne fera plus de distinction entre les délits de droit commun et ceux de droit public, c'est-à-dire le crime de trahison. Le nouveau code s'appliquera à l'armée aussi bien qu'à la population civile.

Les cours de culture philosophique

M. Gouhier, achevant ses cours cette semaine à l'Université de Montréal, traitera ce soir, mercredi, de "l'itinéraire spirituel du bergsonisme" et vendredi de "l'histoire des idées".

Lundi soir de la semaine prochaine, à 7h. 45 p. m., continueront ces cours de culture philosophique avec une nouvelle série donnée par le R. P. Régis, O.P., sur "philosophie et intelligence humaines" et mardi soir à 7h. 45 p. m., Mme Thérèse Gouin-Décarie, donnera des cours sur les "écoles progressives".

Pour assister à ces cours il faut être dûment inscrit et verser la somme de $10 au secrétariat. On pourra le faire la semaine prochaine avant ou après les cours.

La sécurité et les chemins de fer

Diverses phases de la campagne de protection du Canadien National ont été discutées hier par les membres du conseil de sécurité du réseau national, réunis ici sous la présidence de M. J. C. Kenkel, assistant du vice-président du réseau. Le conseil est formé de représentants de la direction et des fraternités du chemin de fer.

M. J. P. Wadsworth, surveillant général en charge de la sécurité a rapporté qu'en 1949, 11,305 personnes ont suivi les cours donnés à bord du wagon-école du Canadien National. Spécialement équipé pour la représentation de films de sécurité, ce wagon circule sur toutes les lignes du réseau. Il est muni de son propre générateur, ce qui permet de montrer des films aux employés des plus petits villages comme des plus grands centres ferroviaires.

Young porte sa cause en appel

Johnny Young, déclaré coupable par un jury de la Cour du Banc du Roi d'avoir aidé Douglas et Donald Perrault à se soustraire aux recherches de la Sûreté après le meurtre de deux policiers, le 23 septembre 1948, portera sa cause en appel.

C'est Me Alexandre Chevalier qui occupera pour Young.

Lors du procès en première instance, la Couronne avait produit comme témoin Donald Perrault, qui doit être pendu le 18 novembre prochain. Perrault avait déclaré que Young lui avait suggéré de se cacher à son camp de Saint-Donat.

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue) $8.00; Montréal et banlieue, $11.00; Etats-Unis et Empire britannique, $10.00; Union postale, $12.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

MERCREDI 19 OCTOBRE 1949

L'ASSERVISSEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Sous la rubrique des *Lettres au "Devoir"*, nous avons publié vendredi dernier une lettre d'un lecteur, M. Jules Chavigny, sur les finances scolaires. L'auteur tente d'infirmer les prétentions de notre article du 21 septembre sur les implications de la *Loi pour assurer le progrès de l'éducation*.

Disons tout de suite que ce n'est pas notre intention d'entamer une polémique avec M. Chavigny. La tribune des *Lettres au "Devoir"* a précisément pour fin de faciliter au lecteur l'expression de sa pensée; elle est intéressante dans la mesure où les opinions qui s'y formulent contredisent les nôtres. Le lecteur doit donc s'y sentir à l'aise et surtout être à l'abri des mauvais coups que la Direction du journal pourrait lui asséner.

Cependant, la lettre de M. Chavigny contient quelques propositions que nous croyons opportun de discuter, afin que le public se rende parfaitement compte de la réalité.

●

M. Chavigny commence par nier notre affirmation que les commissions scolaires qui se sont prévalues de la *Loi pour assurer le progrès de l'éducation* "n'ont pas le droit de contracter des emprunts ni de hausser le taux de la taxe scolaire".

L'article 15 de la loi déclare:

"15. Pendant qu'elle est en défaut au sens de la présente loi ou qu'elle y est soumise en vertu de l'article 22, une corporation scolaire ne peut ni être poursuivie pour une dette comprise dans la réorganisation financière, ni contracter ou renouveler des emprunts, ni augmenter le taux de ses taxes scolaires, sans l'autorisation, générale ou particulière, du lieutenant-gouverneur en conseil accordée sur la recommandation de la commission et aux conditions qu'il détermine."

Avions-nous, oui ou non, raison d'affirmer que les commissions scolaires en tutelle "n'ont pas le droit de contracter des emprunts ni de hausser le taux de la taxe foncière"? Au lecteur de juger. C'est le gouvernement et plus particulièrement le conseil des ministres qui décide si telle commission scolaire doit ou non emprunter et si elle est justifiable ou non d'augmenter son impôt foncier.

Cette mise en tutelle des commissions scolaires est-elle la conséquence d'une mauvaise gestion? Nullement. A quelques exceptions près, les commissions scolaires se sont généralement bien acquittées de leurs devoirs. Leurs difficultés financières proviennent surtout d'une insuffisance de revenus. Au lieu de leur assurer des rentrées additionnelles, le gouvernement a pris à la fois leurs dettes et leur autonomie. Les commissaires d'écoles, selon l'expression de l'un d'eux, sont réduits au rôle de "chauffeurs de fournaises et de balayeurs de planchers".

Le fait que les commissions scolaires aient emprunté $15,692,700 ne prouve qu'une chose: que la *Loi pour assurer le progrès de l'éducation* n'a réglé en rien leur problème financier. Au rythme actuel de l'endettement, les commissions scolaires seront dans six ou sept ans exactement au même point qu'en 1946, c'est-à-dire avec cent millions de dettes sur le dos. Et le gouvernement devra une fois de plus assumer leur passif et rendre sa tutelle encore plus rigide.

Le fond de l'affaire, nous ne cesserons de le répéter, c'est que les commissions scolaires n'ont pas les revenus suffisants pour faire face à toutes leurs dépenses courantes et extraordinaires. La solution du problème, c'est de leur assurer en permanence de tels revenus. Comment? En répartissant le produit du fonds d'éducation, déduction faite des sommes nécessaires à l'amortissement de la dette, entre toutes les commissions scolaires proportionnellement au nombre d'enfants fréquentant les classes.

●

Durant l'exercice 1948-49, un montant de $11,995,759.66 du fonds d'éducation a été versé au fonds consolidé de la province. Le rapport financier du trésorier provincial a beau affirmer que le résidu du fonds d'éducation est "versé au fonds consolidé du revenu pour être appliqué à des fins d'éducation au cours de l'exercice financier 1949-50, conformément à l'article 11 de la Loi II Geo. VI c. 32", c'est du trompe-l'oeil.

Quand une somme est versée au fonds consolidé, elle perd son identité; elle peut servir à n'importe quoi. C'est comme la mère de famille qui encaisse son chèque d'allocations familiales, met l'argent avec le salaire de son mari et affirme que c'est bien l'argent des allocations qu'elle dépense quand elle paie son laitier. Mais on peut lui rétorquer que c'est aussi les allocations de ses enfants qu'elle emploie quand elle paie son billet de cinéma.

La seuple chose certaine que nous savons, c'est que la province a dépensé en 1948-49 pour fins d'instruction publique $14,301,555.78. Si les douze millions (en chiffres ronds) du fonds d'éducation ont servi à des fins scolaires, il ne reste qu'un peu plus de deux millions du budget ordinaire de la province consacrés à l'éducation; cette somme fait triste mine à côté de $65 millions de la voirie.

●

M. Chavigny affirme en dernier lieu que "l'autonomie des commissions scolaires ne paraît pas menacée si celles qui se sont prévalues de la *Loi pour assurer le progrès de l'éducation* doivent soumettre leur budget à la commission municipale, imposer une taxe suffisante pour faire face à leurs dépenses et ne pas emprunter au delà de leurs ressources".

Evidemment non!

Pas plus que l'autonomie du Québec n'est menacée, quand le fédéral lui rogne les revenus, prétend remettre ses emprunts à un contrôle central et nourrir son trésor au compte-gouttes des subsides fédéraux!

L'argument est enfantin. On ne peut être à la fois maître et esclave, autonome et soumis, en possession de tous ses droits et en tutelle.

Les commissions scolaires du Québec subissent depuis quelques années un asservissement qui les conduira avec le temps à l'anéantissement. A moins que l'opinion publique ne force le gouvernement, quel qu'il soit, à retraiter.

Gérard FILION

LETTRES AU DEVOIR

PACTE DE L'ATLANTIQUE

Alter Sacerdos,
a-s Le "Devoir", Montréal.
Monsieur,

Si, comme vous l'admettez dans votre lettre adressée au directeur du "Devoir", portant la date du 3 octobre, vous admirez la tenue générale de ce journal, votre chagrin devant l'attitude de M. Sauriol touchant le Pacte de l'Atlantique sera, je crois, de courte durée et, s'il n'a que la consistance de ce pacte, il devrait être tolérable tant qu'il dure.

Je ne suis pas assez naïf pour croire que M. Sauriol a besoin de secours extérieur pour se défendre lui-même d'être trouvé naïf. J'ai néanmoins absorbé avec une attention si dévorante ses commentaires sur la politique internationale dans ses répercussions sur les choses de notre pays, y compris son attitude sur le Pacte de l'Atlantique que, devant une attaque, motivée ou non, je me sens porté à lui témoigner mon admiration, sans même faire de réserve.

Quelques points maintenant de votre lettre.

Si je me croyais digne d'une réponse, je demanderais d'être informé sur ce que je dois comprendre par le terme "arguments de force" avec lesquels vous entendez repousser les Russes.

Admettez aussi que, si je donne à votre nom de plume une signification, je trouve que prêter au Pape le rôle futile de donner des directives sur des sujets de guerre qui ne doivent pas être suivies que par les nations qui n'en sont pas menacées, c'est peu reconnaître sa valeur.

Il est de toute évidence que vous avez une peur persistante des Russes. Peut-on soumettre à votre réflexion que la peur peut bien être le commencement de la sagesse mais que dans la suite elle en est l'ennemi le plus formidable?

SECULARIS

CHASSE A L'ORIGNAL

M. Gérard Filion,
le *Devoir*, Montréal.
M. le rédacteur,

Je vous envoie une note que j'ai découpée dans un journal de mardi, le 11 oct. 1949:

A lire cette note, on s'aperçoit que la chasse à l'orignal prend des proportions dangereuses. On dirait de plus, que ces gens qui font un tel "commerce" avec leur chasse au gros gibier ne raisonnent pas. S'imaginent-ils que l'orignal peut se reproduire au rythme du lapin?

Le gouvernement de la province de Québec devrait faire des lois très sévères pour la chasse à l'orignal. De plus, le gouvernement ne devrait pas tolérer de ces gens qui ne sont certainement pas la crème de notre tourisme américain, même financièrement.

Quand on y songe, au début de la colonie, l'orignal venait s'abreuver dans les eaux du Saint-Laurent, et qu'aujourd'hui, il faut presque monter dans l'Ungava pour le rencontrer!

Je crois qu'un de vos journalistes du *Devoir* devrait écrire un long et violent article sur le sujet. Un article bien écrit a souvent suffi pour réveiller nos chefs du gouvernement, car votre journal a, à mon avis, la plus grande influence morale, dans le Québec.

Un lecteur assidu depuis 6 ans.

Claude DESMARTEAU,
optométriste.
160 St-Thomas, Longueuil.

OU ALLONS-NOUS ?

Quand on s'en va en voyage il est bon de temps à autre de faire halte et consulter sa carte pour voir si réellement nous allons nous rendre là où nous voulons aller.

Faisons de même en ce qui concerne notre vie économique, arrêtons-nous, écoutons et regardons pour un moment.

Nous voyons premièrement que nous sommes à la première étape de la dépression économique qui va nous étreindre encore une fois quoi qu'en disent MM. les économistes.

D'abord les prix des produits maraîchers et fruitiers sont descendus presque aussi bas qu'avant la guerre, le chômage s'installe graduellement ici et là, la radio annonçait dernièrement que Montréal compte presque le double de chômeurs que l'an passé et on entend parler de 2,500, de 3,000 sans travail dans telle ou telle ville; les chantiers de la forêt sont presque nuls alors décidément, qu'on l'admette ou non, le spectre réapparaît encore une fois.

Que fait-on pour y remédier?

Nous ne parlerons pas de nos gouvernements provincial et fédéral; l'un est trop occupé de ses problèmes de taxation, et l'autre s'occupe surtout de ce qui se passe chez les voisins.

Parlons de nos organisations professionnelles. Ont-elles réellement conscience de leur responsabilité dans la tâche qu'elles ont entreprise.

Il y a bien nos syndicats catholique qui prêchent une politique de bonne entente dans les relations entre ouvriers et patrons. Parfait.

Mais donnons-nous la peine d'interroger les ouvriers, n'importe lequel, qu'ils appartiennent aux syndicats ou à des unions neutres, c'est le même refrain qu'on entend: critiques et plaintes de toute sorte à l'égard du patron, de l'industriel et enfin de tout employeur quel qu'il soit.

Il me semble qu'il serait temps d'arrêter de regarder et d'écouter. Je ne veux pas prendre la part du gros, du capitaliste; il est capable de se défendre seul; mais à force de critiquer et de nier à l'industriel sa part de profit, et de toujours demander des augmentations de salaires, qui d'ailleurs n'avancent à rien, les ouvriers travaillent contre eux-mêmes et d'ici dix ans ce sera l'étatisation de presque toutes les industries. Au lieu de monter la tête des travailleurs contre les employeurs pourquoi ne leur dirions-nous pas la vérité de temps à autre.

Par exemple, que la mécanisation moderne ne peut faire autrement que d'enlever le gagne-pain de ceux que les machines remplacent, et qu'ensuite le salaire qu'il retire il y en a une moitié qui va pour acheter des marchandises et des services, et l'autre moitié s'en va pour payer des impôts de toutes sortes.

On parle d'un code de travail, à mon sens quel que soit ce code il ne servirait qu'à tuer ce qui reste de petites entreprises.

Et les conventions collectives pour les cultivateurs ne serviraient qu'à nous river de nouvelles chaines et nous rendre esclaves davantage.

On dit qu'il y a 140 mille lois au pays, pourquoi demander qu'on nous en impose davantage. Mes amis ouvriers et cultivateurs, il y a une loi que nous devrions demander, c'est la loi qui rendrait tout argent libre de dettes à sa naissance, ce qui aurait pour effet de libérer nos gouvernements de l'emprise des maîtres financiers qui les mènent si bien actuellement. Enfin nos syndicats auraient une liberté d'action qui leur permettrait de faire des réalisations qui redonnerait à l'individu cette liberté non pas de faire le mal mais de pouvoir enfin vivre sa vie une vie normale digne d'une personne humaine et d'en rendre hommage à son Créateur.

Merci de votre hospitalité.

Lucien GAUTHIER

Congrès international de la presse catholique

La date du Congrès international de la Presse catholique vient d'être fixée. Il se tiendra à Rome, durant l'Année sainte, du 16 au 18 février. Les congressistes étudieront ce sujet: "La presse catholique au service de la vérité, de la justice et de la paix". Le nouveau conseil canadien de la Presse catholique y sera représenté. Son comité exécutif en a ainsi décidé après avoir entendu le rapport du secrétaire, M. Thomas Greenwood, qui vient de rentrer d'un voyage à Rome et en France. Une réunion générale du conseil canadien aura lieu à Montréal le 12 novembre. Il y sera surtout question du congrès international de Rome. — (E.S.P.)

Une expérience pour résoudre la crise du logement

Au Canada, la paroisse ouvrière Ste-Marguerite construit ses habitations

"Témoignage chrétien" vient de consacrer, sous ce titre, un reportage de l'expérience menée aux Trois-Rivières par M. le curé Chamberland.

L'hebdomadaire de Paris la décrit comme une expérience typiquement canadienne, mais dont les Français pourraient néanmoins tirer profit.

Voici en quels termes, fort sympathiques, cette belle aventure est racontée:

Sainte-Marguerite est une paroisse ouvrière située à l'une des extrémités des Trois-Rivières, la plus ancienne ville du Canada après Québec et la capitale mondiale de la pâte à papier. Les billots de bois, flottés sur le Saint-Maurice, s'amoncellent en collines auprès des "moulins ou usines.

Il y a vingt-trois ans, M. le curé Chamberland prenait possession de son presbytère et faisait la connaissance des 167 familles qui composaient sa paroisse. Familles pauvres et nombreuses, toutes avaient 9 ou 10 enfants et le père de famille, ouvrier aux moulins, recevait un salaire de 12 dollars par semaine (maintenant 30 à 35 dollars par semaine, soit 0 d. 75 de l'heure).

Ces familles étaient logées dans des appartements ou dans des maisonnettes de 4 pièces généralement, dont le loyer actuel est d'environ 25 dollars par mois. 4 pièces pour 10 à 12 personnes: on devine les disputes que provoquaient l'entassement, l'impatience de la mère de famille. D'ailleurs ces logements trop petits étaient fort demandés et les mariages souvent retardés par la difficulté de trouver un appartement.

"Je ne suis pas un entrepreneur, se dit le curé, *je n'ai pas voulu lutter contre la crise du logement. mais j'ai voulu mettre un peu de bonheur dans le coeur de mes paroissiens. Pour qu'ils soient heureux il leur fallait une maison, j'ai essayé de leur donner une maison à chacun."*

Pendant deux ans on se prépare

La seule solution au problème? Bâtir des logements adaptés à des familles nombreuses, à des prix abordables, et en rendre les occupants propriétaires.

Les paroissiens de Sainte-Marguerite étaient dans l'impossibilité de l'entreprendre eux-mêmes. *"Sur 50 hommes, 40 n'avaient pas 25 piastres de côté."* Et ils ne pouvaient songer à emprunter, faute de gages.

Le curé qui, sur ces entrefaites, venait de faire bâtir un groupe scolaire et avait acquis des notions étendues sur la construction médita d'organiser une coopérative de futurs propriétaires qui, fournissant eux-mêmes la plus grande partie de la main-d'oeuvre, pourraient à bon marché, et en esprit d'équipe, édifier leurs maisons.

Il fit donc venir d'Ottawa des cours sur les coopératives publiés par les RR. PP. Oblats, et les étudia. Puis il réunit des hommes de sa paroisse et leur parla du projet. Une dizaine s'y intéressaient et pendant deux ans tinrent des cercles d'étude sur la question. Car la préparation psychologique, la mise au point des détails étaient la condition de la réussite.

Quand l'équipe fut soudée, que les plans furent prêts, on passa à la réalisation. La ville vendit le terrain, très bon marché: 10 dollars pour un lot de 16 m. 50 sur 33, qui normalement vaudrait 125 dollars. Les Caisses Desjardins (caisses populaires fondées au début de ce siècle et extrêmement actives) fournirent les capitaux à la coopérative qui jouissait d'un crédit dont ses membres étaient individuellement dépourvus. Les caisses ont la garantie solidaire des membres, prennent une hypothèque sur chacune des maisons une fois construite et prêtent moyennant un intérêt de 5%. Les remboursements sont échelonnés sur quinze ans.

Des ouvriers professionnels furent embauchés pour travailler à temps complet et faire les fondations, maçonnées et cimentées, dresser la charpente et poser le toit. Ces maisons sont en effet construites en bois suivant la méthode généralement répandue en Amérique du Nord et au Canada. Ultérieurement, elles peuvent être revêtues d'une gaine de briques et, à cet effet, un solage cimenté débordant de 13 centimètres est ménagé tout autour des murs. La double paroi de bois, l'interstice bourré de laine d'amiante assurent en ce pays froid des maisons confortables.

Les coopérateurs, sitôt leur journée d'usine finie, leur repas pris, enfourchaient leurs bicyclettes et arrivaient au chantier où les attendaient un contremaître professionnel qui allait guider leur travail. On chantait ensemble un petit couplet de circonstance et on posait les lambris, les planchers, les bardeaux d'amiante, l'installation électrique de 7 à 11 heures du soir.

Chacun s'employait ici ou là, suivant sa spécialité et les maisons ne devant être attribuées qu'à la fin, on mettait le même soin partout.

Le terrain avait été loti en avril. En novembre, les familles emménageaient, dans la joie et la fierté d'être dans un chez-soi que l'on avait fait soi-même. Il faut voir l'orgueil dont éclatent les mères de famille!

Les logements avaient coûté: 10 dollars de terrain, 1,500 dollars de matériaux, 500 dollars de travail qualifié rémunéré. Les coopérateurs fournissaient environ 1,500 dollars de travail non rémunéré.

La coopérative achète tout. Chaque coopérateur a un livre où l'on marque chaque semaine toutes les dépenses effectivement faites. Le gérant montre ses comptes toutes les semaines et on peut les discuter s'il y a une erreur, ce qui s'est produit une fois. Chacun sait donc à tout moment ce que lui coûte sa maison et à quoi correspondent les frais.

Et l'histoire continue

Les maisons se présentent toutes pareilles, indépendantes au milieu de leur terrain. Elles ont un sous-sol à usage de cave et débarras, commode d'accès par l'intérieur et l'extérieur (pour rentrer les bicyclettes), un rez-de-chaussée très surélevé faisant un appartement complet et un étage distribué de la même façon et constituant aussi un logement complet avec accès indépendant. Elles ont 10 m. 56 sur 11 m. 55 et présentent au milieu une salle commune, vaste et claire, avec évier et poêle-cuisinière qui chauffe tout l'appartement. Les autres pièces au nombre de 6: 4 chambres, un salon et une salle de bain ouvrent sur cette pièce centrale. De la fenêtre on voit le terrain à l'arrière, où les enfants jouent. Par la porte arrière on sort sur la terrasse abritée, de 1 m. 80 sur 3 m. 60, où l'on peut se balancer l'été sur un fauteuil-bascule, à la mode de Québec. Partout des armoires dans le mur, d'heureuses proportions. Tous les détails de forme, d'agencement, de dimension ont été voulus, médités, et on le sent. C'est une maison où une famille nombreuse peut être heureuse.

Aussi, après la première tranche de 10 maisons, a-t-on construit des tranches de 50. Pour l'an prochain, M. Chamberland avait 125 demandes sérieuses, mais 50 forment le chiffre mavimum d'une équipe de coopération travaillant à plein rendement en esprit d'amitié.

Alors, pensant à la crise du logement qui sévit si duremnt en France, je dis à M. le chanoine Chamberland: "Si l'on pouvait prendre modèle sur vous, chez nous..." et il répond: "Ce qu'il y a de sûr, c'est que ça peut se faire."

Geneviève d'HAUCOURT

Faites ça . . . et vous vivrez !

Il leur adressa encore une parabole, pour montrer qu'il faut prier toujours et sans se lasser. Il dit: Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait point Dieu, et ne se souciait pas des hommes. Il y avait aussi dans cette ville une veuve qui venait à lui, disant: Fais-moi justice de mon adversaire. Et pendant longtemps il ne le voulut point, mais ensuite il dit en lui-même: Cette veuve m'importune, je lui ferai justice, afin qu'elle ne vienne pas sans cesse me tourmenter.

(Lc 23, 1-5)

Ainsi les chrétiens doivent persévérer dans la prière sans se décourager si Dieu tarde à les exaucer.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

BLOCS-NOTES

Encore la régie des loyers

Depuis l'établissement des mesures de guerre jusqu'à l'an dernier, s'est-il passé un seul mois sans que M. Maurice Duplessis dénonce la régie fédérale des loyers? Il en montrait les excès. Il remarquait que cette intrusion forcenée dans notre droit civil pouvait à la longue, sur des points importants, en modifier la nature.

Parfois ces critiques dépassaient leur but. Car avec la guerre, la crise du logement entrait dans une phase aiguë: il fallait donc une régie, de toute nécessité, ou bien tous les locataires se seraient fait dévorer vifs. Mais rien n'imposait les règlements chinois que cette régie a parfois connus. De toutes manières, l'après-guerre aurait dû rendre aux provinces ce qui leur revenait de plein droit.

Le 23 octobre de l'année dernière, M. Douglas Abbott prévenait M. Duplessis que le gouvernement fédéral offrait de rendre cette réglementation aux provinces, si elles le désiraient. C'était, ne nous le cachons pas, un bouquet assez coûteux, où il y avait plus d'épines que de roses. Le fédéral rendait son bien aux provinces, mais dans quel état! Il y avait évidemment de quoi discuter. M. Duplessis n'a pas discuté, il a refusé, par une gentille pirouette (21 janvier dernier). Et les fédéraux de rire. Ils campent toujours en territoire provincial.

Mais cette année, la question va se poser de nouveau. M. Saint-Laurent l'abordait avant-hier. Les délégués de la Fédération canadienne des maires et des municipalités lui demandaient de maintenir la régie. Il y a là un problème constitutionnel, a répondu M. Saint-Laurent, peut-être avec humour. On peut se demander, ajoutait-il, si le gouvernement fédéral possède le droit de maintenir une régie, dans un domaine qui échappe à sa juridiction.

On peut se le demander en effet. Notons toutefois qu'Ottawa n'éprouve aucun scrupule de ce genre quand il accapare la quasi-totalité des impôts sur le revenu, malgré l'article 92: il a alors, depuis 1917, une singulière façon de ne reconnaître que l'article 91 (celui qui donne au fédéral tous ses pouvoirs) et de ne pas apercevoir l'article 92 (lequel énumère les pouvoirs exclusifs des provinces). Mais ne sortons pas de notre régie.

Que fera cette fois le premier ministre du Québec?

Pourra-t-il, dans la présente conjoncture, refuser le cadeau, même "un peu grec", de M. Saint-Laurent?

L'autonomie comporte des devoirs autant que des droits. Refuser un contrôle provincial qu'on a longtemps réclamé, c'est non seulement inconséquent, mais cela risque d'être ridicule.

Les droits qu'on sauve, ce sont ceux qu'on exerce.

Qu'est-ce que la "partie fédérale" de la constitution?

M. Louis Saint-Laurent parle toujours de la partie fédérale de la constitution canadienne. Il y a une chose que j'aimerais savoir: quelle est donc cette portion fédérale de l'A.A.B.N.?

"Ce que nous réclamons, et ce que nous voulons obtenir pour le moment, vient-il d'écrire à M. Duplessis, c'est le moyen pratique de faire faire au Canada, par le Parlement fédéral seul, non pas "toutes les modifications à la constitution", mais *seulement celles qui affectent des dispositions qui concernent exclusivement les autorités fédérales*".

Quelles sont ces dispositions, et pourquoi l'"adresse" du Parlement ne les énumère-t-elle pas?

Pour se justifier, M. Saint-Laurent ajoute cet argument de sens commun:

> "Quant à celles-là [les modifications dans l'ordre fédéral], nous prétendons avoir le droit de les faire faire sans consulter les autorités provinciales, *tout comme les législatures ont le droit de faire elles-mêmes toutes les modifications qu'elles jugent opportunes aux clauses qui les concernent exclusivement sans consulter les autorités fédérales.*"

En d'autres termes: Pourquoi faire tant de tapage? Nous demandons chez nous une liberté que vous possédez chez vous; c'est un point de vue bien modéré...

Différence considérable

Essayons d'entrer dans les vues de M. Saint-Laurent, n'invoquons pas pour l'heure l'idée de contrat, qu'il prétend écarter.

Il reste ceci:

Plusieurs articles qui regardent les provinces débutent ainsi: *Jusqu'à ce que la Législature du Québec en ordonne autrement, jusqu'à ce que les législatures de l'Ontario et du Québec en ordonnent autrement*, ou contiennent des formules de même sens. Voilà sans doute à quoi réfère le premier ministre canadien quand il parle des modifications que les provinces peuvent apporter à la constitution.

Remarquons tout de suite que ces formules sont *limitées à un article*. Elles ne le débordent pas. Permission est donnée à Québec de changer le nombre de ses ministres (ainsi M. Duplessis peut-il en avoir 21 ou 22), de modifier le nombre des conseillers législatifs et le quorum du Conseil ainsi que le nombre des députés, de changer la loi électorale, etc. Chaque article inclut cette permission, mais rien de plus. Ce n'est pas une permission générale d'amender les clauses constitutionnelles qui ne regardent que les provinces. On sait donc tout de suite en présence de quoi l'on se trouve, et l'on imagine mal que d'importants litiges puissent sortir de libertés aussi concrètes, aussi précises. Jamais, par exemple, les provinces ne pourraient prétendre que ces membres de phrase, lesquels ne coiffent pas l'article 92, permettent aux provinces de modifier cet article capital où sont définis "les pouvoirs exclusifs des législatures provinciales".

Une formule très générale

Tout autre est la réclamation de M. Saint-Laurent pour le fédéral. Il veut introduire dans l'A.A.B.N. une permission générale, formulée en termes généraux. Il veut qu'Ottawa ait le droit de modifier la constitution, sauf en ce qui regarde les droits exclusifs des provinces, les droits minoritaires et les droits des langues. Et il installe cette clause dans l'article 91, celui qui définit "les pouvoirs du Parlement." En effet, son amendement consiste à insérer, avant le premier paragraphe de l'article 91 (qui deviendra 91-1a), un autre paragraphe (91-1) que nous venons de résumer.

Je reviens à la question du début: quelle est donc la portion exclusivement fédérale de l'A.A.B.N.? Est-ce simplement celle qui touche à la composition du Sénat et de la Chambre des Communes, aux pouvoirs exécutifs et législatifs, etc.? Alors, on serait devant l'équivalent des clauses provinciales signalées plus haut.

Mais serait-ce davantage? N'oublions pas que M. Saint-Laurent pose ce droit fédéral d'amender en plein article 91. Cet article, dans son paragraphe initial, dit notamment: "...*le Parlement du Canada aura le POUVOIR EXCLUSIF de légiférer sur toute matière rentrant dans les catégories de sujets ci-après énumérés:...*" Suit la liste fameuse des sujets appartenant au tédéral, et qui fait face à l'autre liste, celle de l'article 92, qui énumère les sujets appartenant aux provinces.

A cause des limites qu'il se fixe, l'amendement de M. Saint-Laurent ne saurait valoir pour l'article 92 (non plus que pour 133, qui réfère aux droits des langues, et à quelques autres). Mais on pourrait prétendre qu'il s'applique à l'article 91, puisqu'on y parle de POUVOIR EXCLUSIF du fédéral.

Le malheur veut qu'en modifiant 91, on risquerait de limiter singulièrement 92. Et ainsi le fédéral, en dépit de l'axiome juridique, ferait indirectement ce qu'il ne peut accomplir directement. Et la "portion exclusivement fédérale de l'A.A.B.N." déborderait sur toute la constitution.

Ici, nous en arrivons au même cul de sac (j'emploie le mot sans intention malveillante). M. Saint-Laurent dit en substance: "Si nous outrepassons nos pouvoirs, les provinces s'adresseront aux tribunaux". Et ainsi elles aboutiront à la Cour suprême, cour d'origine fédérale et dont les membres sont nommés par le fédéral — tribunal issu d'Ottawa et pourtant chargé de prononcer en dernier ressort entre Ottawa et les provinces!

Là, en dernière analyse, et même lorsqu'on accepte provisoirement les postulats de M. Saint-Laurent, est le vice du système. Là se trouve la faille: dans l'absence d'un tribunal suprême exprimant la totalité du Canada.

Pour la Confédération

Nous sommes en Confédération. L'Etat canadien, c'est l'ensemble composé par l'Etat fédéral et les Etats provinciaux. Les deux autorités doivent être *"chacune suprême dans sa propre sphère"* suivant l'expression de M. Saint-Laurent lui-même. Cette dualité doit se poursuivre jusqu'au bout, ou bien vous découronnez le système, vous détruisez l'équilibre en faveur de l'une des parties.

Reconnaitre à l'une des deux autorités le pouvoir de nommer les arbitres suprêmes entre les deux Etats; en même temps, légiférer de telle manière que les litiges risquent d'être graves et nombreux, donc la tâche des arbitres écrasante: c'est bel et bien découronner le système, c'est bel et bien rompre l'harmonie au bénéfice de celui qui a le pouvoir de nommer.

Voilà pourquoi, malgré notre meilleure volonté, nous croyons que le projet du premier ministre pèche gravement contre la Confédération.

André L.

L'ACTUALITE

Réponse de Diafoirus Sabourin

A Crainquebille,

Vous faites voir à vos lecteurs dans un Devoir, *récent numéro, que je ne sais pas exprimer la langue française clairement, langage appris sur ma mère dont les genoux sont aujourd'hui usés à avoir porté mes premiers pas aujourd'hui plus solides dans les domaines des poussières et des fibroses, fibroses amianteuses et tissus cicatriciels, et les experts disent naître de la fibre invisible. Vous osez rire effrontément des connaissances solides prises par moi et mes lectures dans la médecine générale, particulière, spécialisée et générique dont la profession au Canada brille plus fort que jamais on l'a vu dans l'histoire de notre beau et fervent pays, sur les bords du fleuve Saint-Laurent bâti par nos pères et mères et par la race aux qualités minières sabotées par les journalistes du* Devoir.

C'est effrayant et ridicule et je veux protester de toute la force des poumons qui sont encore bons n'ayant pas été soumis aux poussières amianteuses que vous prétendez pour tous ceux nés et grandis dans la belle région des mines d'amiante où les grands industriels américains font ce que juste et raisonnable. Vous parlez, messieurs, à travers vos chapeaux et vos cerveaux sont petits microscopiquement si vous continuez à participer à l'appellation générique de poussière qui se distingue lorsqu'on veut étudier le cas de près, on l'appelle fibres ailleurs. J'ai lu de vive voix que dans les camps de concentration ceux urbains comme on appelle ont fait voir la plus grande résistance à la tuberculose. La diète plus balancée rend ces choses accessibles. Je l'ai dit devant le tribunal et je le dis encore jusqu'au point qu'on comprenne. Je le crierai même. Une résistance plus forte peut expliquer soit une déficience dans la résistance qu'on a acquis dans l'endroit mais presque sans hérédité ou bien dans la résistance absorbée dans la vie mais parce que l'on peut ajouter à soi-même.

Comme n'a pas jamais M. Pigeon voulu dire, il est vrai que la mort empêche l'homme de jouir de sa santé mais il n'y a pas de responsabilité chez nous pour autre chose qu'une maladie industrielle qui, elle, devient maladie qu'on peut voir lorsque l'autopsie est décédée. Le Devoir *fournit sur le problème ouvert et que ne veulent pas fermer les bandes révolutionnaires, la décence peureuse les nomme sous le vocable C.T.C.C., des statistiques affectées quoique je suis capable d'accueillir possiblement la condition d'amiantose dommageable, soit décelée, soit avancée, peu importe le nombre d'années. Evidemment, il y aurait relation de cause à effet.*

Vous habitez dans la ville, hypocrites journalistes du Devoir, *que la fumée frôle les toits, que la fumée empeste l'air, que la fumée entre dans les maisons, comme Saint-Henri, place ouvrière dont a d'ailleurs trop calomnié Gabrielle Roy dans ses livres, d'ailleurs incompétente en la matière parce que je pense elle ne voudrait pas toujours voter pour l'Union Nationale que l'on nomme quand on ne se cache pas le Parti Conservateur grand et qui grandira encore. Vous devez donc connaitre la fumée aussi dangereuse que les poussières. Si vous étiez sincères comme je le suis, vous feriez rétractation subite et immédiate car vous savez que la résistance doit être plus forte ici et moins forte*

Il me semble que c'est clair. Mes sciences médicales sans être approfondies en profondeur sont étendues assez en étendue pour compenser la déficience constatée peut-être en certains moments. Pour la langue française, je lance un défi de compréhension à tous mes adversaires nobles ou bas. Aussi je vous recommanderais de cesser d'appeler la personne que je représente et que je suis de noms aussi vulgaires que "Dusty" ou "Diafoirus". Ces mots ignobles soulèvent les nuages de mon indignation ainsi que le sang de notre grand chef provincial et des grands bienfaiteurs industriels des Cantons de l'Est. Si vous continuez, je finirai par venger l'honneur que la vie m'a gratifié. Nous l'avons fait, nous le faisons et nous le ferons.

D. SABOURIN,
P.C.C. DURANDAL

La philosophie et les conditions spirituelles de la vie au théâtre

M. Henri Gouhier à la Société d'étude et de conférences

La Société d'étude et de conférences a inauguré, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, la reprise de ses causeries du mardi pour la seizième année.

La présidente, Mme Alfred Paradis, a souhaité la bienvenue à l'assistance et aux nouveaux membres en soulignant que les adhésions à la Société sont de plus en plus nombreuses et un signe évident que la Canadienne s'intéresse davantage à la culture intellectuelle et aux choses de l'esprit.

La réunion était rehaussée de la présence du consul de France, M. Ernest Triat, et de Madame.

Mme Paradis a aussi présenté le conférencier invité, M. Henri Gouhier, professeur de philosophie à la Sorbonne et chroniqueur dramatique, qui a entretenu son auditoire de la philosophie du théâtre.

Le théâtre, dit en résumé le conférencier, est un art de la présence; les autres arts représentent, selon divers modes d'expression, une action passée. Au théâtre, cette action est rendue présente sur la scène par le jeu de l'acteur qui remplit le rôle du personnage. Le théâtre vit de notions qui appartiennent à la vie quotidienne; le drame est dans le monde avant d'être sur la scène. La Fontaine avait vu à la cour ou à la ville, les scènes qu'il fait revivre dans ses fables.

Les termes tragique, dramatique, comique, qualifient les événements, les actions et les scènes selon leurs attitudes spirituelles.

Il y a tragique par la présence d'une transcendance. Que ce soit le destin d'Oedipe, le Dieu d'Athalie, la puissance invisible représentée par le fantôme du Roi dans Hamlet ou les sorcières dans Macbeth, le tragique n'apparait qu'à cause de cette transcendance, "c'est-à-dire d'une réalité dépassant le monde que nous disons naturel".

Le malentendu n'a aucun sens tragique, nous sommes dans l'absurde tout simplement. La folie a un caractère tragique parce qu'elle symbolise une puissance mystérieuse et la passion deviendra tragique dans la mesure où elle deviendra aussi folie. Tous les héros des tragédies doivent avoir perdu leur liberté sous une puissance qui les dépasse, ils doivent, en quelque sorte, être soumis à la fatalité.

Le drame est d'une autre essence par la présence de la mort, qui n'est pas par elle-même dramatique mais qui le devient par le sens qu'on lui donne. La mort seule, c'est un fait biologique qui n'est pas plus dramatique que les autres et ce n'est pas le nombre de morts et la quantité de sang versé qui fait le drame au théâtre. Pour être dramatique, il faut qu'elle signifie la disparition d'une personne, d'une personnalité. La vie est tragique parce que la mort, si sûre qu'elle soit, ne nous apparaît jamais que comme un accident. La condition spirituelle du drame c'est que la mort doit garder son aspect de mystère. L'habitude du fossoyeur, par exemple, ou la haine d'un adversaire qui supprime la personne dans le cadavre enlève à la mort son aspect dramatique.

Le comique est peut-être la notion la plus difficile à définir. Beaudelaire a défini le rire comme "le signe le plus satanique du péché dans l'homme". L'homme rirait par orgueuil, inconsciemment, mais réellement. Le comique suppose une certaine absence d'intérêt: ce qui nous fait rire est toujours extérieur à nous. Il y a deux cas où il est impossible de rire: quand notre intérêt personnel est engagé et quand notre sympathie nous en empêche. La condition primordiale du comique est de supprimer l'intérêt, de suspendre la sympathie. Un personnage devient comique à mesure qu'il est vidé de la biographie qui l'individualise et qu'il devient impersonnel et le rire satanique dont parle Beaudelaire n'est pas le rire du théâtre. Le théâtre comique a pour conditions la présence de passions vigoureuses et un système de valeurs qui définisse le ridicule.

En résumé, le tragique ne peut naitre dans une pièce où aucune transcendance n'impose sa fatalité. Point de drame si la mort est un simple phénomène biologique au lieu d'imposer son mystère. Enfin, où serait le comique sans les jugements de valeur morale qui rendent ridicules la vanité de Falstaff ou l'avarice d'Harpagon?

La vie du théâtre est intimement liée à la vie de l'esprit.

G. B.

L'étude de l'anglais chez les nouveaux Canadiens

Les étrangers apprennent la langue anglaise facilement mais sont déroutés par l'argot

Winnipeg, 18. (C.P.) — La blonde Else Martin, qui est arrivée d'Europe à Winnipeg au mois d'août dernier, ne trouve pas que l'anglais est une langue difficile à apprendre. C'est l'argot canadien qu'elle n'arrive pas à se rendre familier.

Les expressions familières comme "What's cooking", "O.K." et "Good egg" sont presque un casse-tête pour la jeune immigrée yougoslave.

"Il va me falloir deux ou trois ans avant que je sache bien ce que ces expressions et d'autres semblables veulent dire, a-t-elle déclaré récemment devant son pupitre à la Kelvin High School.

Plus de mille personnes déplacées sont présentement à étudier les règles de base de la langue anglaise dans des classes spéciales du soir dans quatre écoles de Winnipeg. Else Martin est l'une de ces nouvelles élèves.

"Nous essayons d'enseigner aux nouveaux Canadiens l'anglais de la conversation courante aussi rapidement que possible, a expliqué M. A. H. Lawrence, principal des classes d'anglais pour quelque deux cents élèves à Kelvin.

La plupart d'entre eux apprennent assez vite mais sont tôt perdus aussi devant l'argot et les idiomes.

Ces classes d'anglais ont débuté l'année dernière dans une école supérieure de Winnipeg mais se sont rapidement étendues à trois autres écoles. L'enregistrement n'est pas terminé pour cette année, mais l'année dernière 1,700 personnes ont suivi ces leçons.

La plupart de ces gens viennent des camps de personnes déplacées de l'ouest de l'Allemagne, quelques uns de l'Italie et plusieurs d'un camp polonais de Tanganyika, dans l'est de l'Afrique.

Les nationalités russe, tchèque, yougoslave, ukrainienne et italienne sont toutes représentées dans le groupe.

Une femme à la tête d'un port de mer

Mme Dorothy Elfert dirige le port de Prince Rupert

Prince-Rupert, C.-C. (C.P.) — Le maitre du port à Prince-Rupert est maintenant une femme.

Mme Dorothy Elfert a été nommée par le département des transports pour prendre le poste dont son mari, le capitaine J. R. Elfert, a été le titulaire jusqu'à sa mort au commencement de cette année Il était maitre du port de Prince-Rupert depuis 1927.

Pendant des années, Mme Elfert a assisté son mari dans son travail et a "seulement continué" quand il est mort. Elle l'a accompagné dans ses voyages en mer pendant six ans avant que le capitaine eût eu le poste de Prince-Rupert.

"J'aime la mer et peut-être qu'un jour je serai capable d'y retourner", a-t-elle dit au cours d'une entrevue.

Son travail consiste à rencontrer les vaisseaux de haute mer qui arrivent dans le port et à monter à bord. Elle assigne à chacun son quai ou son bassin et voit à ce que les règlements de sécurité soient bien observés.

Mme Elfert n'accorde aucune croyance aux histoires qui courent sur les capitaines "durs" ou "inhumains".

"Il n'y a pas de ces capitaines, dit-elle. Ce sont tous des gentilshommes et de beaucoup".



Les lainages imprimés et les ensembles de même tissu, costume et manteau, sont très en faveur selon la mode anglaise. Pour le voyage, les affaires, les courses de tous genres qui exigent de partir tôt le matin pour rentrer tard le soir, un ensemble comme celui-ci est tout à fait l'article rêvé.

Critiques en herbe

A la salle des enfants de la Bibliothèque Municipale, ces jours derniers, mademoiselle Saint-Pierre s'adresse à un jeune lecteur.

— As-tu déjà vu le manuscrit d'un livre?

— Jamais, mademoiselle.

— Tiens, tu vois ces pages dactylographiées? elles deviendront un livre...

— Ah! c'est comme ça que ça commence?

— Eh oui! Veux-tu me rendre service? tu liras ce manuscrit.... seulement quelques chapitres, ou même quelques pages si tu veux, ajoute la bibliothécaire devant le manque d'enthousiasme du garçonnet.

Des feuilles volantes, point d'illustrations: voilà qui ne présente aucun attrait lorsqu'on a 13 ans.

— Tu t'arrêteras après quelques pages, si ça t'ennuie, insiste la bibliothécaire; l'important pour moi, c'est que tu commences.

— C'est bon, acquiesce l'enfant, résigné plutôt qu'heureux.

Trois quarts d'heure plus tard, mademoiselle Saint-Pierre est en conversation avec une visiteuse lorsque le jeune lecteur l'interpelle.

— J'ai fini de lire le manuscrit, mademoiselle.

— Tout fini? tu es allé jusqu'au bout?

— Oh! oui; j'ai aimé ça.

— Tu m'as vraiment rendu service. Et, maintenant que tu as lu ce texte, aimerais-tu en connaitre l'auteur?

Le garçon ouvre de grands yeux; mademoiselle Saint-Pierre appelle la visiteuse, qui était restée assise derrière le comptoir. Présentations, ébahissement de part et d'autre.

— Je ne me doutais pas, en entrant, que mon manuscrit était actuellement en lecture, avoue l'auteur en riant. Alors, Lionel, tu étudies à Grasset et tu viens lire ici les jours de congé?

— Oui, mademoiselle.

— Dis-moi ce que tu as moins aimé, continue l'auteur. Tu comprends, avant de faire imprimer mon livre, je pourrais modifier les parties qui t'ont ennuyé, ou changer les mots que tu as trouvés trop difficiles. Je veux intéresser mes lecteurs, si je les fais bâiller, j'ai manqué mon but.

D'abord interloqué, Lionel finit par émettre quelques critiques.

— Ici, au commencement, c'est pas très clair, on s'embrouille dans les personnages.

— Et ce chapitre-ci, où Ignace essaye de convertir son ami, c'est moins amusant, hein? un peu.... prêchi, prêcha, peut-être?

— Oh! non, s'exclama Lionel avec conviction; c'est beau ça! ..

Cette conversation a attiré un autre lecteur qui s'approche, curieux. Mademoiselle Saint-Pierre explique au nouveau venu de quoi il s'agit, et lui propose de lire le texte, lui aussi. Raymond accepte et s'installe; il se relève aussitôt pour venir au bureau demander "une feuille de papier pour prendre des notes, s'il vous plait". Lionel le rejoint et les deux critiques en herbe se penchent au-dessus des feuillets du manuscrit.

L'auteur cause encore quelques instants avec mademoiselle Saint-Pierre, puis, en sortant, passe près de la table où Raymond, un élève du collège Sainte-Marie, et Lionel travaillent avec toute la conviction de leurs 13 ans.

— Trouvez-vous beaucoup à reprendre?

— Euh... ici, mademoiselle, vous écrivez: "Les pages apportent des fauteuils qu'ils placent autour de la grande cheminée." Il me semble qu'autour, ça veut dire: tout autour — Raymond fait un large geste circulaire. — Moi, j'aurais mis: près de....

Et c'est ainsi que les membres de l'équipe des Ecrivains pour la Jeunesse se préparent à donner à la jeunesse canadienne des livres vraiment adaptés à ses goûts et à sa mentalité.

Béatrice CLEMENT

ET CE N'EST PAS UN CONTE !

Londres, 18. (C.P.) — La princesse Elisabeth est actuellement en face d'un problème que la plupart des femmes aimeraient bien à résoudre: sous quelle forme, dans quel genre de monture porter un diamant rose de 5 carats.

Le diamant lui a été donné comme cadeau de noces, par John Williamson, prospecteur de mines en Afrique, autrefois de Montréal

Tout d'abord, Elisabeth avait pensé que le diamant ferait très bien comme ornement de sa couronne personnelle, mais les experts lui ont fait remarquer que sa splendeur pourrait se perdre parmi tant de joyaux. Ils ont suggéré qu'il soit monté seul dans un pendentif.

Taillée et polie de façon régulière, la pierre mesure plus d'un demi-pouce dans sa partie la plus large. Elle est de 26 carats et d'une valeur nominale de 26,000 livres sterling ($80,000).

John Williamson, un timide célibataire, a envoyé la pierre secrètement par un émissaire à la princesse. Récemment il a refusé une offre de 10,000,000 de livres ($40,000,000) pour sa mine.

"Qu'est-ce que je ferais de tout cet argent?" a-t-il demandé.

Carnet mondain

LAPALME-VIGNOLA

Dans la plus stricte intimité, hier matin, à la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église Notre-Dame, M. l'abbé René Pelletier bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Gabrielle Vignola, fille de M. et de Mme Louis-Napoléon Vignola, à M. Joseph La Palme, fils de M. et Mme Avila La Palme, décédés. Le choeur et la nef étaient décorés de fleurs et de feuillage d'automne et pendant la cérémonie, un programme de chant a été exécuté par M. Louis-Philippe Vignola, frère de la mariée. M. Bernard La Palme était le témoin de son frère tandis que M. Vignola accompagnait sa fille.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a eu réception chez les parents de la mariée, où les salons et le hall étaient décorés de pompons or et de feuillage d'automne. M. et Mme La Palme sont ensuite partis, en automobile, pour New-York et Washington.

ROBILLARD-CARON

Le mariage de Mlle Janine Caron, fille de M. J.-G. Caron, I.P., et de Mme Caron, à M. Réal-R. Robillard, fils de M. R. Robillard, décédé, et de Mme Robillard, a été béni hier matin, à 9 h. 30, à la chapelle de la Basilique. Le choeur était décoré pour la circonstance de glaïeuls blancs et roses. Pendant la messe il y eut programme musical. M. Caron accompagnait sa fille et M. C. Gervais était le témoin de son cousin.

PROCHAINS MARIAGES

Au mariage de Mlle Madeleine Audet, fille de M. Joseph-E. Audet et de Mme Audet, décédée, à M. Jacques Langevin, fils de M. et de Mme Hector Langevin, sera célébré samedi, le 29 octobre, à 10 h. 30, à l'église Saint-Germain d'Outremont, Mlle Yvette Langevin, soeur du marié, sera dame d'honneur et la petite Lysanne Murray, nièce de la mariée, bouquetière. M. Jean Cadieux sera garçon d'honneur. MM. Robert et Bernard Langevin, André Audet, Gilles Murray, Hubert Godin et Yvon Baillargeon placeront les invités. Une réception au Ritz-Carlton suivra la cérémonie.

* * *

Le mariage de Mlle Laurette Le Duc, fille de M. Elzéar Le Duc, expréfet du comté des Deux-Montagnes, décédé, et de Mme Le Duc, à M. Lucien Bienvenue, fils de M. Télesphore Bienvenue, de Montréal, et de Mme Bienvenue, décédée, aura lieu le 24 octobre, à 9 h., à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

AUX AMIS DE L'ART

Un cours d'initiation à la peinture sera donné par M. Rolland Boulanger, aux Amis de l'Art, samedi, le 22 octobre, de 2 à 3 h.

DISCIPLES D'HELMHOLTZ

La soirée dansante annuelle des disciples d'Helmholtz aura lieu samedi, le 22 octobre, au Cercle universitaire. Mlles Denyse Dutil, Denise Lacroix, Thérèse Sarrazin, Louise Racicot et Janine De Guise font partie du comité d'organisation, ainsi que MM. Jacques Cléroux, Jacques Sénécal, Raymond Lamarche et André Sénécal.

DINER

Mme William Shanks et M. Gérard Shanks ont reçu à diner vendredi dernier en l'honneur de M. l'abbé Jean-Fidèle Paradis, de la Guadeloupe, Antilles françaises.

AU SANATORIUM PREVOST

A l'occasion de la rénovation du Sanatorium Prévost, le conseil d'administration a reçu samedi dernier les infirmières diplômées de cette institution depuis la fondation, soit depuis 1919.

La visite des pavillons suivit la réception et un goûter fut ensuite servi à la résidence des infirmières.

Parmi les personnes présentes à la réception, mentionnons les membres du bureau d'administration, Mlle Charlotte Tassé, présidente; Mlle Bernadette Lépine, vice-présidente; Mlle Elizabeth Caillé, secrétaire-trésorière; Mmes Arthur Taschereau et Georges Deshaies, Mlles Hélène Beaudoin et Laurette Tougas, conseillères De plus, Mlles Aline Chênevert, Aline Prieur, Germaine Letourneau, Corinne Nadeau, Mmes Maurice Bélair, Clément Fortier, Victorin Perron, J.-M. Perron, Emile Beaudoin, Maurice Blanchard, Gérard Hurtubise, Roger Beaudry, Théo. Lespérance, Maurice Gervais, Adrien Valin, Gérard Duranleau, Henri Lacombe, Mlles Cécile Fontaine, Gabrielle Tétreault, Cécile Gohier, Laurette Darois, Lucienne Boulanger, Gertrude Paquin, Eugénie Sauvé, Gabrielle Longval, Magdelaine Rondeau, Gertrude Lambert, Rolande Lalonde, Geneviève Gouin, Mariette Jutras, Françoise Ledoux et Françoise Guilmette.

CLINIQUE de l'Ecole des PARENTS DU QUEBEC

Ne pas grossir les difficultés

Q. — Nous n'avons encore qu'un enfant, André, 3 ans. Notre désir est certes d'avoir une famille plus nombreuse mais déjà la tâche d'éducateurs nous effraie. Nous avons essayé jusqu'à présent de suivre le mieux possible tous les principes qui sont donnés par l'Ecole des Parents et les meilleurs spécialistes. Malgré tout, il n'est pas rare que nous surprenions le petit André à faire une petite colère ou à nous conter un mensonge. Mon mari prétend qu'il n'y a pas là motif au découragement mais, pour ma part, je me sens faible et craintive devant la grande tâche qui m'attend.

MAMAN DESIREUSE DE BIEN FAIRE

R. — L'inquiétude de certains parents à l'égard du problème sérieux que pose l'éducation de leurs enfants les honore et trahit leur grand amour. Cependant, il faut éviter de prendre peur. Cette tâche d'éducateurs n'est pas surhumaine et il est possible de l'exercer sans provoquer d'irréparables malheurs. Il convient d'abord d'assimiler cette vérité fondamentale et toute simple: L'essentiel c'est d'aimer vos enfants d'un amour sain, d'un véritable, d'un authentique amour qui ne saurait commettre d'erreur irrémédiable.

Ainsi animés de leur amour, papa et maman, de concert, doivent approfondir la nature de leur rôle et délimiter leurs devoirs. Suivra un effet commun de compréhension à l'égard des caractéristiques en constante évolution de leurs enfants, à chaque étape de leurs progrès vers la maturité. Car, ne l'oublions pas, la maternité, comme la paternité, engage toute la vie. Le développement de la personnalité de l'enfant comporte une double série de devoirs. Tout d'abord une application fervente à faire épanouir toutes les possibilités et, en second lieu, l'installation d'habitudes à caractère à la fois personnel et social. Pour ce, apprendre à l'enfant la maitrise de son affectivité et de son corps, l'ordre, le calme, le sens du vrai et de la propriété des autres et les vertus les plus courantes qui sont la pierre angulaire de la santé morale de l'individu, du père de famille équilibré, du citoyen utile à la société.

Cette formation positive ne doit pas se laisser rebuter par la découverte de certaines fautes. Tous les parents, bien entendu, désirent que leurs enfants soient sans défaut. Ils veulent une progéniture belle à ravir... et intelligente... et imbue de toutes les qualités! Légitime désir s'il en est un, mais il faut avouer que la psychologie ne peut offrir de recettes toutes faites et infaillibles pour le réaliser.

Un enfant sans défaut n'est pas un enfant, c'est un ange égaré sur la terre. En réalité, l'enfant n'est pas un objet inerte et ses défauts ne sont pas les simples témoignages d'une erreur de fabrication ou d'une mauvaise qualité de la matière première. Considérons, vous nous le suggérez, la désobéissance, le mensonge!

Comment pourrait-on prétendre qu'il est conforme à l'instinct naturel de l'enfant d'obéir, de dire toujours avec exactitude ce que l'adulte appelle la vérité, même quand elle est déplaisante et risque d'entrainer des conséquences fâcheuses, alors qu'il faut un très long travail de maturation intellectuelle et affective pour acquérir une notion claire de cette vérité, et une volonté suffisamment vigoureuse pour la proclamer en toutes circonstances.

Un enfant chez qui, à aucun moment de son développement, on ne pourrait relever la plus petite trace de défaut, nous inquiéterait comme un organisme incapable de réaction. L'enfant modèle, suivant les normes ordinaires, c'est celui qui ne dit et ne fait rien qui n'ait été approuvé ou commandé, au préalable. Certes, il ne dérange personne; il travaille avec application, par devoir et sans passion: il est cité en exemple à tous ses camarades. A ce régime, on risque de faire perdre la personnalité et l'esprit d'initiative.

De plus, il faut accepter que le problème des défauts enfantins est assez complexe pour exiger certaines discriminations préliminaires. Bien que la faute soit le signe extérieur du défaut, il faut prendre garde de les confondre: une méchanceté occasionnelle ne fait pas un pervers et l'axiome connu: "Qui vole un oeuf, vole un boeuf" pose un danger pour les parents trop portés à généraliser. Sans le vouloir, s'ils y croient trop, ils peuvent facilement transformer le voleur d'oeuf en voleur de boeuf... ou de mille objets moins encombrants.

Le mot défaut, pour l'enfant, n'a pas encore de sens. Un défaut n'est pas une imperfection essentielle de l'être; c'est une façon particulière et maladroite de réagir aux exigences du monde extérieur. Il révèle une difficulté d'adaptation chez l'enfant, il marque un épisode de la lutte qu'il entreprend dans la conquête de soi.

Il faut donc éviter de s'attarder à cet aspect négatif de l'éducation d'un enfant et, par l'amour, continuer de mouler un caractère trempé, une âme forte.

Docteur et madame REMY

MANTEAUX D'HIVER ET COLS DE VELOURS

Londres. — Les revers de velours reviennent sur les manteaux d'hiver et ils sont très élégants. La plupart des cols de velours ont l'allure de larges châles enveloppants, qui tombent bien au-dessous des omoplates dans le dos et presque jusqu'à la taille, en avant. Parfois, on ajoute une écharpe supplémentaire sur un manteau raglan trois quarts; souvent, aussi, les poignets et les larges poches sont recouverts de velours appareillé.

Il existe plusieurs variétés de manteaux raglans trois quarts, qu'aucun autre modèle ne semble encore capable de remplacer pour la campagne ou le voyage, et autant de variétés de manteaux "princesse" ajustés. Mais tous sont remarquables par la largeur et l'importance du col.

Il y a plus intéressant, c'est-à-dire la ligne géométrique qui tend à remplacer la ligne arrondie. Elle comporte des épaules plus larges et des jupes plus étroites. Le petit manteau carré porté sur un costume revient également. Il aura sans doute beaucoup de succès, car c'est un des vêtements les plus pratiques de la garde-robe féminine.

Plusieurs couturiers anglais proposent en outre un grand manteau et un costume appareillés mais le manteau court jouira probablement de la grande vogue cette année, attendu qu'on peut le porter non seulement avec le costume appareillé, mais aussi sur une robe noire ajustée.

FURONCLES
BOUTONS Débarrassez-vous vite de ces vilains défauts cutanés! Soignez-les rapidement avec l'Onguent Dr. Chase médicamenté, antiseptique. Calme et cicatrisant. 69c. Grand format, 6 fois plus, $2.25.
ONGUENT Antiseptique DR. CHASE 277

STENOGRAPHE BILINGUE
Ayant quelques années d'expérience dans la tenue d'un bureau de notaire, demeurant de préférence dans le nord de la ville, position permanente, conditions de travail agréables, bon salaire. Se présenter en personne, le soir, notaire Henri Rodrigue, 589 est, boul. Gouin, Ahuntsic.

Feuilleton du "Devoir"

PEUR D'AIMER

par

Hélène d'HERCHEU

13 (Suite)

Après m'avoir fait entrer, elle m'a montré la terre, les outils, et m'a donné la clé en me disant: "Tout cela est à toi. N'en parle à personne. Si tu es capable de faire quelque chose, prouve-le".

"Jusqu'à votre arrivée, je passais presque toutes mes journées ici quand mon père était à l'usine, et j'ai fait cela... Je bâclais vite, le soir, dans mon lit, les devoirs pour le cours par correspondance, et je les remettais à mon père qui les expédiait à Paris. Evidemment ce n'était pas fameux, avoua-t-il piteusement, et c'est pourquoi il vous a fait venir. Mais maintenant que j'ai compris qu'il ne faut pas rester ignorant pour pouvoir devenir un véritable artiste, qu'il faut savoir tout ce qu'il y a de beau et de grand sur la terre, vous allez voir que je vais faire des progrès, avec vous qui me comprenez si bien."

— Et votre cousine, s'est-elle intéressée à ce que vous faisiez? demanda Thierry, décidément intrigué par ce caractère énigmatique.

— Oh! vous savez, avec les filles, on ne peut pas se rendre compte, répliqua le jeune garçon. Elle a été épatante pour moi, mais je ne sais pas pourquoi, car elle a continué à vivre de son côté, sans plus s'occuper de moi ni de ce que je faisais. Elle a toujours l'air d'en vouloir à la terre entière... Une seule fois elle m'a demandé, il y a une quinzaine de jours, à venir avec moi dans mon atelier. Elle a examiné les statues, sans rien dire, mais avec beaucoup d'attention. Elle était si belle en regardant la Vierge et l'Enfant, elle avait une expression si émue et si intense que j'ai fait une esquisse d'un buste après son départ... regardez...

Gilbert lui présenta une petite tête en terre glaise, à peine ébauchée, mais dans laquelle il était aisé de reconnaitre les traits purs de Béatrice, embellis par une expression de douceur, de tendresse un peu triste que Dartenac ne lui avait jamais vue et qui l'émut profondément. Les jeunes gens quittèrent enfin la grange et retournèrent à La Châtelleraie pour reprendre le cours des leçons.

Thierry organisa désormais son programme de telle sorte que son élève put consacrer plusieurs heures chaque jour à son art. Il l'accompagnait parfois, mais le plus souvent il le laissait travailler seul, craignant de le gêner. Sa bicyclette étant enfin réparée, il se promenait pendant ce temps à travers la campagne et fut frappé, à diverses reprises, d'apercevoir la petite voiture de Béatrice, ou l'impatiente Mélusine, attachée non loin de très modestes demeures paysannes, à d'assez grandes distances de La Châtelleraie.

Par discrétion, Dartenac s'éloignait sans chercher à voir la jeune fille. Mais plus le temps passait, plus il se sentait attiré par le mystère qui entourait la personnalité de Béatrice, plus il avait le désir de la connaitre enfin, de la comprendre.

Un jour, il l'aperçut sortant de la masure qu'il savait habitée par une vieille femme et sa petite-fille, dont le père et la mère avaient été déportés. La grand-mère, accompagnant Béatrice sur le pas de la porte, répétait:

— Merci, merci, mademoiselle. Sans le remède que vous nous avez apporté si vite, elle nous passait dans les bras...

— Allons, mère Sauvanne, ne vous tracassez plus et ne parlez plus de cela. Soyez bien attentive pour que Finette ne se découvre pas et ne lui donnez rien à boire ni à manger en dehors de ce que le docteur a permis. Je reviendrai demain vous apporter le nouveau médicament. Au revoir.

D'un pas rapide, la jeune fille rejoignit sa voiture, détacha le poney et fila sous les arbres dans son petit véhicule.

Elle n'avait pas vu Thierry, qui avait assisté de loin à cette scène, examinant à loisir la silhouette élancée de Béatrice, si élégante dans sa simple robe de toile bleu marine au col blanc très net, sobre tenue qui se rapprochait de celle des infirmières ou des assistantes sociales. Plusieurs fois, soit au départ, soit au retour de ses randonnées solitaires aux environs de La Châtelleraie, Dartenac l'avait croisée dans cette tenue, ou, lorsqu'il faisait froid, vêtue d'un strict costume tailleur également bleu foncé. Mais jamais elle n'avait paru aux repas ni dans le parc avec ces vêtements. Il semblait qu'elle dût les réserver pour ces courses mystérieuses dont elle ne parlait à quiconque, et voulût dépouiller en rentrant tout ce qui avait rapport avec son activité extérieure...

De plus en plus intrigué, Thierry ne résista pas et pénétra chez la vieille femme qu'il connaissait pour lui avoir un jour transporté son panier trop lourd sur sa bicyclette.

— Bonjour, madame Sauvanne. Je ne vous ai pas vue du côté de votre champ de pommes de terre ces jours-ci. Avez-vous été malade?

— Non, non, mon cher monsieur; c'est ma petite-fille qui m'a fait grand-peur. Mais la voilà guérie encore un coup, et je reprends vie avec elle.

— Je n'avais pas su cela, sans quoi je serais venu vous aider, car vous êtes seules toutes les deux.

— Pas trop, ma foi, car nous avons été bien secourues par la Demoiselle Bleue, vous savez, celle qui va partout où ça cloche?

— Mais non, je ne sais pas, qui est-ce donc?

(à suivre)

LA MODE DU JOUR



La robe de bon goût par excellence! Les détails de l'encolure font jeune et les manches ont vraiment du chic.

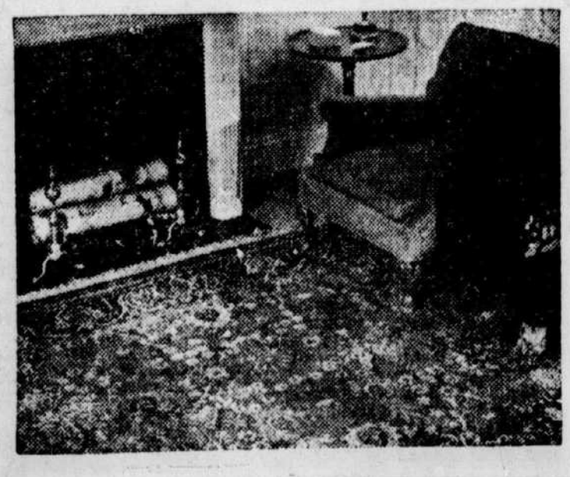
Le patron No 9387 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 requiert 4 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30 Aucun timbre n'est accepté Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Heures d'affaires : du lundi au vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

CARPETTES WILTON -- À UN ⅓ DE RABAIS!



Un grand solde pour les acheteurs avisés

Environ 6'7" x 9'10". Rég. 134.75 Occasion du jeudi **89.75**

Environ 7'10" x 11'12". Rég. 183.50. Occasion du jeudi **122.25**

Votre choix s'arrêtera sur ces carpettes importées Wilton pour votre foyer à cause de leur qualité riche et durable! Elles sont tissées très serré d'un travers à l'autre avec un fort fil de laine worsted. Vous trouverez dans l'assortiment des teintes de fond rouge et beige à motifs orientaux! Ceux qui viendront tôt auront un meilleur choix.

CARPETTES, AU SIXIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Bientôt à l'écran

AU LOEW'S

Van Johnson, Judy Garland et S. Z. Zacall seront les principaux interprètes du film "In the Good Old Summertime" que le cinéma Loew's présentera à partir de vendredi prochain. Il s'agit d'une comédie musicale et la bande sonore comporte les principaux airs que nous fredonnerons cet hiver. Notons particulièrement "Meet Me Tonight in the Dreamland", "Play That Barber Shop Chord", "I Don't Care", "Last Night When We Were Young" et "Merry Christmas".

Le film est une production de Joe Pasternack et l'on doit la mise en scène à Robert Leonard.

AU PALACE

On se souvient du succès de Paul Douglas dans "A Letter to Three Wives". Cet acteur sera la vedette du film "Everybody Does It" que présentera le Palace à partir de vendredi prochain. La distribution comprend de plus Linda Darnell, Celeste Holm et Charles Coburn.

L'intrigue est particulièrement amusante et retrace les aventures cocasses d'une jeune fille qui, comme tant d'autres, est amoureuse et veut en outre devenir chanteuse d'opéra. Son prétendant, par contre, est entrepreneur de démolition et se convertit ténor à son tour afin de prouver son amour.

AU PRINCESS

Le fameux Robert Mitchum sera de nouveau sur l'écran du Princess dans le film "The Big Steal". La distribution compte de plus Jane Greer et William Bendix. Il s'agit d'un film policier. Tandis que Robert Mitchum sera le policier sympathique, mais brutal, William Bendix jouera les gangsters d'envergure. Signalons que l'intrigue est basée sur un fait divers réellement survenu aux Etats-Unis.

La plupart des extérieurs ont été tournés au Mexique et donnent à l'élément couleur locale une importance de premier plan.

AU CAPITOL

'My Friend Irma" restera une deuxième semaine sur l'écran du Capitol. Cette production a été adaptée du programme radiophonique du même nom. On sait les aventures inénarrables dans lesquelles se trouve continuellement la malheureuse Irma. Plus grave, elle y entraîne les autres.

La distribution comprend John Lund et Diana Lynn dans les rôles principaux.

A L'ORPHEUM

"Home of the Brave", l'un des meilleurs films de l'année, restera une autre semaine (la troisième) sur l'écran de l'Orpheum. Cette production donne un aspect saisissant du problème noir aux Etats-Unis. Traité avec le réalisme le plus frappant, le scénario est à la fois un plaidoyer contre l'intolérance et un excellent roman d'aventure.

James Edwards, Jeff Corey et Steve Brodie tiennent les principaux rôles avec une maîtrise de première classe.

A L'IMPERIAL

Johnny Weismuller a obtenu beaucoup de succès dans son premier rôle non-Tarzan. Il campe en effet, dans "Jungle Jim", un explorateur africain. Les aventures les plus extraordinaires l'attendent dans la brousse, où il rencontrera de plus la femme de ses rêves. Virginia Grey et Georges Reeves le secondent avec bonheur.

A LA PRESIDENCE

Mme Yves Bourassa (Nicole Germain) a été élue présidente de l'Oeuvre de la Soupe de l'Asile de la Providence, au cours d'une assemblée tenue hier après-midi et en remplacement de Mme Gabriel Lord, sortant de charge.

La nouvelle présidente présidera le Gala de charité annuel aux casernes des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins, les 5 et 7 novembre prochains.

Les dames patronnesses préparent avec beaucoup de soin et grande activité, cet événement annuel.

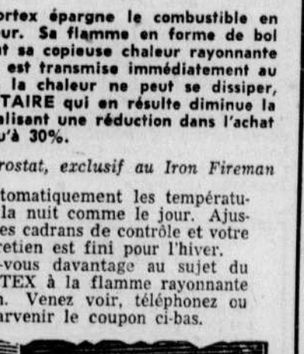
EPARGNEZ

jusqu'à

30%

sur

L'HUILE



Grâce à l'économique

BRULEUR A L'HUILE

IRON FIREMAN VORTEX

Le brûleur Iron Fireman Vortex épargne le combustible en séduisant les pertes de chaleur. Sa flamme en forme de bol et son action rotative, dirigent sa copieuse chaleur rayonnante au niveau des grilles, où elle est transmise immédiatement au système de chauffage. Ainsi, la chaleur ne peut se dissiper, et cette chaleur SUPPLEMENTAIRE qui en résulte diminue la quantité d'huile requise... réalisant une réduction dans l'achat de combustible s'élevant jusqu'à 30%.

Le système de contrôle Syncrostat, exclusif au Iron Fireman

maintient automatiquement les températures désirées la nuit comme le jour. Ajustez une fois les cadrans de contrôle et votre travail d'entretien est fini pour l'hiver.

Renseignez-vous davantage au sujet du brûleur VORTEX à la flamme rayonnante Iron Fireman. Venez voir, téléphonez ou faites-nous parvenir le coupon ci-bas.

Nos unités automatiques pour systèmes à air, vapeur ou eau chaude, possèdent des brûleurs Vortex intrinsèques.

2 ANS POUR PAYER

Le brûleur à l'huile Iron Fireman Vortex convertit votre fournaise ou bouilloire en une unité automatique de chauffage.

DECOUPEZ ET MALLEZ A

Farquhar Robertson LIMITED

Les principaux marchands de combustible à Montréal
Distributeurs des produits "IRON FIREMAN" pour la province de Québec

614 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MA. 7511

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements au sujet du brûleur à l'huile Iron Fireman Vortex.

Nom .....

Adresse .....

1879 — 70e ANNIVERSAIRE — 1949

Les Beaux-Arts

Nouvelles des studios de Londres

PRIX POUR LA DIRECTION

Le film "Kind Hearts and Coronets", de J. Arthur Rank, a mérité à son directeur, William Kellner, le premier prix de direction au Festival de Venise. Kellner fut tout d'abord architecte. Il reçut son diplôme à Vienne, puis il travailla à Berlin et à Paris. Il entra dans l'industrie cinématographique en 1942 et son premier film important fut "The Man in Grey".

VERSATILITE

Marcel Poncin, qui joue le rôle de Dominique, le garçon fruste d'un café tunisien dans "Golden Salamander", joue un rôle tout à fait différent dans "So Long at the Fair".

C'est celui de Narcisse, le suave cousin d'un hôtelier parisien. Dans "Golden Salamander", il est le dévoué serviteur d'Anouk, la vedette française du film, mais dans le second il n'est pas aussi fidèle envers Jean Simmons, qui partage la vedette avec Dirk Bogarde.

TOUR DE BABYLONE

Lorsque Paul Dupuis, vedette du film "The Romantic Age", répéta sa première scène, il fut abasourdi par l'incident suivant: Il devait pénétrer dans la chambre de Mai Zetterling et lui adresser rapidement la parole en français. A sa surprise, la réponse vint dans un flot roulant de suédois. Mai expliqua plus tard: "J'ai interprété tellement de nationalités différentes, française, italienne, allemande, autrichienne, mais jamais suédoise. Il faut absolument que je m'exprime en suédois de temps en temps."

CHOSES ET AUTRES

La ballerine Irina Baronava joue le rôle d'une pianiste concertante dans "Train of Events" avec John Clements dans le rôle d'un directeur-compositeur et Valerie Hobson, celui de son épouse. John Mills et Richard Attenborough jouent le rôle d'officiers de marine dans "Morning Departure", un nouveau film sur la vie sous-marine. James Hayter a un rôle de second plan. La jeune actrice américaine Helen Backlin attend avec impatience le verdict des cinéphiles à la suite de son premier film, "The Chiltern Hundreds". Aux Etats-Unis, elle avait fait du théâtre et de la radio. En Angleterre, elle joua dans la version théâtrale de "I Remember Mama" et dans la pièce de J. B. Priestley, "Home is Tomorrow".

MAI ZETTERLING COUPE LE GATEAU

Au cours d'une réception au studio, à la fin des prises de vue du film "The Romantic Age", la vedette Mai Zetterling a coupé le traditionnel gâteau qui, pour l'occasion", avait pris la forme d'un manuscrit dont la première page était intitulée "The Romantic Age". L'orchestre joua pour la première dans la mélodie "On a Rainy Day in Paris" qu'Edward Dryhurst, en charge de la production, a écrit spécialement pour le film.

UN STUDIO SANS LIMITE

La revue cinématographique des actualités mondiales "This Modern Age" ne ment pas à son slogan "Le monde est notre studio". L'organisation a expédié des unités cinématographiques dans plusieurs coins du globe pour des travaux de recherches.

Le cameraman Peter Hennessey vient d'arriver à Hong-Kong, ayant terminé un documentaire sur le Japon. Il travaillera avec le scripteur Jim Bredin durant un mois avant de se rendre en Nouvelle-Zélande pour faire un autre film.

Une autre unité s'est rendue en Turquie et une autre visite des pays sud-africains. Des documentaires récents ont été faits sur l'Inde, le Pakistan et Trieste.

MARGARET LEIGHTON DANS "PHILADELPHIA STORY"

Covedette de "The Astonish Heart", avec Noel Coward et Celia Johnson, Margaret Leighton a été choisie pour remplir le premier rôle dans la présentation théâtrale de "The Philadelphia Story", à Londres. Elle joue le rôle rendu célèbre par Katherine Hepburn. En vedette dans ce même rôle aux Etats-Unis, nulle autre que Sarah Churchill, qui visitait dernièrement le Canada.

Margaret a tourné cinq films en un an: "Bonnie Prince Charlie", "The Windslow Boy", "The Elusive Pimpernel", "Under Capricorn" et "The Astonished Heart".

ASCENSIONS EN BALLON

René Jacquet et Audouin Dolfuss ont travaillé à trois reprises au cours de la dernière année pour J.-Arthur Rank. Ils ont doublé pour les vedettes anglaises dans "The Gay Lady", dont la vedette est Jean Kent. "So Long at the Fair", avec Jean Simmons et "Kind Hearts and Coronets", dont les vedettes sont Dennis Price et Valerie Hobson.

Après avoir terminé les prises de vues, les deux pilotes ont quitté les studios dans leur aéronef en direction de la Belgique où ils ont pris part à des concours.

Dolfuss est le fils de Charles Dolfuss, l'un des hommes les plus célèbres dans ce domaine. Audoin fait des ascensions depuis l'âge de 7 ans.

Dans "So Long at the Fair", Zena Marshall est supposée faire une ascension en ballon avec son fiancé durant l'Exposition universelle de Paris, en 1889. Zena a presque toujours joué des rôles français dans ses films.

CHOSES ET AUTRES

Dans le film en couleur "The Gay Lady", Jean Kent chante "When I Take My Morning Promenade", la chansonnette rendue célèbre par Marie Lloyd dans le music-hall.

Dirk Bogarde, étoile de "So Long at the Fair", et "The Blue Lamp", faisait partie de l'avant-garde qui libéra Paris. Au cours d'un congé, il a rendu visite à un petit café de Jouey, près de Paris, où il fut le premier soldat allié à pénétrer lors de la libération.

Valerie Hobson n'oubliera pas la journée la plus chaude de l'été qu'elle a passée à modeler des manteaux de fourrure pour le film "The Rocking Horse Winner" dont elle partage la vedette avec John Mills et John Howard Davies.

LES "TALENTS DE CHEZ NOUS"

"De nombreux concurrents se présentent chaque semaine pour participer à nos émissions, et la qualité des jeunes artistes que nous sommes en mesure de présenter aux "Talents de chez nous" est vraiment remarquable," signale M. André Durieux, directeur musical de cette émission. On sait que les "Talents de chez nous sont présentés tous les jeudis soir de 8 h. à 8 h. 30 (heure avancée) aux postes du réseau français de Radio-Canada. L'émission qui est commanditée par la compagnie Borden, donne à nos jeunes artistes l'occasion de se faire entendre et de faire apprécier leur talent par les auditeurs de la radio du Québec.

A la prochaine émission, à 8 h., jeudi, 20 octobre, les artistes suivants se feront entendre: Raymond Desjardins chantera "Un petit cabanon"; Mlle Marthe Lambert, de Montréal chantera "La barque d'Yves"; M. André Jacques, de Montréal, exécutera au violon le "Concerto en sol mineur", de Vivaldi; M. Henri Laferrière, de Montréal, chantera "Un jeune homme chantait"; M. Jean Gauthier, de Montréal, chantera la "Romance de Maître Patelin"; deux membres de la fanfare de Drummondville, MM. Willie et Léo Rancourt, joueront en duo à la clarinette "Swiss Boy"; Mlle Jacqueline Lauzon, de Montréal, chantera "Qui sait, qui sait, qui sait."

Le public est invité à assister à l'émission, "Les talents de chez nous," en se procurant des billets à la compagnie Borden, chambre 400, 407 rue McGill, Montréal. L'émission est radiodiffusée de la salle de l'Ermitage, rue Guy.

"Nous accueillerons avec plaisir tous ceux et celles qui désirent concourir à notre émission, ajoute M. Durieux. Les artistes n'ont qu'à écrire aux "Talents de chez nous," aux soins de Radio-Canada, Montréal. Nous les entendons tous les vendredis soir, de 8 h. à 10 h., à Radio-Canada.

Les concurrents sont jugés par un jury se composant de M. Durieux, de M. Omer Renaud, réalisateur, et de M. Jean-François Pelletier, chef de réalisation de l'agence de publicité Young and Rubicam.

Grande tournée du choeur de Paur

Le "De Paur Infantry Chorus", dont les membres sont revenus, il y a deux ans, à la vie civile après quatre ans de service dans l'armée américaine, est en voie d'établir un record annuel de concerts. Il constitue en effet l'une des attractions les plus en demande d'un bout à l'autre d'Amérique, et cette saison le choeur, après son début le 6 octobre, doit donner 175 concerts d'ici le 16 avril. Le soir du 30 octobre, il se fera entendre ici pour la première fois, au théâtre *His Majesty's*.

C'est à Fort Dix, N.J., en 1942, que le choeur fut formé sous la direction de Leonard de Paur, et ses premières missions furent de stimuler la vente d'obligations de guerre et de soutenir le moral des troupes sur le sol américain et sur tous les théâtres de guerre. La guerre finie, les chanteurs décidèrent de demeurer ensemble et de faire carrière avec leur directeur, le capitaine de Paur, qui avait été avant la guerre l'assistant de Hall Johnson, dont l'ensemble vocal réputé nous est déjà connu.

Les tournées dans les camps avaient permis au choeur de se former un répertoire vaste et d'un caractère très divers, puisque partout où passaient les chanteurs ils avaient recueilli avec les airs nationaux les chants de folklore, les chansons de marche, les hymnes religieux, etc....

Les chanteurs étant des Noirs, on imagine bien qu'ils sont par ailleurs de magnifiques interprètes de negro spirituals.



On reconnaît ici l'artiste canadien Paul Dupuis, qui tient l'un des principaux rôles de "Guerriers Dans L'Ombre", le film anglais dont l'Electra présente cette semaine la version française en exclusivité.

"Comment apprécier l'art"

Exposition à la Galerie des arts

Le "Montreal Museum of Fine Arts" a ouvert ses portes et, de plus, a collaboré à une initiative tout à fait unique de l'Université de Montréal: l'exposition "Comment apprécier une oeuvre d'art". Cette exposition n'est pas composées seulement d'oeuvres et de reproductions, elle a l'originalité de les accompagner de commentaires. On a groupé sous différents titres objets d'art, peintures et reproductions. Une notion-guide rédigée en termes simples et clairs, inscrite sur une pancarte affichée devant chaque groupe, invite le spectateur à l'analyse systématique des oeuvres. De sorte que non seulement on a l'occasion d'examiner un ensemble d'oeuvres remarquable, mais on peut, pour ainsi dire, en discuter à loisir et avec profit, avec les auteurs de ces excellents commentaires.

L'idée d'une telle exposition est déjà assez originale. Mais aussi on l'a montée, cette exposition, avec goût. Et il ne faut pas en douter: cette initiative-là répond à un voeu du public. Depuis que l'exposition s'est ouverte il y a une semaine déjà, on y rencontre tous les jours des jeunes et des moins jeunes en train d'"étudier" les pancartes et les oeuvres, calepins et crayons à la main. Et le public qui visite l'expo est très nombreux.

Il faut féliciter d'avoir comblé ce voeu, le seminaire d'art de l'Université de Montréal et son professeur, M. L. V. Randall, le "Museum" et tous les collectionneurs de Montréal et des Etats Unis qui ont concuru eux aussi à l'exposition.

Car on a puisé partout de quoi illustrer adéquatement et plaire. On aura l'occasion d'examiner des tissus, des bronzes, des ivoires, des pierres sculptées, des céramiques de toutes les civilisations, des gravures sur bois et des dessins du moyen-âge allemand, des enluminures encore fraiches et éclatantes. (J'en passe!) On verra des Holbein, des Pellan, un Roberts, un Savage, un Borduas, etc., et même un Rembrandt et un El Greco. Tous des originaux et des originaux qui se situent bien dans l'ensemble.

La première pancarte définit le but d'une telle exposition et la portée des services que peut rendre l'analyse systématique des oeuvres: "L'art est une chose vivante, profondément humaine et personnelle. Les théories et les principes seuls ne suffisent pas à assurer une vraie compréhension. La vraie et honnête appréciation d'une oeuvre d'art dépend de la sensibilité et de la culture générale du spectateur. Toutefois, la compréhension peut être aidée et développée par une analyse systématique. Eveiller l'attention sur ces problèmes est le but de cette exposition."

On classe d'abord les oeuvres selon les "intentions" de l'artiste (de décoration ou de communication ou des deux à la fois) et selon son "thème" (le monde matériel ou le monde spirituel) — divisions arbitraires et schématiques mais qui en vaudraient beaucoup d'autres. On tente ensuite de définir la "forme", la "technique" et l'"interprétation". (Si seulement l'espace ne manquait pas pour citer davantage!)

Les organisateurs ont porté leur attention sur la difficulté d'apprécier l'art moderne, et je suis sûr que le public leur sera reconnaissant d'avoir attaqué de front les "problèmes" que l'art moderne suppose ou suscite. On pourra très bien ne pas tomber d'accord avec le Séminaire d'art sur ses définitions et ses conclusions, mais on lui saura gré d'avoir au moins indiqué quelques-unes des *valeurs picturales* qu'en véritable amateur de l'art, on doit chercher à retrouver dans les peintures modernes.

Le séminaire tâche donc d'habituer le spectateur aux propres (parfois "étranges") de l'art moderne. Il a pensé pour ce faire à graduer une série de toiles selon leur part d'"abstrait" ou de "subjectifs". On part d'un portrait de Pellan, entièrement "reconnaissable", robuste et sobre; on s'achemine à travers du Van Goh, du Tonnancour, du Lismer, du Lyman; puis on aboutit à trois "radicales" abstractions de Marion Scott, de Webber et de Borduas. Le procédé est étonnant: parions que grâce à lui il y a des gens qui "découvrent" l'art moderne. Si cela arrive le séminaire rend un service rare.

Le circuit de l'exposition se termine à quatre montres dont chacune contient trois oeuvres d'art d'un style différent. On invite le public à indiquer sur un bulletin de vote quelle montre il préfère. Le résultat de ce "test" sera publié dans les journaux, et il pourra se révéler *très intéressant*. Mais justement la pancarte nous avertit on nous rappelle — avec ce souci de vérité typique de tous les comentaires — que "la majorité n'a pas nécessairement raison dans les questions d'art." A tout le moins, ce résultat servira à faire connaître les goûts du public.

R. C.

Gazette artistique

Horaire des cinémas

CHAMPLAIN :
"Voyage sentimental"
12 h. 54, 2 h. 53, 4 h. 52, 6 h. 51, 10 h. 03.

ELECTRA :
"Guerrier dans l'ombre"
12 h. 45, 2 h. 55, 5 h. 05, 7 h. 15, 9 h. 30.

PALACE :
"The Winslow Boy"
10 h., 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

LOEW'S :
"Madame Bovary"
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

CAPITOL :
"My Friend Irma"
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

PRINCESS :
"Task Force"
10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 35.

IMPERIAL :
"The Mutineers"
11 h. 20, 1 h. 45, 4 h. 10, 6 h. 35, 9 h.
"Jungle Jim"
10 h. 05, 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 20, 7 h. 45, 10 h. 10.

ORPHEUM :
"Follow Me Quietly"
10 h. 10, 12 h. 50, 3 h. 30
10 h. 10, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50;
"Home Of The Brave"
11 h. 20, 2 h., 4 h. 40, 7 h. 20, 9 h. 55.

EXPOSITION DE LIVRES

Les Ecrivains pour la Jeunesse, dans le but de faire connaître les ouvrages écrits pour la jeunesse, organisent des expositions de ces livres dans diverses librairies, bibliothèques, magasins à rayons, etc.

Une telle exposition a lieu cette semaine au Comptoir du Livre, 1588 rue Saint-Denis.

Tous ceux qui s'intéressent aux livres écrits pour les jeunes: instituteurs et institutrices, ou parents désireux de procurer à leurs enfants une lecture saine en même temps qu'instructive ou récréative, feraient bien de visiter cette exposition. Ceci les convaincra du fait que notre littérature canadienne-française, aussi bien que les littératures étrangères, leur offre sur le sujet des ouvrages variés qu'il leur est facile de se procurer.

LA PREMIERE TROUPE A NOUS VISITER CETTE SAISON

BALLET de WINNIPEG

Les 21, 22 et 23 OCT. en soirée

MONUMENT NATIONAL

1.00 — 1.50 — 2.00 — 2.50 taxe incl.

chez Archambault et Lindsay

LES EXPOSITIONS

Artisans qui sont plutôt des artistes

La collection Lason à l'Ecole du meuble

L'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, angle Lagauchetière, inaugurait ces jours derniers une exposition d'artisanat français dont l'initiative est due à l'une des participantes, Mme Lucienne Lason. L'Ecole ne dispose pour ces exhibitions que de deux étroites salles constituant plutôt des passages qu'un personnel et des élèves nombreux et pressés traversent à toute heure. Il était toutefois impossible, en des circonstances relativement aussi peu favorables, d'acquérir quelque idée de la valeur des travaux soumis.

On avait eu soin de grouper dans la première salle, à l'entrée de l'immeuble des reproductions photographiques des meilleures oeuvres de chaque artisan présenté par Mme Lason. Dans l'autre salle se trouvaient les exhibits mêmes: céramique, bijouterie, tissus, etc. Certaines de ces reproductions permettent de prendre connaissance d'oeuvres de ces artisans qui ne pourraient, et pour cause, prendre place ici, à cause de leurs dimensions et des frais extrêmes de transport. C'est ainsi que nous avons remarqué de Le Bourgeois un balustre d'autel et un baptistère qui prouvent, aussi bien que ses nombreuses statuettes animalières, sa maîtrise du bronze.

Si certains exposants, comme Zervudaki, se sont contentés d'exploiter un matériau humble comme le rotin (ou le tapis crocheté comme Suzanne LeBourgeois Gretchling, ou l'imprimé sur étoffe comme Pauline Marrot), ils ne l'ont pas fait sans talent; et leurs camarades peuvent encore plus couramment mériter l'appellation d'artistes et non de simples

Même dans tel domaine que le artisans.

tapis crocheté nous ne serions pas sans tirer d'utiles leçons; les artisans de chez nous qui proposent leurs tapis du genre aux touristes en bordure des routes pourraient renouveler efficacement leurs sujets. Point n'est besoin par exemple de reproduire un paysage qui ne serait pas de chez nous ou la sempiternelle maison canadienne sous la neige qui commence à nous faire grincer des dents; mais pourquoi pas des oiseaux ou des fleurs, qui pourraient être typiquement nôtres?

La céramique est probablement le domaine qui a le plus fréquemment tenté les exposants. Les réussites y sont nombreuses et ne surprennent pas avec des noms aussi connus que ceux de Jouve, Sébastien, Eve LeBourgeois, Denise Picard (de délicieux oiseaux). Nous admettons moins bien certaines oeuvres de Louise-Aimée Chevalier, où transparaît l'influence de Fernand Léger.

Nombreux essais d'orfèvrerie et joaillerie des mêmes et de Lucienne Lason, dont nous avons aussi apprécié un calice d'aspect à la fois simple et riche. Belles broderies d'or sur étoffe de LeMinor; tissus imprimés, plusieurs charmants de goût, de Paule Marrot.

Il sera possible d'admirer cette exposition deux semaines encore, le jour et le soir, sauf les fins de semaine. Et maintenant nous avons hâte de voir ce que les artisans canadiens-français aligneront cette année dans les mêmes domaines.

Adrien ROBITAILLE

LES AMIS DE L'ART

La présidente et le comité d'administration font un appel aux professeurs religieux et laïques leur demandant la faveur de collaborer avec eux pour inviter la jeunesse étudiante à assister aux matinées symphoniques et aux autres manifestations artistiques d'intérêt moral et social.

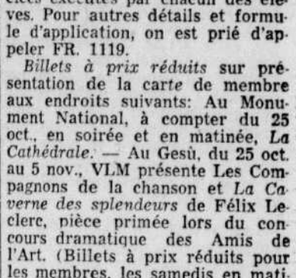
Le succès de l'initiative des matinées symphoniques, laquelle consiste à accorder un prix spécial aux professeurs accompagnant un groupe d'élèves encouragerait les impresarii à présenter des spectacles et concerts offerts exclusivement à la jeunesse et aux professeurs.

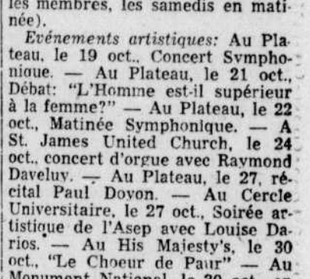
Cours de danse de ballet: Une série de 24 cours comprenant des causeries et des démonstrations sur la danse par M. Roland Lorrain, danseur, ainsi que des exercices exécutés par chacun des élèves. Pour autres détails et formule d'application, on est prié d'appeler FR. 1119.

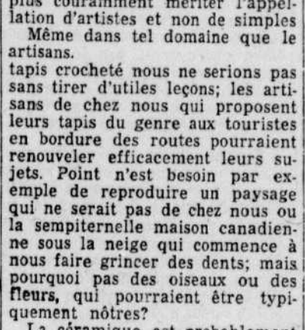
Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre aux endroits suivants: Au Monument National, à compter du 25 oct., en soirée et en matinée, *La Cathédrale*. — Au Gesù, du 25 oct. au 5 nov., VLM présente Les Compagnons de la chanson et *La Caverne des splendeurs* de Félix Leclerc, pièce primée lors du concours dramatique des Amis de l'Art. (Billets à prix réduits pour les membres, les samedis en matinée).

Evénements artistiques: Au Plateau, le 19 oct., Concert Symphonique. — Au Plateau, le 21 oct., Débat: "L'Homme est-il supérieur à la femme?" — Au Plateau, le 22 oct., Matinée Symphonique. — A St. James United Church, le 24 oct., concert d'orgue avec Raymond Daveluy. — Au Plateau, le 27, récital Paul Dovon. — Au Cercle Universitaire, le 27 oct., Soirée artistique de l'Asep avec Louise Darios. — Au His Majesty's, le 30 oct., "Le Choeur de Paur" — Au Monument National, le 30 oct., en matinée "La Cathédrale".

Exposition: Au secrétariat de l'association, le public est invité à visiter le samedi et le dimanche après-midi de 2 à 5 heures, l'exposition de peinture canadienne, oeuvres de Leslie Coppold, Stanley Cosgrove, Maurice Lebel, Gérard Morisset, Gentile Tondino et Robin Watt.







A L'AFFICHE

ELECTRA



Sur la scène CE SOIR
l'émission radiophonique
RADIO CARABIN

A L'AFFICHE
CHAMPLAIN
1005 STE-CATHERINE E. . . FA. 1505





◆ RADIO ◆

Mercredi, 19 octobre

SOIREE

5.00 P.M.
CBF—Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Obligations...
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Supper Serenade.
CHLP-Revue des nouv.

5.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Dites-moi.
CJAD-Ballroom.
CFCF-Nouvelles.

5.30 P.M.
CBF-La revue de l'act...
CBM-Contes.
CKAC-Le forum...
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Sports amateurs.

6.45 P.M.
CBF-En dinant.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Fireside Stories.

7.00 P.M.
CBF-Un homme...
CBM-Variétés.
CKAC-Sélections.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Chansonnette.
CFCF-Bandstand.
CHLP-Autour de la tab.

7.15 P.M.
CKAC-Chacun à son...
CBF-Métropole.
CBM-Radio-Journal.
CJAD-Dow award sohw.
CFCF-Sportscast.
CHLP-Heure familiale.

7.30 P.M.
CBF-Les peintres.
CBM-Nations Unies.
CKAC-La rue des pign...
CFCF-Songs of our time
CFCF-"Club 15"
CHLP-Blanc et noir.
CJAD-The Stars Sing.

7.45 P.M.
CBF-Les propos
CJAD-Sports.
CKAC-Faubourg à M'las.
CFCF-Make Mine Music
CHLP-Vedettes.

8.00 P.M.
CBF-Ceux qu'on aime.
CBM-Bernie Braden.
CKAC-Jeunesse.
CKVL-Le fantôme au...
CHLP-Mad. Pullafito.
CFCF-Blondie
CJAD-Hollywood...

8.30 P.M.
CBF-Soldier's Home.
CBM-Peter Grimes.
CKAG-Trois cloches.
CKVL-Hot Jazz de...
CFCF-Take a chance
CJAD-Take a Chance.
CHLP-Flânerie.

8.45 P.M.
CKVL-Journal du soir.

9.00 P.M.
CBF-Radio-Carabin.
CBM-Oscar Morawetz.
CKAC-An Kostelanetz.
CKVL-Le 13 chanceux.
CJAD-First Nighter.
CFCF-Variety Show.
CHLP-Place Pigalle.

9.30 P.M.
CHLP-Xavier Cougat.
CKVL-Le "13" chanceux
CFCF-Curtain Time
CHLP-Orchestre.
CBM-Stephen Leacock.

9.45 P.M.
CBM-Life can be beaut...

10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-The Hastelry.
CKVL Paris swing
CFCF-Bing Crosby Show
CHLP-Montréal la nuit.
CKAC-Moment musical.

10.15 P.M.
CJAD-The $50 Question
CBF-Nations Unies.
CBM-Life can be beautiful.

10.30 P.M.
CBF-La Taluche.
CBF-Fernando Germani.
CKAC-Nos gouvernem...
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Milton Berle
CHLP-Evelyn Knight.

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Rendez-vous.
CKVL-Paris Swing.

11.00 P.M.
CBF-Adagio
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Bonsoir les...
CKVL-Here Comes the...
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montréal la nuit

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur.
CJAD-Musique.
CFCF-Off the Record.

11.30 P.M.
CBF-Neil Chotem.
CBF-Neil Chotem.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Nouvelles.
CHLP-Au cabaret dans...
MINUIT
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bulletin.
CKVL-Record Man.
CJAD-Nouv et ferm.
CFCF-Nouvelles et ferm.
CHLP-Nouvelles.

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.

Jeudi, 20 octobre

5.00 A.M.
CKVL-Cultivateurs.

6.00 A.M.
CFCF-Merry Go-Round.
CBF-L'opéra de Quat...
CBM-L'heure du réveil.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Réveil.
CJAD-Nouvelles.

6.15 A.M.
CKVL-Prière
CJAD-Farm Home.

6.30 A.M.
CKAC-Eveil.
CVL-Cultivateurs.
CJAD-Debout Montréal
CFCF-Maurice Bédard.

6.45 A.M.
CKAC-Eveil agricole.
CJAD-Prog S.-Coeur.

7.00 A.M.
CBF-Opéra de Quat'sous
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles
CHLP-Le Carrousel.

7.15 A.M.
CBF-Elévations.
CJAD-Musique.

7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.

7.45 A.M.
CKAC-L'Oratoire.
CJAD-Musique.

8.00 A.M.
CFCF-Nouv. et sports.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal
CKAC-Nouvelles inter.
CKVL-Bonjour
CJAD-Nouvelles sport.
CHLP-Radio-S.-Coeur

8.15 A.M.
CBF-Elévations.
CBM-Dévotions.
CKAC-Michel Noël.
CFCF-Merry Go-Round.
CHLP-Impromptu.
CJAD-Musique.

8.30 A.M.
CBF-Rythmes.
CBM-Fanfares.
CFCF-Mélodies.
CHLP-Musique en déj...

9.00 A.M.
CFCF-Nouv. et musique.
CBF-Bulletin.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CHLP-Madame, bonjour.
CKVL-Roger Baulu.
CJAD-Nouvelles.

9.15 A.M.
CBM-Musique.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Time was.

9.30 A.M.
CBM-After Breakfast.
CBF-Le petit train.
CKAC-Blanches et noires
CHLP-Charles Trenet.

9.45 A.M.
CBM-Musique.
CKAC-Fleurs et chard...
CKVL-Avec le sourire.
CJAD-Gospel Singer.

10.00 A.M.
CBM-Nouvelles.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.

CFCF-Nouv. et musique
CHLP-Au bal musette.
CKVL-Le grand prix...

10.15 A.M.
CFCF-Breakfast Club.
CBF-M'Amie d'Amour.
CKAC-Ici Fernand R...
CBM-Musique.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Canzone.
CKVL-Pgm. Catelli.

10.30 A.M.
CKVL-Chans populaires
CBM-Allison Grant.
CHLP-CHLP 1-4-1-0.

10.45 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Emis. éducative.

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CKAC-Actualités.
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Rosemary.
CHLP-Buffet de la gaîté.

11.15 A.M.
CFCF-Brighter Day.
CBF-Métairie Rancourt.
CKAC-Panier provisions
CBM-Kindergarten.
CJAD-Record Shop.

11.30 A.M.
CBM-Allison Grant.
CFCF-Baby Days.
CBF-Joyeux troubadours
CKAC-Club du disque.
CJAD-Kate Aitken.
CFCF-Women's Wold.

11.45 A.M.
CBM-Sweet Your.
CFCF-Jane Ogilvy.

MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Road of Life.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Remember the...
CHLP-L'heure féminine.

12.15 P.M.
CFCF-Modern Remances.
CBF-Rue principale.
CBM-Grande Soeur.
CKAC-Bon appétit.
CJAD-News Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Le réveil rural.
CBM-What's Your Beef.
CKAC-Le coin du disque
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Claudia

12.45 P.M.
CBM-Laura Limited.
CKAC-En parcourant.
CJAD-Annie Richard...
CFCF-Nouv. et mus.

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Radio entrevue.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles
CFCF-Ernest Bevin.
CHLP-Radio-journal.

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Tante Lucie.
CKAC-Buenos Amigos.
CHLP-Heure féminine.
CJAD-Concert Pops.
CKVL-chansonnettes.

1.30 P.M.
CBM-Emission rurale.
CKAC-Culture et Mus.

1.45 P.M.
CBF-Quart d'heure.
CBM-Musique.
CFCF-Baseball.

2.00 P.M.
CHLP-L'Heure fém...
CBF-Grande-Soeur.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Actualités.
CKVL-Here Comes the...
CJAD-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne
CKAC-Amours
CBM-Happy Gang.
CJAD-Easy Aces.

2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage
CKAC-Un peu de tout.
CJAD-Hollywood with...
CHLP-Heure symphon.

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can...
CKAC-Réverie musicale.
CJAD.Gospel Singer.

3.00 P.M.
CBF-Chefs-d'oeuvre
CBM-Brave voyage.
CKAC-Actualités.
CKVL-Yours for the ask
CJAD-Nouvelles

3.15 P.M.
CBM-Commentaires.
CKAC-Rendez-vous
CJAD-Grany Moore...

3.30 P.M.
CBM-Musically Yours.
CHLP-Fantaisie Swing.
CJAD-Make Believe...

3.45 P.M.
CBM-Right to...

4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux..
CBM-Life Can be Beaut.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nos artistes can
CJAD-Nouvelles
CHLP-Fantaisie Swing.

4.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Evénements soc.
CJAD-Club 800
CKVL-Oncle Troy.

4.30 P.M.
CBF-Radio-Collège.
CBM-Pepper Young's...
CKVL-Chansonnette.
CKAC-Thé-dansant.

4.45 P.M.
CBM-Happiness.

5.00 P.M.
CFCF-Tello Test.
CBF-Radio-Collège.
CBM-Jack Berch.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles
CHLP-Coquetel musical.

5.15 P.M.
CBM-Commentaires.
CFCF-Guiding Light.
CBF-Radio-Collège.
CKAC-Colette et Roland
CJAD.Ballroom.

5.30 P.M.
CBF-Faire-Part.
CBM-Musiques.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Young Dr Malone.
CHLP-Chansonnettes

5.45 P.M.
CBF-Chansonnette.
CKAC-Jean-Claude et..
CBM-Musique.
CKAC-J.-Claude et Lise
CFCF-Oncle Troy

SUR NOS ONDES

MERCREDI, 19 OCTOBRE

CBF, 9 h. p.m.: Grant Garnell, baryton du New York City Opera, sera l'invité de Radio-Carabin.

CBF, 11 h. 30 p.m.: Radio-Canada nous fera entendre de nouveau Neil Chotem, compositeur et interprète de grand talent, à la prochaine émission des "Artistes de renom", mercredi. Ce jeune pianiste jouera la "Fugue en la mineur" de Bach et la "Sonate en ré mineur (Op. 10)" de Beethoven. Rappelons que M. Chotem donnera trois des 13 récitals du centenaire de Chopin que Radio-Canada diffuse les vendredis soir, à 11 h. 30.

JEUDI, 20 OCTOBRE

CBF, 9 h. p.m.: Le "Théâtre Ford" nous offrira l'adaptation d'un autre film français, "Les amoureux sont seuls au monde", à son émission du jeudi. Le réseau français de Radio-Canada diffusera ce drame dont les dialogues sont du célèbre scénariste Henri Jeanson.

LE CONGRES DES MONITEURS DE JEUX REMIS A PLUS TARD

Ottawa, 19 (C.P.) — La directrice de la division d'aptitude physique au ministère de la santé et du bien-être, Mme Doris Plewes, d'Ottawa, a annoncé à une assemblée du Conseil national d'aptitude physique que le congrès canadien des moniteurs de jeux qui devait avoir lieu à Montréal, cet automne, a été remis indéfiniment.

Il existe actuellement un manque d'instructeurs de culture physique et de moniteurs de jeux dans plusieurs petits centres à travers le Canada, a également déclaré M. H.-M. Devenney, de Winnipeg, à cette même réunion.

M. Devenney a demandé que le Conseil s'occupe du développement d'un cours d'étude approprié qui conduirait à un diplôme dans ce domaine, afin de former des instructeurs et des moniteurs.

Votons pour les

CANDIDATS OFFICIELS LIBÉRAUX

LAURIER — JACQUES CARTIER — MERCIER



J. E. Lefrançois — Sarto Marchand — Marcel Monette

ECOUTONS

Date	Période	Station	
Oct. 19	7.45 - 8.00 p.m.	CHLP	M. M. Monette
" 19	9.45 - 10.00 p.m.	CKAC	Hon. H. Lapointe
" 19	10.15 - 10.30 p.m.	CKVL	M. Roland Beaudry

L'ORGANISATION LIBERALE

Par la faute de M. Hertz

"TROIS DE QUEBEC" (RADIO-CANADA)

Roger Lemelin, André Giroux, Charlotte Savary

Si j'étais de naturel grognon, je dirais que les nouveautés radiophoniques sont aussi rares, en ce début de saison, que les jours sans pluie. Et ce serait là une affirmation très généreuse, vu le beau temps dont nous avons joui depuis une quinzaine.

Mais nos lecteurs savent que cette chronique a opté pour l'optimisme. Nous ouvrons toujours, et délibérément, la fenêtre qui donne sur le jardin, laissant l'étude du fond de cour aux critiques que ce genre d'exploration intéresse. Au lieu donc de gémir sur la très lourde routine de notre radio, nous parlerons d'une nouveauté: *Trois de Québec* (Radio-Canada, samedi soir, de 7 h. à 7.30.).

●

Encore faut-il préciser que cette nouveauté est une reprise. Les auditeurs se rappelleront, en l'écoutant, l'ancienne Rumba des Radio-romans. C'est la même formule, à peu de chose près.

Les auteurs? Roger Lemelin, André Giroux et Charlotte Savary. Les thèmes? Très vagues: la peur, la timidité, la vengeance, etc. Sur ce thème unique, fixé à l'avance pour chaque émission, les trois auteurs brodent trois contes.

Notons que l'une des principales contraintes de la *Rumba* a disparu; Guy Mauffette, qui animait la *Rumba*, avait fixé à chaque scripteur un milieu donné où situer les personnages. Rien de cela dans *Trois de Québec*. Chaque auteur est libre de suivre sa fantaisie. Est-ce mieux ainsi? Nous ne le croyons pas. L'art vit de contraintes, celle-là donnait à la *Rumba* une diversité que *Trois de Québec* ne possède pas toujours.

Mais ces réserves faites, disons tout de suite que l'émission tranche sur les autres par la qualité générale des textes et l'intérêt qu'ils présentent. Je pourrais dire aussi par l'imprévu dont ils sont chargés.

Ainsi, l'auditeur se figurera d'avance, tablant sur la réputation particulière de chaque auteur, que le conte de Lemelin viendra invariablement en tête de liste, celui de Giroux en deuxième, celui de Mlle Savary en dernier. Il n'en est rien.

●

Ce samedi, par exemple, nous aurions donné la palme, sans hésitation aucune, à Charlotte Savary. Ce député "canayen", ficelé au poteau des tortures par ses électeurs indiens, était d'un humour pointu et d'une fantaisie excellente. Et même l'idée loufoque de la fin (les "sauvages" font la grève, plutôt que de mettre à mort le député, de sorte que les berceaux des blancs resteront vides!) constituait une conclusion en harmonie parfaite avec le ton du conte et l'invraisemblable des situations. Mais dans chaque réplique, dans chaque épisode, on sentait poindre l'allusion. Bref, cette *Vengeance* de Mlle Savary est l'un des meilleurs textes entendus ces derniers temps.

Roger Lemelin, lui, nous a raconté l'aventure d'un chauffeur d'autobus qui, pour se venger des moqueries d'un passager, conduit toute une voiturée de fonctionnaires hors de leur route et de leur routine, en leur faisant suivre un itinéraire de son choix. Le sujet était bien traité, l'atmosphère très juste, mais le développement souffrait ici et là de quelques longueurs.

Quant à l'histoire de vengeance inventée par André Giroux, j'aimerais mieux n'en pas parler. Non seulement parce qu'elle était très mauvaise, impardonnable pour un scripteur de ce talent, mais aussi parce que Giroux nous avait donné, à la première du programme, un excellent conte. Passons donc sous silence l'invraisemblable incendie de samedi dernier en insistant toutefois pour que l'auteur d'*Au-delà des Visages* ne recommence plus cette trahison de lui-même.

●

Si je passe maintenant au montage de l'émission, j'ai le chagrin de dire qu'il est mauvais.

Les interprètes, passe encore, bien que le conteur y mette une emphase dans la plus mauvaise tradition du conservatoire de Paris. On dirait un narrateur qui débite la *Chèvre de Monsieur Séguin* sur disque Pathé: mêmes flonflons, mêmes effets grossis, même air de vous dire: "Voyez si je raconte bien!" Souvenirs d'enfance.

De même, la réalisation manque de propreté. Les musiques, les silences, le bruitage, tout ou presque laisse à désirer. On se demande si le réalisateur s'est rendu compte qu'il avait trois récits différents à mettre au point, donc trois atmosphères différentes, trois rythmes différents. Souhaitons qu'avec le temps, tout cela prenne un dessin plus ferme.

Trois de Québec? Une excellente émission. Ne la manquez pas, car il n'y en a pas tellement cette année.

Gérard PELLETIER

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", casier postal 340, Place d'Armes, Montréal.

Plusieurs lettres ont été interceptées ces derniers temps parce qu'elles contenaient une pièce de cinquante sous ou un billet de deux dollars. Faites remise au moyen de timbres ou de mandats-poste.

François Vipères — Vous avez de la fluidité d'esprit; un peu d'intuition; beaucoup de rythme et de dextérité; une intelligence vive et curieuse; et beaucoup d'aptitude à la concentration. Vous agissez à la lumière de vos sentiments; mais vous tenez à fuir la confusion. Vous choisissez vos amis avec soin; vous êtes loquace, mais sur les sujets que vous connaisez, ou sous l'emprise de l'émotion. Dans l'ensemble, vous êtes défiant. On se méprendra parfois sur vos intentions. Vous le voulez ainsi; car vous n'aimez pas qu'on se mêle de ce qui vous regarde. Vous êtes impatient, opiniâtre, et susceptible. Fier, indépendant et persistant. Quand vous cédez à l'influence de votre milieu, c'est à cause de votre caractère émotif, ou à cause de l'instabilité de vos desseins. Si ces derniers ne sont pas toujours réalisables, c'est que votre volonté n'est pas forte.

Mark ELLERY

AU CLUB RICHELIEU

Lors de leur prochain déjeuner, demain le 20 octobre, les membres du club Richelieu auront le plaisir d'entendre une conférence qui sera prononcée par M. L. G. A. Schlichting, attaché de presse du gouvernement hollandais au Canada.

Le conférencier a intitulé sa causerie: "Les Pays-Bas, partenaire de l'Atlantique." Il sera présenté par M. A. Sevenster, consul général des Pays-Bas à Montréal; ce sera M. Trefflé Boulanger qui le remerciera. Le déjeuner sera présidé par M. Lucien Bélair.

Prendront également place à la table d'honneur : Mgr Olivier Maureault, MM. F. H. Eschauzier, Oswald Mayrand, Guy Cunliffe, Charles Hamel et Hervé Major.

M. Beaulieu s'en prend à ceux qui veulent "chambarder" le capitalisme

Plaidoyer pour l'initiative privée — A la Chambre de commerce

"Le capitalisme ne peut plus être considéré comme abusif comme il y a un quart de siècle... et ceux qui voudraient le chambarder prennent une lourde responsabilité sur leurs épaules."

Ces paroles sont du ministre du Commerce et de l'Industrie de la province, M. Paul Beaulieu, qui s'est porté à la défense de l'initiative privée, hier midi, au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal.

M. Beaulieu a fait appel à l'initiative des industriels québécois pour développer les richesses naturelles de la province. Ces richesses, dit-il, nous ne les connaissons pas encore complètement, et il faut s'occuper de les mettre en valeur. La tâche en revient aux entrepreneurs privés.

Le ministre admet qu'il y a eu des "abus" dans le capitalisme, mais il se dit convaincu que les grandes entreprises ont opéré chez elles les réformes nécessaires. Le système qui a permis de bâtir la puissance industrielle des Etats-Unis et du Canada, dit-il, n'est pas à rejeter, pourvu qu'il s'exerce sous une législation "sévère et juste". Nous ne voulons pas de ce système où une partie de la population travaille tandis que l'autre reçoit des chèques et demeure improductive.

Le gouvernement, déclare M. Beaulieu, veut la paix et l'harmonie dans la justice, entre le capital et le travail. Mais il ne faut pas oublier que s'il y a des droits, il y a aussi des devoirs. Il faut observer les lois, obéir à l'autorité qui est le gouvernement. Et le gouvernement ne permettra pas qu'un groupe domine l'autre.

Industrie et agriculture

M. Beaulieu a défendu l'industrie de l'accusation portée contre elle d'avoir dépeuplé les campagnes. Il a démontré que du point de vue population, le développement des villes et des campagnes avait été proportionnel, depuis dix-huit ans. En 1931, 36.90% de la population québécoise habitait la ville, le reste en campagne. La proportion est encore le même actuellement.

Le développement de l'industrie, dit M. Beaulieu, a bien plus aidé le Québec qu'il ne lui a nui. C'est grâce à l'industrie que nous avons pu garder chez nous une jeunesse qui, autrement, aurait pris le chemin des Etats-Unis, comme la chose s'est déjà vue.

Parlant des services rendus par l'Office de la statistique attaché à son ministère, M. Beaulieu dit qu'il a démontré récemment que la proportion des habitants du Québec qui sont propriétaires n'est pas seulement de dix pour cent, comme on l'a prétendu, mais bien de 25%. Si la proportion est inférieure à Montréal (elle n'est que de 11.5%) et dans quelques autres grandes villes, la chose est tout à fait compréhensible.

Le ministre a dit un mot des offices scientifique et économique de son ministère, qui reçoivent malheureusement trop peu d'attention de la part de nos industriels et de nos commerçants, à qui ils pourraient fournir nombre de renseignements d'une très grande utilité. L'Office économique, notamment, a fait l'inventaire complet de 45 comtés de la province.

Il y a également l'Office d'artisanat et de la petite industrie qui a aidé de façon matérielle des centaines de petites industries et qui a participé à la fondation de centaines d'autres.

En terminant, M. Beaulieu a touché un mot des Agences commerciales de la province à Ottawa et à New-York.

Au cours de ce déjeuner-causerie, on a lu le rapport du travail accompli à la Chambre depuis l'assemblée générale annuelle. Le déjeuner d'hier constituait une assemblée générale trimestrielle.

NOMME A L'I.A.T.A.

M. Gordon McGregor, président de la Société Air Canada, a été élu membre du comité exécutif de l'Association du transport aérien international, ou IATA. Cette élection a eu lieu lors d'une réunion récente du comité exécutif de l'IATA, qui s'est tenue à La Haye.

Leçons aux allumeurs de locomotives

Des techniciens des Chemins de fer nationaux et du Pacifique canadien enseignent régulièrement aux chauffeurs de locomotives la meilleure façon d'allumer ces machines afin d'éviter la trop grande émission de fumée. Ces deux chemins de fer tiendront conjointement l'une de ces classes, jeudi soir à 8 h. à la gare Jean-Talon.

Des représentants des bureaux de presse des deux compagnies y assisteront ainsi que des journalistes, à l'invitation du comité consultatif municipal institué pour diminuer les fumées ferroviaires dans la métropole.

Les municipalités et les assurances

Conférence de M. W. Dupont, aviseur légal de "La Laurentienne" au congrès de l'Union des conseils de comté

Québec, 19 (D.N.C.)—Me Wheeler Dupont, C.R., aviseur légal de la compagnie d'assurance "La Laurentienne", a été le conférencier de la séance d'hier matin au congrès de l'Union des conseils de comté. Une très intéressante discussion a suivi sa conférence. Le sujet traité par Me Dupont était: "Les municipalités et les assurances".

L'orateur a répondu à un grand nombre de questions et a fourni de précieux renseignements sur la question des assurances.

Dans ses conclusions finales, Me Dupont a dit qu'il faut que la corporation municipale et la commission scolaire souscrivent soit obligatoirement soit volontairement à certaines assurances dont il a précédemment été question.

Afin d'obtenir une sécurité adéquate, il faut exiger les taux les plus bas et pour cela, il faut établir des statistiques. Il faut encore exiger les clauses qui conviennent aux circonstances très spécifiques de chaque administration.

Enfin, si en dépit de tout ce qui précède, il est impossible pour une municipalité d'avoir les services d'assurance adéquate, il importe de soumettre par écrit les griefs au service provincial des assurances, qui après étude et conclusion favorable, interviendra auprès des assureurs ou suggérera un moyen pratique de satisfaire aux multiples besoins de sécurité.

AUX ANCIENS FUSILIERS

Tous les anciens Fusiliers et leurs amies sont convoqués pour samedi soir, le 22 octobre 1949. La fête sera sous le patronage du lt.-col. Paul L'Anglais, officier commandant du régiment les Fusiliers Mont-Royal.

L'orchestre des Fusiliers avec son effectif de quinze musiciens saura agrémenter cette fête.

Une invitation toute spéciale est adressée aux amis du régiment.

Une surprise est réservée pour cette soirée. Il y aura de nombreux prix de présence.

LA PUBLICITE DU "MARCHAND"

M. R.-Gaston Béliveau, membre du personnel de l'Association des Marchands Détaillants, vient d'être mis en charge du département des annonces pour le journal "Le Marchand," organe officiel des détaillants de la proyince.

M. Béliveau est un vétéran de la dernière guerre et il a déjà une solide expérience dans la vente de la publicité. Sa nomination vient d'être confirmée par le Conseil d'administration de l'Association.

Deux autorités militaires belges en séjour à Ottawa

Ottawa, 19. (C.P.) — Le général Etienne Baele, chef de l'état-major général belge, et le major général Lucien Lebouette, chef d'état-major de l'aviation belge, ont déposé hier une couronne au monument national en l'honneur des morts de la guerre.

A la suite de cette cérémonie, ils ont été reçus à un déjeuner offert par leurs collègues canadiens et ont ensuite discuté avec les autorités militaires canadiennes. Les généraux Baele et Lebouette font un séjour de trois jours au Canada.

Une garde d'honneur et la musique du régiment royal canadien étaient présentes à la cérémonie.

Y assistaient: le lieutenant-général C. Foulkes, chef de l'état-major canadien; le maréchal de l'air W. A. Curtis, chef d'état-major de l'aviation, et le vice-amiral H. T. W. Grant, chef d'état-major de la marine.

EN FAVEUR D'UNE LOTERIE PROVINCIALE

La Ligue des femmes propriétaires s'est réunie dans une première séance de la saison dans les salles de l'Institut sténgraphique de France, sous la présidence de Mlle Irène Joly.

Une fois de plus, la ligue s'est montrée favorable à l'établissement d'une loterie provinciale pour fins charitables et éducationnelles. "Par la réalisation de ce projet, fit remarquer la présidente, les propriétaires pourraient voir le jour où ils seraient délivrés du lourd fardeau de la taxe scolaire, qu'ils considèrent avec justesse non pas comme une obligation qu'ils ont encourue, mais plutôt une philanthropie qui leur est imposée, et à laquelle tous les contribuables devraient charitablement participer."

La secrétaire Mlle E. Auger a donné un rapport complet du dernier congrès de l'Union des Ligues de propriétaires; il fut approuvé dans son ensemble.

LAMPES DE RUES A L'ESSAI

La division de l'électricité du service municipal des travaux publics mettra à l'essai en diverses parties de la Ville, un nouveau modèle de lampes pour les rues de la Ville. Ces lampes sont de fabrication anglaise. Elles dirigent leurs rayons vers les trottoirs et le pavage et n'ébouissent pas les yeux des piétons.

SOUMISSIONS POUR LES EGOUTS

Hier, le Comité exécutif de Montréal a pris connaissance de soumission au montant total de $350,000 en vue de la construction d'égouts en diverses parties de la Ville.

Le service des travaux publics examinera les offres des nombreux soumissionnaires et présentera son rapport aux chefs de l'Administration.

ON DEMANDE

DES HOMMES QUI S'INTÉRESSENT À LA RADIO ET AUX COMMUNICATIONS



Voici le moyen parfait d'acquérir une bonne formation et de l'expérience dans le domaine de la radio et des transmissions. Les jeunes gens qui s'enrôlent dans le Corps des transmissions royal canadien reçoivent leur instruction dans l'une des meilleures écoles du genre au Canada.

Le Corps des transmissions offre un grand choix de métiers spécialisés: utilisation d'appareils de TSF et de télétypes; entretien et réparation d'appareils de radio et de radar; pose des fils et des câbles; installation et utilisation de centraux téléphoniques. Un matériel moderne allié à des méthodes perfectionnées assure une instruction pratique.

Ce n'est là qu'une des branches de la *nouvelle* Armée active du Canada. Chacune d'elles vous offre une carrière intéressante et captivante . . . la sécurité pour le présent et l'avenir . . . une solde qui se compare favorablement avec les salaires payés aux civils. Rendez-vous tout de suite au bureau de recrutement le plus proche. Vous pouvez vous engager si vous avez 17 ans ou plus, et si vous remplissez les conditions requises. Apportez votre extrait de baptême et vos diplômes.

Dépôt d'effectif No 3, Hutte 41, Covefields, Québec, P.Q.
Dépôt d'effectif No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
ambre 2218, Immeuble "C", rue Lisgar, Ottawa, Ont.
841-OF

L'ARMÉE CANADIENNE "GAGE DE PAIX"

ENRÔLEZ-VOUS DANS **L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA** DÈS AUJOURD'HUI!

C'est votre 4e chance d'économiser

Obligations d'épargne du Canada

4e émission

En vente maintenant

Affaires municipales et scolaires

EMISSION DE $55,000 DE MARIEVILLE

La ville de Marieville, dans le comté de Rouville, a vendu, mercredi soir, une émission de $55,000 à des conditions avantageuses. L'émission, à 3%, par séries vingt ans, a été adjugée au prix de 98.27 à Morgan, Kempf & Robertson Ltd. L'argent emprunté coûtera à la corporation un loyer moyen net de 3.177%.

Marieville était venue sur le marché pour la dernière fois en avril 1947 avec la vente de $25,000 d'obligations à 3% séries vingt ans, au pair.

Huit soumissions avaient été envoyées par deux banques et huit maisons de placement pour la présente émission.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er novembre 1949 et elles échoient du 1er novembre 1950 au 1er novembre 1969 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal ou à Marieville.

L'évaluation imposable à Marieville s'élève à $1,189,715. La dette consolidée nette de la corporation était de $49,606.91 au 31 décembre 1948. La population de Marieville est de 2,800 âmes.

EMISSION DE $478,000 DE LACHUTE

La commission scolaire protestante de Lachute, comté d'Argenteuil, a vendu, jeudi soir, une émission de $478,000 d'obligations à des conditions intéressantes. L'emprunt par séries 30 ans comprenant $282,500 à 2¾% 1950-53, $31,000 à 3% 1954-59 et $164,500 à 3½% 1960-79 a été adjugé au prix de 98.39 à Mills, Spence & Co. Ltd. L'argent coûtera à la Commission scolaire protestante un loyer moyen net de 3.553%. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de $288,400 pour cet emprunt.

La commission scolaire protestante de Lachute n'était pas venue sur le marché depuis plus de quinze ans.

Une soumission a également été reçue pour le tableau de quinze ans venant du syndicat dirigé par Greenshields & Co. Ltd. Le prix offert était de 97.787 pour $282,500 à 2¾% 1950-53, $55,500 à 3% 1954-63, $40,000 à 3% 1964 et $100,000 à 3½% 1964, un coût net de 3.523%. La commission a accepté l'offre pour les 30 ans parce qu'elle n'aura pas à renouveler son emprunt en 1964.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 2 juillet 1949 et elles échoient du 2 juillet 1950 au 2 juillet 1979 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 2 janvier et 2 juillet de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Lachute.

L'évaluation imposable, pour fins scolaires protestantes, à Lachute est de $2,612,290 pour 1948-49. La commission scolaire protestante n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt, le gouvernement de la province ayant assumé sa dette antérieure en vertu de la loi pour assurer le progrès de l'éducation. La population de Lachute est de 6,500 âmes environ.

EMISSION DE $50,000 DE STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE

La Commission scolaire de Ste-Catherine d'Alexandrie, dans le comté de Napierville-Laprairie, a vendu jeudi soir une émission de $50,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt comprenant $29,500 à 3% 1950-53 et $20,500 à 3½% 1954-69 a été adjugé à un syndicat composé de la Banque provinciale du Canada et McNeil, Mantha Inc. au prix de 98.80. Le coût net de l'argent emprunté est de 3.585%. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de $28,000 pour cet emprunt.

C'était la première finance faite par cette Commission scolaire sur le marché des obligations.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er octobre 1949 et elles échoient du 1er octobre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Laprairie.

L'évaluation imposable, pour fins scolaires, à Ste-Catherine d'Alexandrie, est de $237,900 pour 1949-50. La Commission scolaire n'a pas d'autre dette à long terme. La population de la municipalité est de 500 âmes.

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 27,300 actions industrielles et de 53,800 actions minières mardi dernier en comparaison de 20,900 actions industrielles et de 46,300 actions minières lundi dernier.

	Haut	Bas	ferm.
Abitibi Paper	18½	18½	18⅞
Do priv	20	20	20
Aluminium	52¼	52½	52½
Alum. of Can p	26⅛	26¼	26¼
Argus	7	7	7
Bell Tel.	42	42¼	42¼
Brazilian	18⅜	18⅜	18⅜
B A Oil	26½	26½	26½
B C Power A	28	28	28
Bldg. Products	30	30	30
Can Cement	30	30¼	30
Do priv	28¾	28¾	28¾
Can Steam.	14	14	14
Do priv	34	34	34
Can Breweries	23¾	23⅞	23¾
Can Bronze	23½	24	23½
Can Car	12½	12½	12½
Can Celanese	23½	23½	23½
C Convert A	8⅛	8⅛	8⅛
Can For Inv	33½	33½	33½
Can Ind Al A	10¼	10¼	10¼
Can Locom.	29	29½	29
Can Oil	15	15	15
Can Pac Rly	15⅝	15⅝	15⅝
Cockshutt Plow	13¾	13¾	13¾
Cons Smelters	100	100½	100
Cons. Glass	24½	24½	24½
Dist Seagrams	18⅞	19	18⅞
Dom Bridge	39¾	39¾	39¾
Dom Coal priv	18¼	18¼	18¼
Dom Tar priv	21¾	21¾	21¾
Dom Textile	10⅞	11	10⅞
Fam. Players	15	15	15
Power Corp.	16	16½	16
Price Bros.	59	59	58½
Que. Power	17⅞	17¾	17¾
BANQUES			
Commerce	25½	25½	25½
Nova Scotia	37	37	37
Royal	26	26	26

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 18 octobre

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	18⅝	18½	18⅝
Aumaque	16½	16½	16½
Beatty	13⅜	13¼	13⅜
Bell Tel.	42⅜	42	42⅜
Bobjo	15	15	15
Bonetal	60	59	60
Brazilian	18¾	18⅝	18¾
Brit. Dom.	23	23	23
Can. Malting	49	49	49
Cdn. Brew.	23¾	23¾	23⅞
Canners	19¾	19¾	19¾
Cdn. Car A	14⅜	14⅜	14⅜
Cdn. Malartic	68	68	68
Cent. Leduc	103	100	100
Chesterville	173	169	172
Cockshutt	13⅞	13¾	13⅞
Cons. Duquesne	113	112	112
Davies Pete	28	28	28
Dome	19½	19½	19½
Dom. Stores	33½	33¼	33½
Donalda	65	64	64
East Sullivan	410	390	390
Falconbridge	455	455	455
Globe	56	56	56
Hard Rock	33	32	32
Hosco	10	9½	9½
Imperial Oil	19⅝	19¼	19⅜
Int. Uranium	16¾	15	16¾
Kirk Lake	139	137	137
Leitch	120	118	120
Macassa	275	275	275
MacLeod	147	147	147
Malartic G. F.	275	275	275
Moore	74½	74½	74½
Nepus	216	216	216
New Calumet	120	120	120
Nicholson	75	72	72
Normetal	265	257	260
Norlartic	34	30	30
Okalta	194	192	192
Pacific Pete	300	299	300
Pamour	126	125	125
Powell Gold	113	108	108
Power Corp.	16¼	16	16¼
Royalite	875	870	870
San Antonio	410	410	410
Sherritt	289	285	286
Silanco	33	33	33
Simpsons A	27	27	27
Southam	20	20	20
Steel of Can.	88	88	88
Steep Rock	175	175	175
Sullivan	219	215	215
Toburn	47	46	47
Violamac	27	27	27
Waite Amulet	925	925	925
Wpy. Electric	34¾	33⅞	34¾
Curb			
Cdn. Marconi	185	185	185
Cons. Paper	18½	18½	18½
Dalhousie	53½	53½	53½
Int. Paper	68	67½	68
Pend Oreille	540	535	540
Price	58½	58½	58½

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 18 octobre

	Ouv.	Haut	Bas	11 am
Atlas Steels	7⅞	7¾	7⅞	7¾
Brown Co.	3¼	3⅜	3¼	3⅜
Brown Co pr	91	91½	91	91½
Can & Dom Sug	22	22	22	22
C G Investa	16¾	16¾	16¾	16¾
C I L	23	23	23	23
Can Light	23¼	23¼	23¼	23¼
Can Marconi	180	180	180	180
Can Vickers	82	82	82	82
Cons Paper	18½	18¾	18½	18¾
Fed Grain	11¼	11⅜	11¼	11⅜
Fleet Mfg.	145	145	45	145
Ford A	25	25¼	25	25¼
Hy. El. Sec.	3	3	3	3
Int. Paints pr	22	22	22	22
Lowney	14½	14½	14½	14½
Maclaren P & P	35	35	35	35
Mica Co.	120	120	120	120
MINES				
Ascot	53	53	53	53
Base Metals	28	28	28	28
Bouzan	7½	7½	7½	7½
Candego	17	18	16	17
Chesterville	172	172	172	172
Cons Cent Cad	5⅜	5c	5	5
Donalda	63	63	62	62
East Sullivan	410	410	400	400
Labrador	385	385	385	385
HUILES				
Anglo Can	425	325	425	425
Calg. & Edm.	690	690	690	690
Gaspe 144	145	144	144	144
Gen. Pete A	100	100	100	100
Home Oil	12½	12½	12⅜	12⅜
Pacific Pete	300	300	300	300

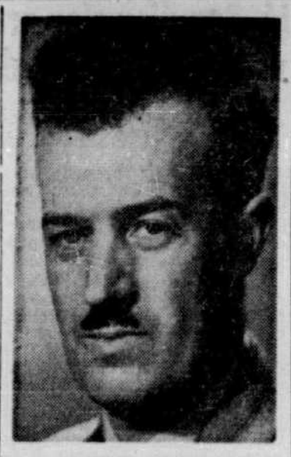
RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons *une police pour chaque besoin.*

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, Saint-Jacques—Montréal—HA 3291



M. T. O'HARA a été élu, aujourd'hui, membre de la Bourse de Montréal. Le nouveau membre fait partie de la maison d'agents de change Jones Heward & Co. depuis 1927.

DIVIDENDE ELEVE D'INTERNATIONAL COMMONWEALTH

International Commonwealth Corporation vient de déclarer un dividende de 6 cents payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 1er novembre. Ce paiement portera le total de l'année à 19 cents par action, soit le dividende le plus élevé jamais payé dans toute l'histoire de la compagnie.

Au cours du troisième trimestre de 1949, International Commonwealth a augmenté de 207,780 le nombre des actions qu'elle détient dans diverses entreprises. Le nombre des actions actuellement détenues est de 1,555,497 et l'actif net détenu a une valeur marchande de $5,322,105.

Les ouvriers américains ont déjà perdu la somme de $100,000,000 à cause de la grève

On affirme également que la production a enregistré un recul de 4,300,000 tonnes

New-York, 19 (A. P.) — Plusieurs industriels américains auraient maintenant complètement épuisé leurs stocks d'acier, note aujourd'hui *Iron Age*, dans son édition hebdomadaire. Certains ont déjà fermé leurs portes, d'autres le feront d'ici quelques jours, plus vite toutefois que la plupart des observateurs ne semblent le croire. Il est facile de comprendre, explique *Iron Age*, que dans une production hautement spécialisée, le moindre besoin de matières premières dans un secteur donné est de nature à paralyser complètement la production des autres secteurs.

Iron Age estime que dès la fin de cette semaine la grève de l'acier aura privé les Etats-Unis de 4,300,000 tonnes d'acier et de plus de $100,000,000 en salaires. Si cette grève se poursuit encore un mois, on peut prévoir que la plupart des industriels américains, qui utilisent l'acier comme matière première dans leur production, manqueront de ce métal pour une période de quatre à cinq mois. Si la grève dure plus longtemps qu'un mois, il est certain que le pouvoir d'achat des consommateurs en sera affecté et que la tendance générale des affaires aux Etats-Unis sera à la baisse.

Malgré la grève qui paralyse les moulins, *Iron Age* souligne que les manufacturiers continuent toujours de placer leurs commandes avec l'espoir que dès la fin de la grève, les producteurs d'acier donneront la priorité aux plus anciennes commandes en carnet.

Le "marché gris" de l'acier n'a pas encore fait son apparition aux Etats-Unis ainsi que plusieurs étaient portés à le croire. Cette semaine la production n'a été que de 9.5% de sa capacité normale.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20	10	10	10
	Ch.f	Ind.	Util.	Etr.
Ferm. hier	90.7	102.6	104.2	69.6
Ferm. ant.	90.7	102.6	104.2	70.0
Haut 1949	92.9	104.2	104.4	70.7
Bas 1949	88.4	101.6	1020.	69.7
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9

CONSEIL MUNICIPAL ASSERMENTE HIER

Les six échevins de Pointe-aux-Trembles, élus à la récente élection, ont prêté serment hier. Ce sont MM. Thomas Jamieson, Arsène Pigeon, Victor Gingras, Eugène Fortin, Roméo Geoffrion et Albert Berthiaume.

Le maire Jean Langelier avait précédemment accompli cette formalité essentielle.

ALGOMA STEEL CORPORATION LTD.

Les nouvelles actions subdivisées de Algoma Steel Corporation Limited furent admises pour être transigées à la Bourse de Montréal, conditionnellement quant à leur émission, livraison, à l'ouverture du marché, aujourd'hui, le 18 octobre 1949.

La vente de la pâte chimique sur le marché anglais devrait être libre

Washington, 19 (C.P.) — Les dérables de ce produit de sorte producteurs américains seront en que les achats du Canada et des mesure de concurrencer ceux du Etats-nUis seront peu considérables Canada pour la vente de la pâte au cours des trois premiers chimique dès l'an prochain sur le mois de 1950.
marché anglais, a déclaré aujourd'hui M. Henry Jackson, un démocrate de Washington.

William Foster, un représentant de l'Office de la coopération économique, a expliqué de son côté qu'une mission commerciale anglaise, récemment de passage aux Etats-Unis, avait promis aux Américains de rétablir la libre concurrence pour la vente de ce produit sur le marché anglais. M. Foster a noté à ce sujet que les manufacturiers anglais avaient présentement des stocks considérables de ce produit en main.

M. Jackson a demandé aux directeurs de l'Office de la coopération économique de faire pression auprès des Anglais et des Canadiens pour que dès l'an prochain la vente de la pâte chimique ne soit pas faite suivant un contrat mais d'après l'offre et la demande. Jackson a encore expliqué qu'une demande semblable avait été faite l'an dernier et que celle-ci n'avait donné aucun résultat. L'O.C.C. a permis aux Anglais de financer leurs achats de pâte chimique du Canada au moyen des fonds accordés par le plan Marshall.

Les gérants de la Banque Provinciale ont tenu une importante conférence

Tous les gérants des succursales et de la région de Montréal ont assisté à trois journées d'étude données à l'Ecole des hautes études commerciales

Une conférence-étude des gérants des succursales de Montréal et de la région, de la Banque Provinciale du Canada, a eu lieu récemment à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Durant trois jours entiers, les problèmes bancaires, ainsi que les questions économiques actuelles, ont été exposés, puis discutés en forum. Ces réunions ont pour but de renseigner les gérants et le personnel sur la situation économiques ainsi que les différents problèmes de crédit et d'épargne, dans le but d'assurer à la clientèle le service le mieux adapté possible aux besoins présents.

BANQUET AU CLUB SAINT-DENIS

Un des événements les plus marquants de cette conférence-étude a été un banquet intime servi au Club Saint-Denis, sous la présidence de l'hon. Es.-L. Patenaude, C.P., C.R., président de la Banque Provinciale du Canada. On remarquait à la table d'honneur, en plus de l'hon. M. Patenaude: l'hon. sénateur Elie Beauregard, C.R., président du Sénat, vice-président de la Banque; MM. C.-G. de Tonnancourt, de Montréal; l'hon. R.-O. Grothé, C.L., de Montréal; Alfred Marois, fils, de Québec; J.-E. Labelle, C.R., O.B.E., de Montréal; Hervé Duval, de Montréal, membres du conseil d'administration; M. Louis-J. Trottier, gérant général adjoint; M. J.-O. Provost, gérant à 6420 rue Saint-Hubert; M. G. Trempe, assistant-gérant à la succursale principale, 221 ouest, rue Saint-Jacques, et M. J.-L. Valois, gérant à Saint-André-Avellin.

M. J.-U. Boyer, agissant comme maître de cérémonie, a présenté l'hon. Es.-L. Patenaude, conférencier d'honneur, que M. J.-A. Valois a remercié.

M. Patenaude a d'abord rappelé les origines de la banque et de la monnaie. Il a ensuite esquissé les progrès vraiment dignes de mention accomplis par la Banque Provinciale du Canada depuis la première grande guerre. Il a terminé en disant que le sort des institutions financières canadiennes-françaises est entre les mains de ceux qui en ont actuellement la responsabilité: il n'en tient qu'à eux de leur assurer un avenir brillant.

SUJETS TRAITES

La conférence-étude avait été ouverte le matin par M. J.-U. Boyer, qui traita d'administration et de crédit. Les causeries suivantes furent prononcées au cours des séances qui suivirent: "L'Inspection", M. D. Lalande, surintendant général; "La Comptabilité", M. B. Normandin, comptable en chef; "Le Contentieux", M. R. Sainte-Marie, directeur du contentieux; "La Surintendance", M. J.-O. Landry et M. A.-E. Style, surintendants de district; "Le Secrétariat", M. B. Fortin, secrétaire de la Banque; "Les Crédits", M. J.-A. LaRue, contrôleur en chef des crédits; "Le Placement", M. P. Larose, directeur du service des placements; "Les Immeubles", M. A. Castonguay, directeur du service des immeubles; "La Publicité", M. G. Dunn, publiciste; "Le Change étranger", M. M. Schum, directeur du service du change étranger; "Les Qualifications d'un bon administrateur" et "Création et maintien d'un moral", M. J.-A. Trudelle, directeur du service du personnel. La conférence étude a été clôturée par M. Louis-J. Trottier, C.A. M. Trottier a souligné les points essentiels et tiré les conclusions.

La conférence-étude était sous la direction active de M. J.-A. Trudelle, directeur du personnel.

International Paper Company a payé son premier dividende

Les directeurs de International Power Co. Ltd. ont déclaré un dividende sur les actions ordinaires Ce dividende a été le premier à être payé depuis la fondation de la compagnie en 1926.

Cette mesure a été rendue possible à la suite de l'adoption d'un règlement qui permet le paiement d'un dividende sur les actions ordinaires en même temps que des arrérages sur les dividendes privilégiés de seconde classe. Ces dividendes de $6 par année se chiffraient par $129.00 par action au 1er septembre dernier. Le règlement "F" prévoit qu'aucun dividende ne sera versé sur les actions privilégiées de seconde classe, à moins qu'un dividende représentant 25% du montant versé sur le 2e privilégié ne soit versé sur les actions ordinaires; ce dividende sur les actions ordinaires ne doit pas dépasser 60 cents par action, sur une base trimestrielle; toutefois, le dividende sur les actions privilégiées de seconde classe, sur la même base trimestrielle, n'est pas limité à un montant de $2.40 par action.

Les dividendes déclarés sont au taux de $3.00 par action sur le privilégié de seconde classe et de 60 cents par action sur l'ordinaire. Ces deux dividendes ont été payés le 15 octobre aux actionnaires inscrits aux livres le 30 septembre.

International Power Co. Ltd détient le contrôle de plusieurs entreprises qui opèrent dans le domaine des utilités publiques en Bolivie, au Venezuela, dans la Guyane anglaise et dans le Salvador. Jusqu'à la fin de l'an dernier, Newfoundland Ligth & Power Co Ltd était au nombre des compagnies contrôlées par International Power Co. Ltd. Depuis mars dernier, 99% des actions privilégiées et ordinaires de cette compagnie ont été offertes au public.

A la suite de la vente des intérêts détenus dans Porto Rico Power Co. Ltd. il y a quelques années, les charges fixes de la compagnie ont grandement été réduites, soit de $360,489 qu'elles étaient en 1941 à seulement $112,632 en 1948. Les revenus sur les actions ordinaires, après tous les frais et le dividende sur les actions privilégiées de première classe ainsi que le dividende sur les actions privilégiées de seconde classe, se sont chiffrés ainsi au cours des huit premières années: 1941-$5.99 par action; 1942-$6.98; 1943-$8.49; 1944-$7.17; 1945-$9.42; 1946-$7.89; 1947-$11.34; 1948-$15.84.

Le rapport annuel de la compagnie pour 1949 indique que l'énergie électrique produite par ses subsidiaires est sans cesse en augmentation et que des projets ont été faits pour augmenter la production et la distribution de l'électricité. Par suite de l'augmentation du coût de production, le rapport précise que la plupart des profits réalisés par les filiales au cours des deux prochaines années seront absorbés comme augmentation de capital.

La valeur des actions ordinaires de International Power Co. Ltd s'est accrue auc uors des dernières années ainsi qu'en témoignent les gains considérables enregistrés par ces actions à la bourse En 1926, ces actions atteignaient un sommet à 36 et un bas à 14. En 1932, la cote a été de 2½ pendant toute l'année. Le sommet atteint de 1933 à 1936 a été de 6⅜; il a atteint 12½ en 1937, puis est baissé à 5⅝ en 1938. Le sommet pour les quatres années suivantes fut de 6; toutefois de 1943 à 1946, ces actions ont réalisé de larges gains pour atteindre un sommet de 60 Au cours des trois dernières années les prix ont variés de la façon suivante: 1947: 57-39; 1948: 53-39; 1949 à date 59¾-43.

Des experts en expropriations

En vue de l'élargissement ou du prolongement de certaines rues montréalaises

L'autorité montréalaise a désigné deux experts chargés d'évaluer les immeubles en vue des expropriations nécessaires à l'élargissement de la rue Jean-Talon, depuis la rue Saint-André jusqu'aux limites de la ville, vers l'est. Ces experts sont MM. A. Guénette et Jacques Morin.

La ville a aussi choisi MM. T.-A. Primeau et Marc Cinq-Mars pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement du tunnel de l'avenue Christophe-Colomb.

La cité commencera aussi des procédures en expropriations destinées au prolongement de l'avenue Mont-Royal en direction de l'est, et en vue de l'acquisition des immeubles nécessaires à l'élargissement de la rue Craig, à l'angle de la rue Bonsecours.

L'élargissement de la rue Jean-Talon exigera l'acquisition par la ville de cent trente-cinq immeubles, la plupart des terrain vacants.

Il faudra exproprier une quarantaine d'immeubles pour construire le tunnel Christope-Colomb. Quant au prolongemet de l'avenue Mont-Royal, il nécessitera l'acquisition d'une dizaine d'immeubles par la municipalit

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30	15	15	60
	Ind	Ch.f	Util	Sto
Ferm hier	92.0	35.2	41.5	65.6
Ferm. ant.	91.0	34.6	41.5	64.9
Haut 1949	93.2	39.5	41.7	66.2
Bas 1949	84.7	32.5	39.1	60.7
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Marché des changes

étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banque à Montréal:

N.-York: dollar, prime	10-10½%
Angleterre: livre	3.0725-3.0875
France: franc	.003180
Belgique: franc	.0222½
Suisse: franc	.2370
Hollande: florin	.2925
Dollar canadien à N-Y	9 9-16 9 7-16%

Versements de dividendes plus élevés au cours du mois d'octobre

Les versements de dividendes par les Corporations canadiennes au cours du mois d'octobre, selon un rapport de la firme J. R. Timmins Co., membre des bourses de New-York et de Toronto atteindront un total de $30,552,319 contre $21,953,265 en octobre 1948. Voici les chiffres comparatifs pour les différents groupes de valeurs:

Octobre	1949	1948	1947
Titres industriels	$14,807,187	$14,479,247	$14,498,676
Mines	2,031,602	1,745,447	1,496,700
Utilités publiques	12,129,554	11,337,159	4,688,834
Institutions de finance	1,583,976	1,506,147	1,269,055
TOTAL	$30,552,319	$29,068,000	$21,953,265
Dix mois			
Titres industriels	$164,786,790	$150,866,847	$128,090,976
Mines	94,301,636	83,229,401	63,330,833
Utilités publiques	55,531,619	52,356,902	47,105,277
Institutions de finance	22,407,312	21,576,928	18,776,002
TOTAL	$337,027,357	$308,030,078	$257,303,088

Moyenne à la Bourse de Montréal

	10	20	10	15
	UT	IN	PA	OR
Ferm. hier	73.0	124.8	311.95	67.41
Ferm. ant.	72.8	124.6	310.62	67.42
Sem. préc.	71.5	118.7	272.55	64.52
Mois préc.	71.5	115.6	273.56	64.15
Ann. préc.	75.7	130.1	361.31	58.11
Max. 1949	73.9	132.4	343.31	69.50
Min. 1949	70.0	109.3	251.34	60.17

Comment Placer de l'Argent?

Où et comment les capitaux de placement se forment-ils?

Faire un placement—avoir un capital de placement: que veulent dire ces expressions?

Autant de questions qui vous intéressent si vous avez des économies—même minimes.

La réponse à ces questions et à une foule d'autres se trouve dans un petit manuel que nous mettons à la disposition de notre clientèle et du public épargnant et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant à nos bureaux.



Demandez le manuel "Le Placement"

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

221 OUEST, RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL 1

Québec — Ottawa — Trois-Rivières — St-Hyacinthe — Shawinigan Falls — Paris — Bruxelles

VOTRE 4e CHANCE!

On a toujours une raison d'économiser

4e ÉMISSION

d'Obligations d'épargne du Canada



EN VENTE

C'est votre 4e CHANCE!

Achetez-en

dans les banques, chez les courtiers de placement ou au moyen de retenues sur le salaire.

Le Sherbrooke bat le Royal - Le National est vainqueur

Les Royaux de Frank Carlin défaits par le St-François

Ils ont perdu au compte de 4 à 2, hier soir, contre les protégés du gérant Yvan Dugré — Ralliement de trois buts à la manche finale

Sherbrooke, 19. — Le club Sherbrooke, qui avait subi deux échecs lors de ses premières joutes de la saison, a réussi à causer une surprise hier soir, en l'emportant sur les Royaux de Frank Carlin dans une joute disputée en cette ville devant une assistance nombreuse. C'est par le compte de 4 à 2 que le St-François a eu raison du club montréalais alors que ce dernier était gros favori pour l'emporter. La joute fut fort intéressante et particulièrement contestée car il a fallu que les locaux se rallient à la dernière période pour pouvoir vaincre leurs adversaires.

Jusqu'à la fin de la seconde période, les Royaux semblaient assurés des honneurs de la rencontre, mais les joueurs de Dugré, bataillant avec combativité, ont enregistré trois buts dans la période finale pour convertir en une victoire, une défaite apparente.

Le Royal a pris une avance de 1 à 0 à l'engagement initial, grâce à Morin qui logea le disque dans les buts de Leclerc après avoir travaillé de concert avec Howie Cox et Cliff Malone. Six sentences de 2 minutes chacune furent décernées par les arbitres Mundy et Storey dans cette première période.

La seconde reprise s'est terminée par 2 à 1 en faveur du club montréalais. Vinet a égalé les chances pour le Sherbrooke en déjouant Jacques Plante après 10.40 minutes et porter le résultat 1 à 1. Mais, 7 minutes avant la fin de la période, Cox a accepté une passe de Knutson pour déjouer Leclerc et donner une avance d'un but aux Royaux.

La troisième période fut fatale au Royal alors que les joueurs du Sherbrooke enregistrèrent 3 buts. Planche compta le 2e but du St-François après 6 minutes de jeu, puis 2 minutes plus tard, Barry enregistra le 3e but des siens pour causer la défaite du Royal.

Cette victoire du Sherbrooke devint encore plus certaine après 11 minutes d'hostilités, quand Adjutor Côté prit Plante en défaut pour le 4e et dernier but du Sherbrooke.

Au cours de ces deux dernières périodes, 10 punitions furent décernées. Le Royal pourra venger cet échec demain soir au Forum alors qu'il fera face au Sherbrooke.

ROYAL — Buts, Plante; défenses: Cox, McNeil; centre, Desaulniers; avants: Malone, Morin. Subs: Knutson, Herschfeld, Denis, Thomson, Hebenton, Fryday, Laforce, Appleby, St-Laurent.

SHERBROOKE — Buts, Leclerc; défenses: Irwin, Goupille; centre, Barry; avants: Carnegie, Planche. Subs.: Heindl, Côté, Labrie, Vinet, Généreux, Sinclair, Gladu, Filion, Metcalfe.

Arbitres: S. Mundey et Storey.

Sommaire.

Première période

1 Royal: Morin-Cox-Malone . 15.14
Pun.: Irwin (2), Appleby, Planche, Heindl, Fryday.

Deuxième période

2 Sherbrooke: Vinet 10.40
(Labrie, Sinclair)
3 Royal: Cox-Knutson 13.45
Pun.: Cox, Labrie, Goupille.

Troisième période

4 Sherbrooke: Planche . . . 6.15
(Côté, Barry)
5 Sherbrooke: Barry 8.58
(Planche, Carnegie)
6 Sherbrooke: Côté-Filion . 11.20
Pun.: Cox, Morin, Côté, McNeil, Appleby, Sinclair, Heindl.

SEANCE DE BOXE A SAINT-HENRI

DOUZE COMBATS SERONT PUTES CE SOIR, DONT TROIS DE CINQ ASSAUTS — UN PROGRAMME TRES INTERESSANT

Les fervents de la boxe amateur pourront être témoins de douze combats ce soir à la salle municipale de Saint-Henri alors que plusieurs pugilistes bien connus seront inscrits au programme. Trois de ces rencontres seront de 5 rondes tandis que les autres seront limitées à 3 assauts.

Dans les rencontres de 5 rondes, R. McDonald du University Settlement sera opposé à Gaston Grand du Sainte-Agnès; Roger Bergeron sera l'adversaire de Jean-Paul Durand, tandis que Jerry Montmar, du 79e Batterie, fera face à Aimé Gauthier, du Saint-Paul.

Voici le programme complet:

TROIS RONDES

65 livres: Ed. Joly, St-Paul, vs Jean Richard, Champêtre;
75 lbs: D. Supple, Saint-Paul, vs Bob Stantrope, Ste-Agnès;
95 lbs: G. Gauthier, St-Paul, vs G. McDonald, Grenadiers Guard;
112 lbs: F. Paradis, St-Paul, vs Eddy Beaudet, U.S.;
118 lbs: Geo. Allen, St-Paul, vs Venor Zaditsky, U.S.;
126 lbs: S. Sibiasy, U.S., vs P. Dumont, Square A.C.;
126 lbs: André Gauthier, Cham., vs J.-P. Laurin, Square A.C.;
130 lbs: Don Fitzsimmons, St-Paul, vs Roméo James, U.S.;
135 lbs: E. Leblanc, G. Guards, vs René Bastien, Square A.C.

CINQ RONDES

126 lbs: R. MacDonald, U.S., vs Gaston Grand, St-Agnès;

135 lbs: Roger Bergeron, Saint-Paul, vs J.-P. Durand, Champêtre;
147 lbs: Aimé Gauthiear, Saint-Paul, vs Jerry Montmar, 79e Batterie.

Le premier combat sera disputé à 8h. 30.

L'OUVERTURE SE FERA LE 23

C'EST LA DATE CHOISIE PAR LA LIGUE PROVINCIALE POUR L'INAUGURATION DE SA SAISON DE HOCKEY — A L'ARENA DE ST-LAURENT

La ligue de hockey Provinciale fera l'ouverture de sa saison dimanche prochain à l'arena St-Laurent et les clubs s'entrainent ardument. Quatre nouvelles équipes se rencontreront dimanche soir.

Dans la première joute, qui commencera à huit heures, les Rapides de Lachine feront face à l'Abord-à-Plouffe, qui sera géré par Roland Bleau. Dans la deuxième joute, le St-François-Xavier sera opposé au Outremont .

Dick et Billy Munn et Henry Adams, de même que Joe Petit s'aligneront avec le club de l'Abord-à-Plouffe. Bleau compte présentement sur vingt joueurs aux pratiques et il fera le choix de son équipe cette semaine.

Le Lachine pratiquera demain et vendredi à St-Laurent. Cette équipe sera gérée par Marcel Champagne. Le Lachine ne jouera chez lui que le 13 novembre prochain.

La ligue Provinciale présentera des programmes doubles tous les dimanches et jeudis à St-Laurent. Les clubs Lachine et Joliette joueront sur leur patinoire tous les dimanches et mercredis. Le Joliette ouvrira sa saison locale le 6 novembre.

LES COMPTEURS DES SENIORS

Voici la liste des meilleurs compteurs de la ligue Senior du Québec.

	B.	A.	Pts
Bisaillon, Valleyfield	5	1	6
H. Carnegie, Québec	2	4	6
Limoges, Shawinigan	2	4	6
Bessette, Valleffield	1	5	6
Gaudreault, Québec	5	0	5
Lalancette, Shawinig.	2	3	5
Webster, Shawinigan	1	4	5
Cyr, Valleyfield	2	2	4
Schmidt, Valleyfield	2	2	4
Kwong, Valleyfield	2	2	4
Irvine, Valleyfield	2	2	4
Copp, Ottawa	2	2	4
Buchanan, Shawinig.	2	2	4
Deslongchamps, Shaw.	2	2	4

Irvin conservera le même alignement pour ce soir

Le pilote du Canadien ne songe nullement à faire des changements pour la partie de ce soir contre les Leafs, à Toronto — Deux autres joutes de la ligue Nationale

Tous les clubs de la Ligue Nationale de hockey seront à l'oeuvre ce soir car trois parties sont à l'affiche dans le circuit du président Clarence Campbell et ces rencontres doivent avoir lieu à Toronto, à Détroit et à Boston.

Dans la ville-reine les Leafs de Happy Day recevront la visite du Canadien, qui détient actuellement la première position du classement, et les Torontois se proposent de mettre fin à la série de deux victoires consécutives du Bleu Blanc Rouge.

Dans les autres joutes au programme du circuit professionnel majeur les Rangers visiteront les Ailes Rouges à Détroit et le club de Tommy Ivan est confiant de l'emporter et selon toute probabilité les protégés du président Norris triompheront des porte-couleurs de Lynn Patrick. Les Bruins de Boston auront l'avantage de jouer sur leur propre glace ce soir, et comme ils sont opposés aux Eperviers de Chicago, les admirateurs des Bruins croient que l'équipe d'Arthur Ross enregistrera sa première victoire de la saison.

La partie qui suscite le plus vif intérêt est sans contredit celle qui doit avoir lieu à Toronto car cette rencontre devrait fournir un intéressant duel entre les deux gardiens de buts, Bill Durnan pour le Canadien, et Turk Broda pour les Leafs. Dans leurs deux premières joutes les Leafs ont compté un total de neuf buts en comparaison de sept seulement pour les Canadiens mais, par contre, Broda a été déjoué cinq fois, soit quatre de plus que Durnan dont la tenue fut jusqu'ici magnifique.

Bill Durnan a fait preuve d'un beau courage samedi soir en revenant à son poste après l'accident dont il a été victime.

L'alignement des Leafs est à peu près le même que celui de l'an dernier. Sid Smith est en tête du classement des compteurs avec 2 buts et autant d'assistances tandis que Mackell et Meeker le suivent de près avec 3 points chacun. Maurice Richard est le meilleur compteur du Canadien avec 3 buts et il tentera d'accroître ce total contre les Leafs. Il joue habituellement une bonne partie à Toronto.

"L'équipe de Happy Day m'a réellement impressionné lors de la dernière joute d'étoiles et je crois qu'elle sera difficile à vaincre dans la présente ourse au championnat", a dit l'instructeur du Tricolore.

Les Canadiens ont tenu une autre pratique hier et l'ailier gauche, Howie Riopelle, y a pris part. On ne sait pas encore si Riopelle jouera ce soir, mais il a quand même accompagné l'équipe.

Dick Irvin aura recours au même alignement que samedi soir alors que son club s'est rallié pour triompher des Rangers. Elmer Lach jouera au centre entre Maurice Richard et Gilles Dubé tandis que Billy Reay formera un trio avec Grant Warwick et Gerry Plamondon.

Tout indique que le troisième trio sera formé de Joe Carveth au centre, Léo Gravelle à l'aile droite et Howie Riopelle ou Normand Dussault à l'aile gauche. Tout comme d'habitude, Kenny Mosdell et Bob Filion seront utilisés lorsque les Canadiens joueront à court d'un homme.

Bill Durnan n'est pas encore complètement rétabli de sa coupure à l'oeil, mais il sera quand même à son poste. B. Bouchard, Hal Laycoe, Glen Harmon, Kenny Reardon et Doug. Harvey seront les joueurs de défense.

De Toronto, on rapporte que le bouillant ailier droit, Bill Ezinicki n'était pas encore rétabli de sa blessure. Il ne jouera pas ce soir contre le Tricolore. Les joueurs de Dick Irvin devront surveiller de près les jeunes Smith et Mackell, qiui ont respectivement obtenu 4 et 3 points depuis le début de la saison.

BUCKY HARRIS NOMME GERANT

IL A SIGNE UN CONTRAT DE TROIS ANS AVEC LES SENATEURS DE WASHINGTON — VINGT ANS COMME PILOTE DANS LES LIGUES MAJEURES

Washington, 19 — Le président Clark Griffith a annoncé ce matin que Bucky Harris vient d'être engagé comme pilote des Sénateurs de la ligue Américaine pour une période de trois ans.

Harris succédera à Joe Kuhel, qui a été congédié le 3 octobre après que son club eut terminé la saison 1949 en 8e place, 47 parties en arrière des champions du monde, les Yankees de New-York.

Les termes du contrat n'ont pas été révélés mais les rumeurs veulent que le nouveau gérant des Sénateurs reçoive environ $25,000 par année.

Ce sera la 3e fois que Harris agira comme gérant d'équipe en cette ville. En 1924 il conduisit les Sénateurs au championnat et fit de même l'année suivante. Il fut également pilote du Washington de 1935 à 1942.

Harris avait la direction du San Diego la saison dernière et son club participa aux séries éliminatoires mais perdit dans la finale contre le Hollywood après une série de six parties. Il avait débuté dans les ligues majeures en 1919 avec les Sénateurs comme joueur de 2e but et cinq ans plus tard il devenait, à l'âge de 27 ans, joueur gérant de son club. Il a passé vingt ans comme gérant dans les majeures, ayant piloté les clubs Washington, Détroit et Boston, de la ligue Américaine, et Philadelphie, de la ligue Nationale. En 1944, il accepta le poste de gérant des Bisons de Buffalo, de la ligue Internationale. A la fin de la saison 1946, il passa aux Yankees de New-York comme assistant de Larry McPhail, qui le nomma gérant du club new-yorkais en 1947 et son club remporta le championnat mondial en triomphant des Dodgers de Brooklyn dans la série mondiale à cette même année.

JOE TIPTON PASSE AUX ATHLETIQUES

Philadelphie, 19. — Le vétéran Connie Mack, qui vient de destituer deux de ses instructeurs, a fait un échange hier alors que le gérant des Athlétiques de Philadelphie a obtenu Joe Tipton, receveur, en échange de Nelson Fox, joueur de deuxième but.

Fox, qui est âgé de 21 ans, est un frappeur gaucher; il frappa pour la moyenne de .254 en 88 parties pour les Athlétiques la saison dernière, pendant que Tipton, qui fut obtenu du Cleveland la saison dernière dans un échange pour le lanceur Joe Haynes, frappa .204 pour les White Sox en 67 parties.

Fox fut le deuxième-but étoile de la Ligue Western, lorsqu'il joua pour le Lincoln, Neb., en 1948. Il frappa .311 en 136 parties.

Cette acquisition des White Sox était étonnante car Cass Michaels qui joua à cette position la saison dernière, fut choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine.

Une chose à considérer, c'est que le gérant général Frank Lane se servira peut-être de Michaels comme appât pour obtenir un joueur de champ de classe ou peut-être un lanceur.

Belle victoire pour les joueurs de la Palestre

L'équipe du National a battu les Citadelles de Québec par 4 à 2, hier soir, pendant que le Canadien l'emportait sur le Valleyfield

Le National, qui est devenu le club-ferme des Royaux de Frank Carlin, a pu enregistrer une belle victoire, hier soir, au Forum, alors que les joueurs d'Emile Bouchard en venaient aux prises avec les Citadelles de Québec et c'est par le compte de 4 à 1 que l'équipe de la Palestre a triomphé des représentants de la Vieille capitale dans la première joute d'un programme double de la ligue Junior du président Alphonse Therrien.

Dans la seconde partie au programme, le Canadien a remporté son triomphe initial de la saison en défaisant les Braves de Valleyfield par 6 à 1.

Morrison a été le gros canon du National en comptant deux buts, dont un dans les dernières secondes de jeu alors que le gérant des Citadelles avait retiré son gardien de buts des filets. Filion et Quesnel ont été les autres compteurs du club représentant le centre sportif de la rue Cherrier.

Le National a pris une avance de 3 à 0 avant que Hudson eut cette distinction d'enregistrer le premier but des Québécois après 13 minutes de jeu dans la troisième et dernière période. Béliveau, anciennement avec les défunts Tigres de Victoriaville, a réussi le deuxième et dernier but des Citadelles quatre minutes environ avant la fin des hostilités.

Le rodeur, cerbère du National, a joué une magistrale partie dans ses filets tandis que le jeune Smith, frère de Ken, des Bruins de Boston, a impressionné l'assistance par son coup de patin rapide. Malgré la défaite, les Citadelles ont démontré qu'ils possédaient un alignement digne de fournir une vive compétition dans la course au championnat du circuit Thérien cet hiver.

Le National était renforcé, hier, par quatre anciens joueurs du Royal: Fildes, Rousseau, Langill et Benoit.

La victoire des jeunes Habitants aux dépens du Valleyfield a été relativement facile. Les Canadiens ont pris une avance de cinq buts avant que Valleyfield évite le blanchissage. Marshall, Rose, Nadon, McCready, Grigg et O'Leary ont enregistré les buts du Tricolore, tandis que Desrosiers a sauvé le Valleyfield du blanchissage.

NATIONAL 4, QUEBEC 2

Première période

1—National: Quesnel (Rousseau-Filion) 10.55
Punitions: Plante, Pronovost.

Deuxième période

2—National: Filion (Quesnel-Morrisou) 3.00
Punitions: Smith, Langill.

Troisième période

3—National: Morrison (Quesnel-Filion) 8.28
4—Québec: Hudson (Pridham) 13.34
5—Québec: Béliveau (Makila) 16.50
6—National: Morrison 19.36
Punitions: Pronovost, Fildes, Rousseau, Filion.

Deuxième joute

CANADIEN 6, VALLEYFIELD 1

Première période

1—Canadien: Marshall (O'Leary) 4.53
2—Canadien: Rose 15.35
3—Canadien: Nadon (Hollingsworth) 16.34
4—Canadien: McCready (Marshall) 19.08
Punition: Viau.

Deuxième période

5—Canadien: Grigg (Nadon) 1.02
Punitions: Roach, Dawson, Jeanneau, Binning (2), Veillette.

Troisième période

6—Valleyfield: Desrosiers . . 3.47
7—Canadien: O'Leary (Mackay) 14.43
Punitions: Viau, Jeanneau, Binning.

Higgins et Walker ont joué pour le club Syracuse en 1888

Ce furent les deux premiers joueurs de couleur à évoluer dans le baseball organisé, d'après les preuves fournies par Landgraf et Dinneen

Jackie Robinson, qui a remporté les honneurs de la ligue Nationale au cours de la saison qui vient de se terminer, en se révélant le meilleur frappeur du circuit Ford C. Frick, se croyait le premier joueur de couleur à évoluer dans le baseball organisé, mais les rédacteurs sportifs américains ont réussi à découvrir que le 2e but des Dodgers de Brooklyn avait été précédé par deux autres joueurs de couleur. En 1888, avec le club Syracuse, de l'Association internationale, jouaient deux nègres qui se nommaient Higgins et Walker.

Cette preuve a été fournie au commissaire Happy Chandler par Ernest Duke Landgraf et Bill Dinneen, qui avaient des documents officiels pour soutenir leurs prétentions.

Les clubs américains de Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany et Troy, ainsi que les clubs canadiens de Toronto, Hamilton et de London, en Ontario, jouaient dans l'International Association. Cette ligue devint plus tard la ligue Internationale, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Quand Branch Rickey a introduit Jackie Robinson, il affirma que celui-ci était le premier joueur de couleur à porter l'uniforme de baseball des temps modernes. Il entendait vaguement la période remontant jusque vers 1900. Cependant le baseball organisé opérait en 1888, et même avant cette époque.

Landgraf et Dinneen ont fourni la preuve photographique de l'existence des deux joueurs dont les noms paraissent encore dans les vieux registres du club Syracuse. Landgraf possède même une photographie du club Syracuse avec les deux joueurs de couleur. Dinneen affirme qu'il a vu jouer les deux athlètes.

L'an dernier, à l'occasion d'une fête à Cooperstown, N.-Y., Landgraf rencontra Branch Rickey et il lui souffla un mot au sujet de la découverte. Rickey répondit qu'il doutait énormément de cette possibilité.

"J'ai dit à M. Rickey, ajoute Landgraf, que Jackie Robinson n'était pas le premier joueur de couleur à porter un uniforme dans le baseball organisé". "Et j'ajoutais que Higgins et Walker avaient joué pour Syracuse dans la ligue International Association". A ce moment, M. Rickey me répondit "qu'une telle ligue n'avait jamais existé".

Ford Frick, le président de la ligue Nationale, se trouvait là. Il se tourna pour répondre à Rickey: "Certainement, cette ligue-là existait!" Rickey ne répondit plus rien d'ajouter Landgraf, qui ne désire pas commencer une controverse avec le président des Dodgers de Brooklyn. Il veut tout simplement faire reconnaître que les deux nègres ont joué pour Syracuse.

Bill Dinneen, est né à Syracuse et il a été élevé dans cette ville. Il se rappelle très distinctement avoir vu jouer les deux joueurs noirs pour le Syracuse. Higgins et Walker ont porté les couleurs du club, et selon Dinneen:

"Ils étaient deux excellents joueurs, mais ils ne furent pas achetés par les clubs majeurs pour la simple raison qu'ils étaient noirs".

Bill Dinneen qui a arbitré dans la ligue Américaine de 1902 jusqu'à 1938, ajoutait: "Syracuse jouait dans le baseball organisé à cette époque. Je n'étais qu'un adolescent à ce temps-là, mais je me souviens fort bien d'avoir vu les deux étoiles à l'oeuvre. Et je suis positif qu'ils sont tous deux morts aujourd'hui".

Landgraf est également positif de ce qu'il dit parce qu'il était le propriétaire du club Newark en 1919, et que l'année suivante il déménageait la franchise du club à Syracuse, où plusieurs joueurs des ligues majeures ont joué pour lui. C'est à titre de président du club qu'il vint à connaître l'existence de ces deux joueurs de couleur qui auraient été les véritables débutants dans le baseball organisé, selon Ernest Duke Landgraf et Bill Dinneen.

LES MONITEURS SONT INVITES

A 8 h. p.m., vendredi le 21, Joe Primeau, moniteur de Toronto, donnera une conférence, à l'Auditorium de la Montreal High School, sur la plus récente méthode de diriger une équipe de hockey, et samedi le 22, à 9 h. 30 a.m. et 2 h. 30 p.m. au Forum, il donnera sur la glace des démonstrations des dernières techniques. Depuis des années, la Q.A.H.A. désirait fonder une Ecole des moniteurs mais elle n'a jamais pu résoudre le problème à cause des dépenses élevées à encourir. C'est maintenant chose rendue possible grâce à l'Institut des sports de Montréal et la Q.A.H.A. recommande fortement à tous ses moniteurs d'y prendre part.

On peut obtenir des renseignements sur les conditions d'admission au bureau de la Q.A.H.A. entre 5 et 8 heures du soir ou en téléphonant à WI. 7672.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	2	0	0	7	4	4
Toronto	1	0	1	9	5	3
Détroit	1	1	0	3	6	2
Chicago	0	1	1	4	8	1
Boston	0	1	1	3		1
New-York	0	1	1	3	5	1
Ligue Américaine						
Division Est	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	1	0	1	9	6	3
New-Haven	1	1	1	13	13	3
Hershey	1	2	0	12	14	2
Providence	1	2	0	15	18	2
Springfield	0	3	0	5	16	0
Division Ouest	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	3	0	0	19	9	6
Indianapolis	2	0	1	8	3	5
Pittsburgh	2	1	1	16	6	5
St-Louis	1	1	1	10	12	3
Cincinnati	0	2	1	3	15	1
Ligue Québec Senior	G	P	N	P	C	Pts
Québec	3	0	0	13	6	6
Valleyfield	2	2	1	19	20	5
Ottawa	2	1	0	11	6	4
Royal	1	2	1	8	10	3
Chicoutimi	1	1	0	7	6	2
Shawinigan	1	3	0	13	21	2
Ligue Junior	G	P	N	P	C	Pts
Trois-Rivières	1	0	0	7	1	2
Québec	1	1	0	9	6	2
Royal	1	0	0	4	3	2
Canadien	1	0	0	6	1	2
National	1	1	0	7	6	2
Verdun	0	1	0	2	7	0
Valleyfield	0	2	0	2	13	0

Laurent Moquin aux prises avec l'Australien Atkins

Ils feront les frais de la finale au Forum, ce soir — Le vainqueur aura un match de championnat très prochainement — Autres rencontres

Le titre de champion de l'Empire britannique sera en évidence ce soir au Forum, bien qu'il ne sera cependant pas en jeu. Dans un match final, les deux adversaires se rencontrent avec la promesse du promoteur Eddie Quinn que le gagnant sera opposé au détenteur du titre prochainement. Le combat entre Fred Atkins et Larry Moquin permettra au champion Yvon Robert, qui rencontre en semi-finale, le rapide Ben Sharpe de Hamilton, de juger de son prochain adversaire.

Le match Atkins-Moquin a causé beaucoup de discussions depuis mercredi dernier, mais le champion Robert prétend que la victoire d'Atkins n'indique pas suffisamment la marge d'un véritable aspirant au championnat. Il faut admettre que, sans l'accident qui survint à l'arbitre Mack, le géant australien n'aura pas gagné la rencontre. Le match de ce soir prouvera définitivement la valeur des deux hommes.

Moquin possède une grande rapidité et son habileté à frapper l'adversaire avec la savate le rendra très dangereux et aura tôt fait de balancer l'avantage que Fred Atkins possède par son poids. Ce combat de deux chutes de trois sera l'attraction finale de la soirée.

L'autre grand combat réunit Ben Sharpe qui désire lui aussi obtenir une chance pour enlever à Robert son nouveau titre de champion de l'Empire britannique. Ce match promet d'être fort intéressant car Yvon Robert ne peut laisser un lutteur, même de la classe de Sharpe, de triompher. Il arrive cependant souvent, dans ces rencontres ou un champion ne met pas son titre en jeu, qu'un débutant donne un excellent rendement au point de rendre la tâche du champion très difficile. Ben Sharpe offrira certainement une vive opposition à Yvon Robert.

Les deux autres matches de la soirée présenteront des nouvelles figures. Red Ryan, un Irlandais de Boston, rencontrera le solide lutteur montréalais Ovila Asselin, tandis que le populaire Manuel Cortez s'en prendra à Al Korman, un lutteur qui n'a pas participé à un programme du Forum depuis longtemps.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2319

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

IMPRIMEURS-GRAVEURS

Téléphone : *BElair 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est, Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 — 2599 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

REPARATIONS GENERALES

FRontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2246, rue DELORIMIER, MONTREAL

20 années d'expérience
McCarthy & Roy Enrg. Reg'd
ENTREPRENEURS GENERAUX
PEINTURE ET DECORATION
REPARATIONS GENERALES
CA. 1333 5822 CLARK

RICHARD PERD LA DECISION

Portland, 19. — Jean Richard, de Montréal, a perdu la décision, hier soir, contre Hermie Freeman, d'Eagle Lake, dans un assaut de boxe de dix rondes disputé devant 3,500 personnes. Les juges ne s'accordèrent pas et la décision fut partagée. Lévis Côté a été déclaré vainqueur contre Ralph Troiana.

FLEURISTE



FLEURS
Bien choisies · Bien présentées
House of Flowers
1528, rue de la Montagne
Près Sherbrooke
PLateau 4444

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A, 204 Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

W.-F. MERCIER
B.A., LL.L.
AVOCAT
515, rue Cherrier
Téléphones :
Bureau : LA. 8482 - Dom. AT. 4261
Soir : Lundi et Mer. 7.30 à 9.30

Trudeau, Beauregard, Beaulieu & Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Philippe Beauregard, C.R., Roger Beaulieu J.-Alfred Ethier.
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1126-7-8

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10c écrivez à: ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Ouest MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic, et Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier.
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges-R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON, c.a.
MONTREAL

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
Comptables agréés
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

FORUM
CE SOIR à 8 h. 30
LUTTE
FRED ATKINS
vs
LARRY MOQUIN
2 chutes sur 3 à finir
3 autres combats d'étoiles 3
Admission : .75 à $2.00

Petites Annonces

CHAMBRE A LOUER

Avenue Notre-Dame de Grâce près église, grande chambre sur devant, bien éclairée, propre et tranquille. Tramways et autobus. Tél. DExter 0495. Ecrire case 28. 24-11-49

DIVERS

Biphosphate de chaux (Calcium) médicinal. Solution efficace contre le ramollissement et la carie des os. Stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie. Recommandé pour enfants de tous âges, personnes faibles, convalescents. Facilite dentition. $1. la bouteille; 3 bouteilles $2.50 franco. Frères Maristes, Iberville, Qué. 24-10-19

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent) :
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 1½c le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions
Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents.
Fiançailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum $1.00 l'insertion.

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

La Constitution: question de vie ou de mort

Cette taxe sur les téléphones

Le "Comité des citoyens" en réclame de nouveau l'abolition à Montréal

Le *Comité des citoyens de Montréal*, en son dernier bulletin, s'élève de nouveau contre la taxe municipale sur les téléphones et en réclame encore l'abolition. "Depuis quelques années, dit-il, notre comité a demandé la suppression de cette dernière des trois taxes de "nuisance" imposée dans un but défini en 1939."

L'imposition municipale sur les appareils téléphoniques a rapporté à Concordia la somme de $637,332, durant l'exercice financier 1948-1949, soit une augmentation de $72,952 par comparaison avec l'année précédente.

LE DIRECTEUR DE BOSCOVILLE PART POUR L'EUROPE

Le R.P. Albert Roger, c.s.c., directeur-fondateur de Boscoville, est parti au début de la semaine pour l'Europe, où il étudiera les méthodes les plus modernes de réhabilitation des jeunes.

Le Père Roger visitera la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et la Belgique. Il y rencontrera M. Henri Joubrel et Jean Thomassin, de Poitiers, spécialistes dans la prévention du crime et la réhabilitation des jeunes inadaptés en France.

Le directeur de Boscoville passera quelques jours à Turin, la ville où saint Jean Bosco établit ses oeuvres de jeunesse.

Le Père Roger est parti de Montréal par train, lundi soir dernier, à destination de New-York. Il y prendra le "Queen Elizabeth". A son départ, ses parents et des amis de Boscoville lui ont souhaité bon voyage.

Le Père Roger reviendra au Canada à la fin de janvier 1950.

FETE AUX HUITRES DE LA JEUNESSE LIBERALE

La fête aux huîtres annuelle de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal aura lieu le vendredi quatre novembre prochain, annonce M. Normand Besner, président du comité social et récréatif de ce groupement, comité chargé de l'organisation de ce ralliement.

Elle aura lieu à l'Arsenal du régiment de Châteauguay, 4565, Chemin de la Reine-Marie.

Toute personne désirant obtenir de plus amples renseignements peut communiquer avec le secrétariat permanent de l'association.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107
JW Ltée
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

M. Duplessis refuse d'être complice de l'unité dans l'assimilation

Discours à l'Union des conseils de comtés

QUEBEC, 19 (D.N.C.) — "Refusons d'être complices de l'unité dans l'assimilation", a déclaré hier M. Maurice Duplessis, au déjeuner de l'Union des conseils de comté.

Parlant devant trois cents délégués, dont il était l'hôte d'honneur, le premier ministre a déclaré que les projets d'amendements à la Constitution, tels que formulés par Ottawa, posaient pour la nation canadienne le plus grand problème de l'heure présente. "Je ne vous parle ni comme chef politique, ni comme partisan, a dit le chef du gouvernement de Québec, mais comme un Canadien qui aime sa race et son pays. Tous les problèmes actuels, quels qu'ils soient, sont subordonnés au problème constitutionnel. On prétend en certains milieux, dit M. Duplessis, que la Constitution est une loi et non un pacte. A première vue, cela peut paraître de peu d'importance, mais si c'est une loi, cela veut dire qu'elle peut être changée par tous les gouvernements. Jamais nos pères n'auraient consenti à subordonner l'existence du peuple canadien-français au caprice d'une loi qui pourrait être changée n'importe quand.

"Nous voulons justice pour tout le monde dans le respect des droits de chacun, a encore déclaré le premier ministre. Nous ne voulons pas de maitrise fédérale bâtie sur l'esclavage provincial".

Après avoir dit que c'était le devoir impérieux de revendiquer nos droits avec courtoisie, mais aussi avec fermeté, le premier ministre ajouta que pour sa part il avait conscience du danger et ne fermerait pas les yeux. "Mon devoir, dit-il, est de sonner le clairon contre les assauts centralisateurs et je vais le sonner".

M. Duplessis a souligné que les représentants de la classe rurale occupent une place de toute première importance dans l'économie de la nation et que c'était précisément pour cela qu'il jugeait opportun d'attirer leur attention sur le problème de l'autonomis provinciale.

Les invités

Le déjeuner était présidé par M. le Dr A.-B. Clément, maire du village de St-Joseph de Soulanges et président de l'Union des conseils de comté. On remarquait à la table d'honneur, outre le président et le premier ministre: le Dr Albiny Paquette, ministre de la santé; M. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, M. Patrice Tardif, ministre d'Etat.

M. Duplessis

Le premier ministre rend hommage à l'Union des conseils de comté et l'assure que le gouvernement étudiera attentivement les résolutions qui seront présentées. M. Duplessis parle ensuite du grand problème qui se pose à l'heure actuelle, avec les projets d'amendements à la constitution.

"C'est un problème, dit-il, qui touche à l'existence même des municipalités, de la grande famille québécoise et à notre existence comme peuple. Dans notre système administratif, vous occupez une place de toute première importance. Sans l'organisation rurale, pas de progrès et pas de prospérité durables.

C'est pourquoi, poursuit M. Duplessis, j'attire votre attention sur la grande question de l'heure. C'est une question dont le règlement aura des répercussions sur l'avenir de vos enfants et de vos petits-enfants. Nous sommes — et je dis cela en m'inspirant du passé — les descendants d'une race fière.

Nos pères nous ont légué un précieux héritage matériel, religieux et national. Nous avons une histoire qui est une véritable épopée. Pendant des années, nos ancêtres ont vécu sous un régime de quasi-esclavage. Ils n'avaient pas leur mot à dire dans l'administration de leurs propres affaires. C'est alors qu'ils se sont battus pour avoir le gouvernement responsable, le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, pour avoir le droit sacré de choisir leurs représentants.

Pendant plusieurs années, les hommes d'autrefois, qui étaient aussi patriotes et aussi compétents que peuvent l'être ceux d'aujourd'hui, ont cherché un système qui pourrait convenir aux quatre provinces d'alors.

Ils ont étudié le problème pendant des années et, soit dit en passant, comment peut-on prétendre maintenant pouvoir régler en quelques mois une question de l'importance de celle qui se pose?

Je ne vous parle pas comme chef politique, comme partisan, mais comme un Canadien qui aime sa race et son pays. Tous les problèmes actuels, quels qu'ils soient, sont subordonnés au problème constitutionnel.

La Confédération

En 1867, dans le calme et la réflexion, les auteurs de la Confédération ont décidé qu'il fallait à notre pays un régime parlementaire et administratif basé sur les besoins et les droits des diverses provinces. Ils auraient pu conclure alors à l'union législative. Ils ont trouvé que pareil système n'avait pas de bon sens. Ils se sont rendu comte qu'il était imossible d'assimiler des gens de race, de religion, de culture différentes.

Comme notre pays est immensément grand, ils ont jugé à propos de faire plusieurs gouvernements autonomes avec un gouvernement central, au lieu d'un seul gouvernement central. C'était le bon sens même.

Le premier ministre fait alors remarquer aux délégués qu'ils ont leurs conseils de comté et leur demande s'ils trouveraient raisonnable qu'on fasse un seul conseil de comté pour toute la province.

La décentralisation

La décentralisation administrative, poursuit M. Duplessis, c'est le bon sens même. C'est l'essence de la démocratie.

Le premier ministre note ensuite que si nous avons le gouvernement responsable, nous devons avoir aussi les moyens d'administrer.

Certains moyens sont aujourd'hui proposés, dit M. Duplessis. Je me demande pourquoi on veut procéder si hâtivement. Et remarquez bien que je ne fais pas de politique avec cette question. Ce n'est pas le temps et, d'ailleurs, le gouvernement est élu pour cinq ans. Je vous parle avec mon coeur, parce que j'aime mon pays. On prétend, en certains milieux, que la Confédération c'est une loi. Si c'est une loi, cela veut dire qu'elle peut être changée par tous les gouvernements. Par contre, si c'est un pacte, elle ne peut être changée qu'avec l'assentiment des parties contractantes. La base de tout le système confédératif réside dans le fait que la Confédération est un contrat. Jamais nos pères n'auraient consenti à subordonner l'existence du peuple canadien-français au caprice d'une loi qui pourrait être changée n'importe quand. Dans ces conditions, il n'y aurait jamais eu de Confédération. En osant un pareil geste, nos pères auraient pensé trahir les intérêts canadiens-français.

M. Duplessis rappelle alors que la Confédération a accordé des droits aux provinces et leur a donné les moyens de les exercer. Il mentionne tout particulièrement les droits en matière d'éducation et la nécessité d'avoir les moyens d'exercer ces droits.

Si le gouvernement d'Ottawa peut toucher à la Confédération, c'est qu'il agit contrairement au pacte confédératif. Et il y a par le fait même un grand danger pour la vie et la survie du peuple des diverses provinces.

Cette question de l'autonomie, poursuit M. Duplessis, est la plus importante à l'heure actuelle. Vous êtes pour la plupart des pères de famille. Vous avez des enfants et même des petits-enfants. Vous devez penser à leur avenir. Vous devez aussi vous acquitter de la dette de gratitude que vous devez à ceux qui vous ont assuré votre situation actuelle. Les actes que nous poserons aujourd'hui auront nécessairement des répercussions dans l'avenir, moi-même, je n'ai pas d'enfants et je pourrais me croiser les bras. Mais je croirais manquer à mon devoir. En vous parlant comme je le fais présentement, je vous exprime la conviction sincère et désintéressée d'un homme qui aime sa province.

On vous dira sans doute que la Constitution doit être amendée afin que vous ayez plus de droits. Vous aurez simplement une loi qui pourra être remplacée par une autre loi en n'importe quel temps. Car une législation est essentiellement modifiable tandis qu'un contrat ne l'est pas. Nous voulons parler notre langue, pratiquer notre religion, c'est notre affaire et c'est notre droit. Les lois qui nous conviennent doivent être des lois de Québec, par Québec et pour Québec.

Un pacte

La Constitution de 1867 est un pacte, de l'aveu même de ceux qui ont présenté le projet au parlement de Westminster. Ce fut aussi l'opinion de Cartier, Laurier, Mercier, Gouin, Lapointe, Mowatt, des chefs d'Etat de divers partis politiques. Nous voulons, quant à nous, conserver à la Confédération canadienne son caractère de contrat et de pacte. Il serait impossible pour nous de vivre et de survivre si les Législatures disparaissaient. Soyons courtois, mais fermes.

M. Duplessis parle des Etats-Unis, où chacun des 48 Etats a son sénat et sa chambre des représentants, où l'on doit prendre des procédures en extradition pour forcer un criminel à traverser d'un Etat à un autre.

Nous voulons la décentralisation au Canada, poursuit le premier ministre. Nous voulons que Québec soit maitre chez lui. Nous voulons justice pour tout le monde dans le respect des droits de chacun. Nous ne voulons pas de maitrise fédérale, bâtie sur l'esclavage provincial.

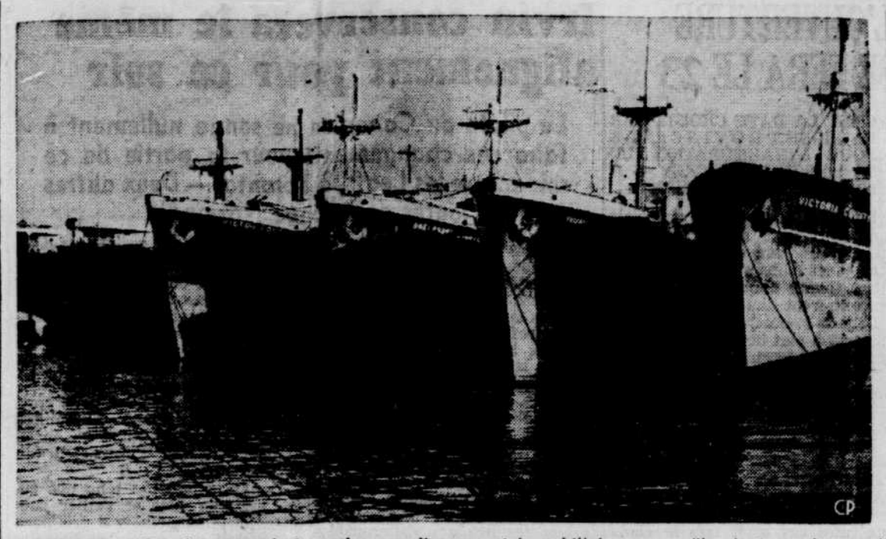
Dans le passé, il y a eu plusieurs attaques contre la Confédération, mais toujours, sauf de malheureuses exceptions, qui ne font que confirmer la règle, le principe de l'autonomie des législatures a été respecté. Aujourd'hui, on propose des changements radicaux. C'est notre devoir de lutter pour garder notre législature avec tous ses droits et prérogatives.

M. Duplessis fait un appel aux pères de familles et leur déclare qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort. Vous êtes encore en congrès, dit-il, c'est le temps de faire entendre votre voix en passant des résolutions.

Vous qui aimez votre pays, comprenez l'importance vitale du problème et travaillez de toutes vos forces pour garder au Canada le caractère constitutionnel, le seul qui peut convenir à la province. Nous sommes appelés à un grand développement. Jamais les perspectives n'ont été aussi brillantes. C'est moins que jamais le temps d'abandonner le pouvoir d'être maitres chez nous, de conduire nos affaires, sans injustice pour personne, selon les us et coutumes du Québec. Il nous faut une Confédération forte, basée sur l'esprit qui a présidé au pacte confédératif. Ne perdons pas de vue que le fédéral a reçu son pouvoir des provinces. Avec cet esprit, soyons disposés à coopérer pour assurer la grandeur du Canada.

"Refusons d'être complices de l'unité dans l'assimilation".

Le premier ministre a été remercié par M. Emile Gauthier, directeur des arts domestiques dans la province.



A L'ANCRE — Ces six cargos de la marine canadienne sont immobilisés parce qu'ils n'ont pas de cargaison à transporter. Et ils n'ont pas de cargaison parce que le coût général de leur opération est plus élevé de 25 cents que dans les autres pays. Le ministre du transport, M. Chevrier, dit que le gouvernement étudie cette situation avec beaucoup de soin. (Photo C.P.)

UNE NOUVELLE APPARITION DE LA VIERGE MARIE?

Thurn, Allemagne, 19 (A.P.) — Sept petites filles allemandes ont dit qu'elles avaient vu la Vierge Marie, ce qui a attiré des milliers de fidèles à Thurn, petit village bavarois.

Vingt mille catholiques ont chanté pendant plus d'une heure hier soir, entourant les sept fillettes agenouillées avant que ne se produise ce qu'elles appellent une vision de la Vierge Marie.

Les sept petites filles—qui sont âgées de dix à douze ans — disent avoir eu ces visions tous les soirs, depuis le 9 octobre.

Un garçonnet de 13 ans a dit, pour sa part, n'avoir vu l'apparition qu'une seule fois.

Une commission formée de trois membres du clergé fait enquête dans cette histoire.

ECRASE PAR SON PROPRE CAMION

M. Eugène Bélanger, 54 ans, 7705-b, boul. LaSalle, devait subir ce matin une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Luc. On espère lui épargner l'amputation d'une jambe.

Celle-ci a été écrasée, hier après-midi, lorsqu'elle a été coincée entre deux véhicules. Quelques minutes auparavant, M. Bélanger avait arrêté son camion à la place Jacques-Cartier, près de la rue des Commissaires. Il en était descendu et se trouvait devant le véhicule, quand celui-ci se mit à descendre, entrainant son propriétaire et lui écrasant la jambe contre tre une autre voiture.

A VILLE-SAINT-PIERRE

Le conseil de Ville Saint-Pierre donnera suite à la recommandation du chef Eugène Lavallée et installera des bornes-fontaines aux endroits suivants: rue des Erables et 7e Avenue; rue des Erables et Milton; rue Mount Vernon; 3e Avenue et Hôtel-de-Ville, ainsi qu'aux extrémités des rues Rolland, du Moulin et Stanley. Ce sont des rues nouvelles.

Ville Saint-Pierre est réputée pour son système de protection contre l'incendie; depuis plusieurs années, la "National Fire Protection Association" lui décerne des certificats de mérite.

LA RADIO

"Le Devoir" reprend aujourd'hui la publication de l'intéressante chronique de notre camarade Gérard Pelletier: "Par la faute de M. Hertz".

On la trouvera en page 7.

Chaque mercredi Gérard Pelletier nous parlera des émissions radiophoniques de la saison d'hiver à Montréal.

Moscou enregistre deux autres veto au Conseil de sécurité

Son délégué soutient que certains Etats cherchent à provoquer de nouveaux vetos de la Russie pour irriter les autres peuples contre elle

Lake Success, 19 (C.P.) — La Russie a recouru hier par deux fois au veto pour bloquer l'adoption par le Conseil de sécurité des nations-unies de deux motions françaises concernant le désarmement mondial. Le délégué soviétique, Jacob Malik, a enregistré les 40e et 41e vetos de son pays parce que ces motions n'incluaient pas les bombes atomiques dans un projet de recensement des armes possédées par les 59 Etats-membres de l'O.N.U.

Avant chacun des votes qui ont abouti à ces vetos, M. Malik avait prévenu ses collègues qu'il utiliserait ce moyen de bloquer la mesure si l'on s'obstinait à tenir un scrutin sur lesdites motions. Il a soutenu par la suite que certains délégués au Conseil cherchent délibérément à provoquer de nouveaux vetos russes pour enflammer l'opinion mondiale contre les Soviets.

Le délégué américain, M. Warren Austin, lui a répondu en révélant que les cinq grandes puissances ont tenu, ces derniers temps, plusieurs entretiens secrets dans le but de limiter l'usage du veto. Ces entretiens n'ont pas abouti parce que Moscou refuse de sacrifier aucun de ses droits.

Il meurt en montant dans un autobus

Un résident de Pointe-Claire, M. Michael Borden, 72 ans, 134 Broadway, est mort subitement hier après-midi, au moment où il s'apprêtait à monter dans un autobus.

Le cancer de l'estomac

Aspects cliniques — Diagnostic — Indications thérapeutiques

Lundi, à l'hôpital Saint-Luc, le professeur Ch. Debray a continué son exposé sur le cancer de l'estomac. Il a insisté sur les divers aspects cliniques, radiologiques et gastroscopiques de ce cancer selon la situation dans l'estomac. Ce sont les cancers de la partie haute et moyenne qui sont les plus difficiles à reconnaitre. Puis ont été décrites certaines formes atonomiques (sarcome- linite- tumeur vilteuse). Les cancers survenant chez d'anciens opérés de l'estomac ont fait l'objet d'une étude spéciale. Le conférencier a passé en revue les diverses affections gastriques pouvant se confondre avec le cancer. Il a analysé les indications, les contre-indications et les résultats de l'intervention chirurgicale. Enfin, il a indiqué dans quel sens devraient s'orienter les recherches pour que le diagnostic de ce cancer soit fait plus précocement. Plus de quatre-vingts projections de documents inédits ont illustré cette conférence.

La prochaine conférence aura lieu cet après-midi, sur les gastrites. Formes cliniques avec projections. (Hôpital Saint-Luc, salle des conférences, 5 h. p.m.)

DUPUIS
OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
OUVERTS VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

VENTE
GANTS "ACME"
PARFAITS
pour hommes

Echantillons de 4.00 à 6.00

Deux modèles populaires
- A bouton-pression
- "Slip-On"



Hommes et jeunes gens, venez faire votre choix dès 9 h. 30 en pensant aux exigences du climat plus froid des mois futurs — Ce bas prix est exceptionnel en raison de la qualité de ces gants.

Gants "ACME" haute qualité de 4.00 à 6.00

GANTS NON DOUBLES
EN PEAU DE DAIM
PEAU CAPE IMPORTEE
SOUPLE PEAU DE MOUTON

Nous nous sommes procuré tous les échantillons ACME tous parfaits, et de confection irréprochable. Non seulement pour votre apparence mais aussi pour votre confort, messieurs, il vous faut une paire de chaque modèle Slip-On ou à bouton-pression selon vos sorties.

PAREILLE OCCASION NE SAURAIT SE PRESENTER SOUVENT, PROFITEZ-EN.

POINTURES : 7½ à 10½.

SPECIAL DE LA VENTE JEUDI CHEZ DUPUIS, la paire . . . 2.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Ouverts vendredi soir jusqu'à 9 heures.

Dupuis Frères Limitée
RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL, v.-p. et gér. gen

